

## ORDRE DU JOUR

### RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE (Séance publique)

Le 20 septembre 2024 à 19 heures

**Endroit: Salle 125**

1257, Croissant Sedgewick  
Oakville, ON  
L6L 1X5

[Se rendre à l'école](#)

**Ou**

Réunion Microsoft Teams  
[Cliquez ici pour rejoindre la réunion](#)

Merci de communiquer avec la secrétaire de séances Corine Céline, à [celinem@csviamonde.ca](mailto:celinem@csviamonde.ca), si vous désirez assister **en personne** à la réunion

Le numéro de téléphone à appeler en cas d'urgence : **647 244-9631**

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE, APPEL DES MEMBRES**
2. **RECONNAISSANCE DES TERRITOIRES AUTOCHTONES**
3. **AFFAIRES COURANTES**
  - 3.1 Approbation de l'ordre du jour
  - 3.2 Déclaration de conflit d'intérêts
  - 3.3 [Adoption du procès-verbal](#) de la séance publique du Conseil tenue le 20 juin 2024
  - 3.4 Questions découlant du procès-verbal de la séance publique du Conseil tenue le 20 juin 2024
4. **DÉLÉGATION (s'il y a lieu)**
5. **POINTS D'INFORMATION**
  - 5.1 Rapport de la présidence
  - 5.2 Rapport de la direction de l'éducation par intérim
  - 5.3 Rapport des élèves conseillères sur les activités dans les écoles
  - 5.4 [Activités des membres du Conseil](#)
  - 5.5 [Calendrier des diversités – septembre 2024](#)

## 5.6 [Correspondance](#)

- a) Lettre en date du 26 juin 2024, adressée au Conseil scolaire du district de Kawartha Pine Ridge au sujet du calendrier de l'année scolaire sur la Prise en compte des autres fêtes saintes, de la part M. John Paul Newman, Greffier adjoint du Comité de la diversité de Clarington

## 6. **RAPPORTS DES SECTEURS**

### **BUREAU DE LA DIRECTION DE L'ÉDUCATION**

#### 6.1 [7<sup>e</sup> Bilan trimestriel du Plan stratégique 2021-2025](#)

#### 6.2 [Tableau récapitulatif des résolutions adoptées en 2023-2024](#)

### **AFFAIRES**

#### 6.3 [Rapport financier trimestriel – trois premiers trimestres](#) (septembre 2023 à mai 2024)

#### 6.4 [Frais annuels de l'ACÉPO – 2024-2025](#)

### **ÉDUCATION**

#### 6.5 [Programmes offerts aux élèves durant l'été 2024](#)

#### 6.6 [Mise à jour du Code de conduite Viamonde](#) et Codes de conduite des écoles

#### 6.7 [Formation prévue pour les journées pédagogiques 2024-2025](#)

#### 6.8 [Sortie éducative \(FRNI\)](#) - Fiche de renseignement sera versée et entérinée aux archives

#### 6.9 [Rapport des études CAMH](#) sur la consommation de drogues et de COMPASS de l'université de Waterloo sur la santé mentale de nos élèves

## 7. **RAPPORT DES COMITÉS**

### **COMITÉ STATUTAIRE**

#### 7.1 [Rapport n° 1 – Comité de Vérification](#) - SPUB du 11 septembre 2024

## **COMITÉ PERMANENT**

7.2 [Rapport n° 1 – Comité des secteurs](#) du 12 septembre 2024

### **8. POLITIQUES**

8.1 [Politique n° 2,301](#) – Frais de scolarité – élève non-résident permanent

8.2 [Politique n° 2,302](#) – Utilisation de la carte de crédit professionnelle

8.3 [Politique n° 5,201](#) – Code d'éthique

8.4 [Mise à jour - Politique n° 2,406](#) - Utilisation des appareils mobiles personnels

### **9. AVIS DE MOTION**

### **10. ADOPTION DES RÉOLUTIONS EN SÉANCE À HUIS CLOS EN SÉANCE PUBLIQUE**

#### **RESSOURCES HUMAINES**

10.1 **Que** les *Changements au sein du personnel* entre le 8 juin et 7 septembre 2024 soient reçus.

10.2 **QUE** l'annexe B *Sommaire des contrats de plus de 100 000 \$ accordés entre le 1<sup>er</sup> mai 2024 et le 31 août 2024* soit versé au public.

### **11. AUTOÉVALUATION**

*En quoi nos interventions et décisions prises ce soir favorisent la réussite et le bien-être de chaque élève ou un axe particulier du [plan stratégique](#) ?*

### **12. LEVÉE DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE**

# Reconnaissance des Territoires

## École élémentaire Patricia-Picknell

Nous, à l'école élémentaire Patricia Picknell, respectons cette terre qui nous accueille, nous nourrit et nous abrite et soulignons également le rôle important que jouent la faune, la flore, l'eau et les minéraux dans notre vie.

Nous nous rappelons que nous vivons sur un territoire visé par l'accord du bol à une cuillère, et le Traité de Niagara, représenté par la chaîne d'alliance.

Nous reconnaissons aussi que notre école se trouve sur une terre visée par le traité 14, terre des Anishinaabe, dont les Mississaugas du Credit, des Haudenosaunee et des Wendat. Aujourd'hui, plusieurs peuples des Premières Nations, des Métis et des Inuit vivent sur ce territoire.

Ainsi, nous pouvons apprendre et prendre soin de cette terre avec les peuples autochtones, afin de nous assurer du bien-être de tous les êtres vivants partageant les ressources, pour les générations à venir.

[Carte de territoires: Native-land.ca](http://Native-land.ca) | [La terre de quels aïeux?](http://La terre de quels aïeux?)

[Carte des traités et des réserves en Ontario](http://Ontario.ca) | [Ontario.ca](http://Ontario.ca)

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE  
 DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE  
 (SÉANCE PUBLIQUE)**

**Le 20 juin 2024**

Le Conseil se réunit en séance publique de 19 h 01 à 21 h 44 au siège social de Toronto, 116 Cornélius Parkway, Toronto ON M6L 2K5 – *Réunion hybride*.

<b>MEMBRES ÉLUS DU CONSEIL PRÉSENTS</b>	
<b>M<sup>me</sup> Kristine Dandavino</b> Haliburton, Northumberland, Peterborough, Durham, Kawartha Lakes et Hastings	<b>M. David Paradis</b> Chatham-Kent, Elgin, Haldimand-Norfolk, Lambton, Oxford (Sarnia)
<b>M. Benoit Fortin - (Vice-président)</b> Toronto (Est)	<b>M<sup>me</sup> Emmanuelle Richez</b> Essex
<b>M. Pierre Gregory</b> Hamilton-Wentworth, Halton et Brant	<b>M. Yvon Rochefort (en ligne)</b> Peel
<b>M. Éric Lapointe</b> Bruce, Dufferin, Grey et Simcoe	<b>M<sup>me</sup> Anna-Karyna Ruskowski</b> Toronto (Centre) (en ligne)
<b>M. David O'Hara</b> Waterloo, Wellington Middlesex, Perth et Huron	<b>M<sup>me</sup> Stefania Sigurdson Forbes</b> York (absente)
<b>M<sup>me</sup> Geneviève Oger - (Présidente)</b> Toronto (Ouest)	<b>M. Marcel J. Tikeng (en ligne)</b> Niagara, Fort Eric, Port Colborne, Thorold, Welland, Niagara Falls, Pelham, Wainfleet et Niagara-on-the-Lake
<b>ÉLÈVES CONSEILLÈRES</b>	
<b>M<sup>lle</sup> Marie-Lys Wabgou</b> - Élève conseillère	<b>M<sup>lle</sup> Razan Mayeda</b> – Élève conseillère
<b>INVITÉE</b> <b>M<sup>lle</sup> Juliette Abbat-Fraser</b> – nouvelle élève conseillère élue qui remplace Marie-Lys Wabgou	

<b>MEMBRES DE L'ADMINISTRATION</b>	
<b>M. Michel Laverdière</b> Directeur de l'éducation et secrétaire par intérim	<b>M. Steve Lapierre (en ligne)</b> Directeur exécutif, communications, recrutement et du partenariats
<b>M<sup>me</sup> Dounia Bakiri (en ligne)</b> Surintendante de l'éducation	<b>M. Jason Rodrigue</b> Surintendant des services corporatifs et trésorier
<b>M<sup>me</sup> Corine Céline</b> Secrétaire de séances	<b>M. Olivier St-Maurice (en ligne)</b> Surintendant de l'éducation
<b>M. Roland Desloges (en ligne)</b> Surintendant de l'éducation	<b>M<sup>me</sup> Isabelle Turcotte (en ligne)</b> Surintendante de l'éducation
<b>M. Hugues Kamga Wambo (en ligne)</b> Surintendant de l'éducation	<b>M<sup>me</sup> Tricia Verreault</b> Surintendante des services corporatifs

**RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL VIAMONDE (séance publique)  
20 juin 2024**

**1. OUVERTURE DE LA RÉUNION ET APPEL DES MEMBRES**

La présidente déclare la séance du 20 juin 2024 ouverte à 19 h 01 et procède à l'appel des membres.

**2. RECONNAISSANCE DES TERRITOIRES DES PEUPLES AUTOCHTONES**

Le conseiller Fortin fait la lecture de la reconnaissance des territoires des peuples autochtones.

**3. AFFAIRES COURANTES**

**3.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**Motion 1, Résolution 24-109**

Le point n° 13 est ajouté à l'ordre du jour - Réception des rapports en bloc des Points n° 5 - Points d'information.

**QUE** soit adopté tel que modifié, *l'Ordre du jour de la réunion ordinaire du 20 juin 2024 du Conseil.*

Proposée par : David O'Hara

Appuyée par : Pierre Gregory

**ADOPTÉE**

**3.2 DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS**

Aucune déclaration de conflit d'intérêts

**3.3 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**

Procès-verbal de la séance publique tenue le 24 mai 2024

**Motion 2, Résolution 24-110**

**QUE** soit adopté tel que proposé, le *Procès-verbal de la réunion ordinaire publique du Conseil* tenue le 24 mai 2024.

Proposée par : Benoit Fortin

Appuyée par : Pierre Gregory

**ADOPTÉE**

**3.4 QUESTIONS DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL**

Il n'y a aucune question découlant du procès-verbal de la réunion ordinaire publique du Conseil tenue le 24 mai 2024.

**RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL VIAMONDE (séance publique)  
20 juin 2024**

**4. DÉLÉGATION**

Aucune délégation.

**5. RAPPORTS D'INFORMATION**

**5.1 RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE**

**Mot de la présidence – Réunion publique 20 juin 2024**

Bonsoir à tous,

Merci de vous joindre à nous pour cette réunion publique du Conseil ici au siège social de Toronto. Je souhaite la bienvenue au public, à tous les conseillers, et aux membres de l'administration présents en personne, ou encore en ligne.

Au début du mois, nous avons appris qu'il y aurait de grands changements à la tête du conseil. En effet, le Directeur de l'Éducation, Monsieur Michel Laverdière m'a indiqué son intention de prendre sa retraite à la toute fin de l'année.

Monsieur Laverdière a pris les rênes du Conseil en avril 2022 pendant une période trouble. Nous émergions à peine de deux ans de pandémie et de fermetures d'école. Nous venions de passer à travers 14 mois pendant lesquels par un concours de différentes circonstances nous avons eu pas moins de cinq directions de l'éducation. Inutile de préciser à quel point cette période était déstabilisante pour le Conseil et pour nos employés.

Monsieur Laverdière, même s'il pouvait continuer à se la « couler douce » comme on dit, comme jeune retraité de l'éducation, a pris le risque de revenir au sein d'un Conseil Scolaire qu'il connaissait comme le dos de sa main, aussi familier avec ses forces que ses côtés moins glorieux. Je suis très reconnaissante à Michel d'avoir pris ce risque et d'être sorti de sa retraite agréable pour mener notre barque.

Bien que nous ayons encore plusieurs mois ensemble, j'aimerais saluer ce soir le leadership exercé par Michel Laverdière au long de son mandat. M. Laverdière a permis à notre Conseil de retrouver la stabilité qui lui manquait. Il a introduit de nouvelles façons de travailler, en proposant la création de différents comités du Conseil et une importante réorganisation de la haute gestion du Conseil. Son approche collaborative et sa communication ouverte nous ont permis d'avancer un peu plus, main dans la main avec la communauté. Je lui dis donc merci ce soir.

Nous sommes arrivés au mois de juin. C'est le moment où nous votons le budget de l'année scolaire suivante. C'est aussi le mois où nos élèves de 12<sup>e</sup>, se préparent à recevoir leur diplôme et mettre fin à toutes leurs années scolaires.

**RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL VIAMONDE (séance publique)  
20 juin 2024**

Ici à la table, il y aura aussi du changement. Nous allons assister à l'assermentation de Juliette Abbatt-Fraser, élève de l'École secondaire Toronto Ouest ce soir. Elle sera la nouvelle élève conseillère pendant deux ans, aux côtés de Razan Mayeda.

Nous disons donc bonjour à notre future consœur, mais aussi au revoir à notre autre conseillère étudiante, Marie-Lys Wabgou, qui est avec nous à la table depuis deux ans. Je suis impressionnée par tous les élèves qui ont participé aux débats avec nous au Conseil, mais particulièrement par Marie Lys. Elle a tellement de punch et ne semble jamais avoir froid aux yeux. Chacune de ses interventions ici en réunion du Conseil nous a apporté quelque chose. Je me souviens en particulier d'un moment où nous parlions des risques possibles liés aux bals des finissants et dans mon souvenir, elle nous a rappelé que si on ne pensait qu'aux risques inhérents à chaque activité humaine, on aurait peur de tout, et à ce moment-là, il faudrait simplement ne pas quitter sa maison! Voilà.

Marie-Lys se dirige vers des études fort intéressantes à l'Université de Windsor. Elle prévoit d'entamer un programme double de formation à l'enseignement avec une concentration en sciences politiques. Nous lui souhaitons un très bel été et bon succès dans ses études et tous ses projets d'avenir.

Je suis très heureuse que Marie-Lys ait pu se déplacer pour sa dernière réunion du conseil. Nous pouvons donc lui remettre son cadeau du Conseil en personne.

Je voudrais maintenant partager ma tribune pour lui permettre de dire quelques mots.

Merci

Mme Geneviève Oger – Présidente du Conseil scolaire Viamonde

Marie-Lys, pour sa part, remercie les membres du Conseil et l'administration de l'appui qu'elle a reçu autour de la table du Conseil tout en soulignant l'impact qu'ils ont eu sur son apprentissage et durant ces deux dernières années en tant qu'élève conseillère, car la fonction qu'elle a occupée lui a permis d'assister à plusieurs conférences qui ont sans nul doute contribué à son développement professionnel.

Ensuite, Mme Oger, présidente du Conseil, remercie Marie-Lys au nom des membres du Conseil pour son travail en tant qu'élève conseillère pour avoir bien représenté les élèves avec conviction, tout au long de son mandat.

Elle remet un petit souvenir à Marie-Lys en guise de remerciement pour sa contribution à la table du Conseil et son travail de collaboration avec les élèves du CPÉ et des conseils des élèves des écoles.

**QUE** le *Rapport de la présidence* soit reçu.

**RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL VIAMONDE (séance publique)  
20 juin 2024****5.2 RAPPORT DE LA DIRECTION DE L'ÉDUCATION PAR INTÉRIM**

*QUE* le Rapport du Directeur de l'éducation par intérim soit reçu.

**5.3 RAPPORT DES ÉLÈVES CONSEILLÈRES SUR LES ACTIVITÉS DANS LES ÉCOLES**

Chers élèves, conseillers(ères), membres de l'administration et parents,

L'année scolaire 2023-2024 tire à sa fin. C'était une année formidable, remplie de souvenirs, de joie et d'engagement communautaire.

L'année a été marquée par diverses activités et succès sportifs. L'ouverture officielle du CaFé au Collège Français, le 9 mai a été un grand succès. Le 17 mai, sept élèves de 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> année ont cuisiné plus de 230 fajitas pour Cinco de Mayo. L'équipe de soccer senior garçons a remporté la demi-finale contre Charbonnel le 22 mai et la finale du tournoi TDCAA contre UTS le 28 mai.

Le 8 mai, les élèves de 12<sup>e</sup> année de David St-Jacques ont assisté à un atelier de santé mentale sur l'anxiété et la dépression. Du 6 au 10 mai, tous les élèves ont participé à la semaine d'esprit, avec des activités variées pour accumuler des points pour leurs équipes. Le vendredi il y a eu une vente-débarras et une soirée poutine; les deux permettant de lever des fonds.

Le 22 mai, un dîner multiculturel a permis aux élèves de Étienne-Brûlé de partager et découvrir des plats de diverses cultures. Et deux jours plus tard, une danse du printemps a été organisée pour les élèves de 9<sup>e</sup> à 12<sup>e</sup> année.

À Michelle-O'Bonsawin les élèves de 9<sup>e</sup> année ont participé à une compétition de piste et pelouse et les élèves de 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> année à un tournoi de soccer. Le 17 mai, l'inauguration de l'école a eu lieu ainsi que la réunion du conseil; c'était un succès.

Le mois de juin fut rempli de fêtes champêtres, des activités et des bals de finissants. Restez connectés aux comptes Instagram de vos écoles respectives pour voir toutes les activités.

Aujourd'hui, nous avons l'honneur d'assister à l'assermentation de Juliette Abbatt-Fraser, élève de l'École secondaire Toronto Ouest. Juliette travaillera aux côtés de Razan l'année prochaine, apportant ainsi un renouveau et une énergie prometteuse à notre conseil scolaire.

Sa nomination représente non seulement une reconnaissance de ses compétences et de son engagement, mais aussi une continuité de notre dévouement à offrir des opportunités de leadership à nos élèves.

**RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL VIAMONDE (séance publique)  
20 juin 2024**

Nous disons ce soir au revoir à notre élève conseillère Marie-Lys Wabgou, et c'est avec un mélange de fierté et de tristesse que nous reconnaissons la fin de son séjour inoubliable en tant qu'élève conseillère. Ses contributions et son dévouement ont laissé un grand impact sur de nombreuses élèves dans notre communauté. Son leadership et sa passion nous ont tous inspirés. Alors qu'elle entame ce nouveau chapitre à l'Université de Windsor, nous n'avons aucun doute qu'elle continuera à briller. Nous lui souhaitons le meilleur des succès dans ses futurs projets.

Aux finissants de 2024, nous tenons à vous féliciter pour vos réalisations tout au long de votre parcours scolaire. Vous avez surmonté de nombreux défis et avez grandi de manière remarquable. Alors que vous vous apprêtez à entamer un nouveau chapitre de votre vie, nous vous souhaitons le meilleur dans tous vos futurs plans. Que votre chemin soit pavé de succès, de bonheur et de découvertes enrichissantes. Souvenez-vous toujours que vous avez le potentiel de réaliser vos rêves les plus ambitieux. Félicitations et bonne chance dans toutes vos aventures à venir!

Nous aimerions aussi remercier les conseils des élèves dans toutes nos écoles secondaires. Vous avez démontré un engagement extraordinaire et avez travaillé très fort pour créer une ambiance amusante et engageante dans vos écoles. Un grand merci à notre équipe CPÉ qui a travaillé dur toute l'année pour nous appuyer. Vous jouez un rôle crucial dans vos écoles et nous vous souhaitons bonne chance à tous ceux et celles qui partent pour leurs parcours postsecondaires. Nous sommes fiers de vous!

Alors que nous clôturons cette année scolaire, nous souhaitons à tous les membres de notre conseil scolaire d'excellentes vacances. Que cette période soit une opportunité de détente, de joie et de ressourcement bien mérité. Prenez le temps de vous reposer et de vous revitaliser afin de commencer la prochaine année scolaire avec énergie et enthousiasme.

Merci pour votre engagement et votre dévouement continu. Nous avons hâte de voir tout ce que nous accomplirons ensemble l'année prochaine.  
Bonnes vacances à tous!

Vos élèves conseillères,

Marie-Lys Wabgou et Razan Mayeda

**QUE** le rapport sur *Les activités dans les écoles secondaires* soit reçu.

**5.4 ACTIVITÉS DES MEMBRES DU CONSEIL**

Les membres du Conseil prennent connaissance du rapport sur les *Activités des membres du Conseil* pour la période du 13 mai au 28 juin 2024.

**RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL VIAMONDE (séance publique)  
20 juin 2024**

La conseillère Richez informe la table qu'elle n'a pas pu assister au Carnaval d'été de l'École élémentaire l'Envolée prévu le 21 juin 2024.

Le conseiller Gregory a assisté à la cérémonie de remise des diplômes des élèves de 6<sup>e</sup> année à l'École élémentaire du Chêne le 19 juin 2024.

**QUE** le rapport sur *Les activités des membres du Conseil* soit reçu.

**5.5 CORRESPONDANCE**

Les membres du Conseil prennent connaissance de la correspondance.

**QUE** la *Correspondance* soit reçue.

**6. RAPPORTS ÉMANANT DES SECTEURS**

**BUREAU DE LA DIRECTION DE L'ÉDUCATION**

**6.1 Assermentation de la nouvelle élève conseillère scolaire**

Le directeur de l'éducation par intérim, M. Laverdière, présente officiellement la nouvelle élève conseillère élue, **Juliette Abbat-Fraser** à la table du Conseil. Juliette est une élève en 10<sup>e</sup> année de l'École secondaire Toronto Ouest. Elle remplacera Marie-Lys Wabgou qui termine son mandat.

Juliette est ensuite invitée à prononcer son assermentation. Elle siégera à la table du Conseil à compter du 1<sup>er</sup> août 2024, et ce, jusqu'au 31 juillet 2026.

**AFFAIRES**

**6.2 Budget 2024-2025**

**Motion 3, Résolution 24-111**

M. Rodrigue, surintendant des services corporatifs et trésorier, présente le budget 2024-2025 aux membres du Conseil.

Il passe à travers les différents points en expliquant les éléments retenus dans le processus d'élaboration des prévisions budgétaires pour l'année 2024-2025.

M. Rodrigue débute avec les subventions et les responsabilités des conseils scolaires, selon le Ministère.

**RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL VIAMONDE (séance publique)  
20 juin 2024**

Ensuite, il fait le tour des effectifs, de la dotation dans les écoles et dans les secteurs. Il fait ressortir que le Conseil a adopté son nouveau plan stratégique présenté dans le budget. Pour conclure, M. Rodrigue présente l'évolution de la réserve du Conseil avec une explication détaillée de l'impact du déficit. Le Conseil présentera le plan d'élimination du déficit au Ministère qui prévoit un budget équilibré pour l'année scolaire 2025-2026.

M. Rodrigue remercie l'équipe administrative qui a travaillé fort sur le budget. La présidente du Conseil, Mme Geneviève Oger, remercie tous les intervenants pour tout le travail accompli.

Une période de questions s'en suit.

**QUE** le rapport en date du 20 juin 2024 sur *les Prévisions budgétaires 2024- 2025* soit reçu.

Proposée par : Anna-Karyna Ruszkowski                      Appuyée par : Kristine Dandavino

**QUE** le Conseil approuve l'utilisation de 3 432 554 \$ de l'excédent accumulé pour équilibrer le budget.

**QUE** le Conseil approuve le budget 2024-2025 de 276 339 867 \$ tel présenté dans les documents en annexe.

**QUE** le Conseil approuve les changements de dotation du personnel pour les écoles et les services et secteurs tels que présentés.

**QUE** le Conseil approuve le plan d'élimination du déficit tel que présenté.

**QUE** le Conseil autorise la direction de l'éducation par intérim à procéder à l'embauche supplémentaire nécessaire du personnel enseignant, du personnel d'aide à l'enseignement et du personnel de la petite enfance selon la variance des effectifs scolaires.

**QUE** le Conseil autorise la direction de l'éducation par intérim à procéder à l'embauche du personnel qui sera nécessaire pour pourvoir à des postes financés par des subventions spéciales accordées après l'approbation du budget.

Proposée par : Benoit Fortin

Appuyée par : David Paradis

**ADOPTÉES À L'UNANIMITÉ**

**RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL VIAMONDE (séance publique)  
20 juin 2024**

**ÉDUCATION**

**6.3 Plan pluriannuel de l'enfance en difficulté 2024-2025**

**Motion 4, Résolution 24-112**

**QUE** le Conseil approuve le *Plan pluriannuel de l'enfance en difficulté 2024-2025* révisé en date du 20 juin 2024.

Proposée par : Benoit Fortin

Appuyée par : Pierre Gregory

**ADOPTÉES**

**SIEP**

**6.4 Plan pluriannuel de gestion de l'énergie 2024-2028**

**Motion 5, Résolution 24-113**

**QUE** le rapport en date du 20 juin 2024 intitulé *Plan pluriannuel de gestion de l'énergie 2024-2028* soit reçu.

Proposée par : Benoit Fortin

Appuyée par : Éric Lapointe

À la suite de l'approbation du rapport par la table, le rapport du *Plan pluriannuel de gestion de l'énergie 2024-2028* sera affiché sur le site web, sur l'intranet et sera disponible en format papier au siège social de Toronto, selon les exigences du Règlement.

Une période de questions s'en suit.

**QUE** le Conseil approuve le *Plan pluriannuel de gestion d'énergie 2024-2028* tel que présenté.

Proposée par : Benoit Fortin

Appuyée par : Éric Lapointe

**ADOPTÉES**

**7. RAPPORTS DES COMITÉS**

**COMITÉS STATUTAIRES**

**7.1 Rapport n° 3 – Comité de participation des parents**

**RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL VIAMONDE (séance publique)  
20 juin 2024**

**Motion 6, Résolution 24-114**

**QUE** le rapport en date du 20 juin 2024 intitulé *Rapport n° 3 - Comité de participation des parents* du 21 mai 2024 soit reçu.

Proposée par : Kristine Dandavino

Appuyée par : David O'Hara

**ADOPTÉE**

**7.2 Rapport n° 4 – Comité de vérification - SPUB**

**Motion 7, Résolution 24-115**

**QUE** le rapport en date du 20 juin 2024 intitulé *Rapport n° 4 – Séance Publique du Comité de vérification* du 4 juin 2024 soit reçu.

Proposée par : Éric Lapointe

Appuyée par : David Paradis

**ADOPTÉE**

**7.3 Rapport n° 10 – Comité consultatif de l'éducation spécialisée**

**Motion 8, Résolution 24-116**

**QUE** le rapport en date du 20 juin 2024 intitulé *Rapport n° 10 – Comité consultatif de l'éducation spécialisée* du 11 juin 2024 soit reçu.

Proposée par : David O'Hara

Appuyée par : Benoit Fortin

**ADOPTÉES**

**COMITÉS PERMANENTS**

**7.4 Rapport n° 4 - Comité permanent en Éducation, Équité, Diversité et Inclusion**

**Motion 9, Résolution 24-117**

**QUE** le rapport en date du 20 juin 2024 intitulé *Rapport n° 4 – Comité permanent en Éducation, Équité, Diversité et Inclusion* du 28 mai 2024 soit reçu.

Proposée par : Benoit Fortin

Appuyée par : David Paradis

**ADOPTÉE**

**7.5 Rapport n° 4 – Comité de Gouvernance**

**Motion 10, Résolution 24-118**

Il est convenu par la suite qu'un rapport sur le processus pour la réalisation du nouveau plan stratégique sera présenté au Conseil.

**RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL VIAMONDE (séance publique)  
20 juin 2024**

**QUE** le rapport en date du 20 juin 2024 intitulé *Rapport n° 4 - Comité de Gouvernance* du 5 juin 2024 soit reçu.

Proposée par : Éric Lapointe

Appuyée par : David O'Hara

**ADOPTÉE**

**7.6 Rapport n° 3 – Comité des secteurs****Motion 11, Résolution 24-119**

**QUE** le rapport en date du 20 juin 2024 intitulé *Rapport n° 3 du Comité des Secteurs* du 13 juin 2024 soit reçu.

Proposée par : Kristine Dandavino

Appuyée par : Emmanuelle Richez

**ADOPTÉE**

**8. RAPPORTS D'INFORMATION****ÉDUCATION****8.1 Monitoring des sorties éducatives, catégorie 1 et 2****Motion 12, Résolution 24-120**

Les membres du Conseil prennent connaissance du rapport sur le monitoring des sorties éducatives, catégorie 1 et 2 présentée par l'administration.

M. Laverdière informe les membres qu'à la suite d'une consultation auprès des directions d'écoles, les activités ont été revues en intégrant les principes d'équité, d'inclusion et de diversité entre les classes et les régions. Il explique les trois enjeux majeurs ressortis avec des pistes d'amélioration.

Une période de questions s'en suit.

**QUE** le rapport en date du 20 juin 2024 intitulé *Monitoring des sorties éducatives, catégories 1 et 2* soit reçu.

Proposée par : Emmanuelle Richez

Appuyée par : David O'Hara

**ADOPTÉE**

**8.2 Ateliers pour les parents, tuteurs et tutrices****Motion 13, Résolution 24-121**

Les membres prennent connaissance du rapport sur les ateliers pour les parents, tuteurs et tutrices.

**RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL VIAMONDE (séance publique)  
20 juin 2024**

Après une période de discussion, la table souhaite que les parents reçoivent les ateliers des directions d'école, un peu plus tôt afin de pouvoir s'organiser.

**QUE** le rapport en date du 20 juin portant sur *les Ateliers pour les parents, tutrices et tuteurs* soit reçu.

Proposée par : Kristine Dandavino

Appuyée par : Éric Lapointe

**ADOPTÉE**

**8.3      Projet Participation et engagement des parents – atelier de mathématiques**

**Motion 14, Résolution 24-122**

**QUE** le rapport en date du 20 juin portant sur le *Projet de Participation et engagement des parents – atelier de mathématiques* soit reçu.

Proposée par : Benoit Fortin

Appuyée par : Éric Lapointe

**ADOPTÉE**

**SIEP**

**8.4      Bilan des projets de réfection des écoles 2022-2023**

**Motion 15, Résolution 24-123**

Les membres prennent connaissance du rapport sur l'ensemble des projets de réfection des écoles, approuvés pour l'année 2022-2023.

**QUE** le rapport en date du 20 juin 2024 intitulé *Bilan des projets de réfection des écoles 2022-2023* soit reçu.

Proposée par : Éric Lapointe

Appuyée par : Benoit Fortin

**ADOPTÉE**

**8.5      Mise à jour – Pétition en lien avec les blocs sanitaires à l'École secondaire David-Saint-Jacques**

**Motion 16, Résolution 24-124**

Les membres prennent connaissance du rapport sur la mise à jour de la pétition en lien avec les blocs sanitaires à l'École secondaire David-Saint-Jacques en date du 1<sup>er</sup> mars 2024. Une réponse de la présidente du Conseil fut envoyée à la communauté pour assurer le suivi.

**RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL VIAMONDE (séance publique)  
20 juin 2024**

M. Laverdière donne une petite explication aux membres du Conseil sur les consultations avec la communauté scolaire de l'école qui se tiendra en virtuel le 18 juin prochain.

Par la suite, l'administration finalisera un cadre de référence pour des blocs sanitaires inclusifs et sécuritaires pour mettre en valeur la vision de Viamonde. Un rapport final sera présenté sur le sujet à l'automne 2024.

**QUE** le rapport en date du 20 juin 2024 intitulé *Mise à jour – Pétition en lien avec les blocs sanitaires à l'École secondaire David-Saint-Jacques* soit reçu.

Proposée par : Pierre Gregory

Appuyée par : Marcel Tikeng

**ADOPTÉE**

**9. POLITIQUES**

**9.1 Politique n° 3,204 – *Stratégies de sécurité dans les écoles***

**Motion 17, Résolution 24-125**

**QUE** le rapport en date du 20 juin 2024 portant sur la politique n° 3,204 – *Stratégie de sécurité dans les écoles* soit reçu.

**QUE** le Conseil approuve la Politique n° 3,204 – *Stratégie de sécurité dans les écoles* telle que présentée aux fins de diffusion et de mise en vigueur.

Proposée par : Kristine Dandavino

Appuyée par : Éric Lapointe

**ADOPTÉES**

**9.2 Politique n° 2, 308 – *Budget annuel***

**Motion 18, Résolution 24-126**

La conseillère Richez propose quelques amendements aux quatre politiques ci-dessous. Les propositions ont pour but d'adopter une écriture inclusive. Les suggestions sont approuvées par la table.

**QUE** le rapport en date du 20 juin 2024 portant sur la Politique n° 2,308 – *Budget annuel* soit reçu.

Proposée par : Emmanuelle Richez

Appuyée par : David O'Hara

**QUE** le Conseil approuve la Politique n° 2,308 – *Budget annuel* telle que modifiée aux fins de diffusion et de mise en vigueur.

Proposée par : Emmanuelle Richez

Appuyée par : Éric Lapointe

**ADOPTÉES**

**RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL VIAMONDE (séance publique)  
20 juin 2024**

**9.3 Politique n° 2,201 – *Transport des élèves***

**Motion 19, Résolution 24-127**

Quelques amendements sont apportés à cette politique.

**QUE** le rapport en date du 20 juin 2024 portant sur la Politique n° 2,201 - *Transport des élèves* soit reçu.

Proposée par : Kristine Dandavino Appuyée par : Éric Lapointe

**QUE** le Conseil approuve la Politique n° 2,201 - *Transport des élèves* telle que modifiée aux fins de diffusion et de mise en vigueur.

Proposée par : Éric Lapointe Appuyée par : Benoit Fortin

**ADOPTÉES**

**9.4 Politique n° 2,200 – *Approvisionnement***

**Motion 20, Résolution 24-128**

Quelques amendements sont apportés à cette politique.

**QUE** le rapport en date du 20 juin 2024 portant sur la Politique n° - 2,200 *Approvisionnement* soit reçu.

Proposée par : Benoit Fortin Appuyée par : Éric Lapointe

**QUE** le Conseil approuve la Politique n° 2,200 - *Approvisionnement* telle que modifiée aux fins de diffusion et de mise en vigueur.

Proposée par : Kristine Dandavino Appuyée par : David O'Hara

**ADOPTÉES**

**9.5 Politique n° 5,206 – *Mesures disciplinaires***

**Motion 21, Résolution 24-129**

Quelques amendements sont apportés à cette politique.

**QUE** le rapport en date du 20 juin 2024 portant sur la Politique n° 5,206 - *Mesures disciplinaire* soit reçu.

Proposée par : Kristine Dandavino Appuyée par : Éric Lapointe

**RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL VIAMONDE (séance publique)  
20 juin 2024**

**QUE** le Conseil approuve la Politique n° 5,206 - *Mesures disciplinaire* telle que modifiée aux fins de diffusion et de mise en vigueur.

Proposée par : Kristine Dandavino

Appuyée par : Éric Lapointe

**ADOPTÉES**

**10. AVIS DE MOTION**

Aucun avis de motion.

**11. RAPPORT DE REPRÉSENTATION**

**11.1 Toronto City School Boards Advisory Committee 2022-2026**

La Présidente du Conseil, Mme Oger, présente un rapport verbal sur le Toronto City School Boards Advisory Committee 2022-2026.

Elle informe la table que la deuxième réunion du Comité des conseils scolaires de la ville de Toronto a eu lieu mardi 18 juin. Il y a eu deux sujets d'intérêt pour notre Conseil : une demande de la mairesse concernant la possible vente de propriétés du TDSB à la ville pour créer du logement abordable. Elle a bien fait valoir le point que la législation sur ce point est parfaitement claire, que des propriétés appartenant à des conseils scolaires doivent d'abord être proposées à d'autres conseils scolaires.

Ensuite, il y a eu une délégation et une demande d'une conseillère municipale d'étudier la possibilité d'un projet pilote qui ferait en sorte que des sections des cours d'école appartenant aux conseils scolaires soient réservées auxchiens, en dehors des heures de cours.

À la suite d'une discussion, l'ensemble des conseillers scolaires ont voté contre. La prochaine réunion se tiendra en octobre 2024.

Merci.

Mme Geneviève Oger.  
Présidente du Conseil

**QUE** le rapport verbal sur *Toronto City School Boards Advisory Committee 2022-2026* soit reçu.

**ADOPTÉE**

**RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL VIAMONDE (séance publique)  
20 juin 2024**

**12. ADOPTION DES RÉOLUTIONS EN SÉANCE À HUIS CLOS EN SÉANCE PUBLIQUE**

**Motion 22, Résolution 24-130**

**QUE** les résolutions de la séance à huis clos sur les points ci-dessous mentionnés soient transférées en séance publique.

12.1 **Que** les *Changements au sein du personnel* (du 11 mai au 7 juin 2024) soient reçus.

12.2 **Que** l'Annexe B - *Projets de réfection 2024-2025* soit reçu.

12.3 **Que** le Conseil approuve le plan d'élimination du déficit tel que présenté.

Proposée par : Benoit Fortin

Appuyée par : Emmanuelle Richez

**13. RÉCEPTION DES RAPPORTS EN BLOC DU 20 JUIN 2024**

**Motion 23, Résolution 24-131**

**QUE** le Conseil reçoive en bloc les documents ci-dessous présentés en séance publique à titre d'information et aux fins de discussion seulement.

5.1 Rapport de la présidence

5.2 Rapport de la direction de l'éducation par intérim

5.3 Rapport des élèves conseillères sur les activités dans les écoles

5.4 Activités des membres du Conseil

5.5 Calendrier des diversités – juin 2024

5.6 Correspondance

Proposée par : Éric Lapointe

Appuyée par : Kristine Dandavino

**ADOPTÉE**

**14. AUTOÉVALUATION**

Les membres du Conseil sont favorables à l'intégration de l'écriture inclusive dans les rapports et les politiques. Cette initiative favorise une meilleure compréhension des rapports pour tout le monde, ainsi que pour nos élèves.

La présence des élèves conseillères à la table du Conseil est grandement appréciée, et leur voix est d'une grande valeur. Elles témoignent leur reconnaissance envers chaque conseillère et conseiller pour leur soutien.

**RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL VIAMONDE (séance publique)  
20 juin 2024**

**15. LEVÉE DE LA RÉUNION ORDINAIRE**

**Motion 24, Résolution 24-132**

**QUE** la réunion ordinaire du Conseil scolaire Viamonde (séance publique) du 20 juin 2024 soit levée à **21 h 44**.

Proposée par : Kristine Dandavino

Appuyée par : Éric Lapointe

**ADOPTÉE**

**Le directeur de l'éducation  
et secrétaire par intérim,**

**Michel Laverdière**

**La présidente du Conseil,**

**Geneviève Oger**

**ACTIVITÉS DES MEMBRES DU CONSEIL**

**Du 11 juin au 9 septembre 2024**

<b>Membres</b>	<b>Date</b>	<b>Activités</b>
Conseillère Oger ( <b>Présidente</b> )	26 juin 2024	Cérémonie de remise des diplômes, École secondaire Toronto Ouest
Conseiller Fortin ( <b>Vice-président</b> )	25 juin 2024	Cérémonie de remise des diplômes, École secondaire Jeunes sans frontières
	26 juin 2024	Cérémonie de remise des diplômes, École secondaire Étienne-Brûlé
Conseillère Dandavino		
Conseiller Gregory	19 juin 2024	Cérémonie élèves 6e année École Du Chêne
	20 juin 2024	Cérémonie élèves 6e année École Dyane-Adam Fête champêtre École Patricia-Picknell
	26 juin 2024	Remise de diplômes École George-P-Vanier
Conseiller Lapointe	26 juin 2024	Cérémonie de remise des diplômes, École secondaire Roméo-Dallaire
Conseiller O'Hara	25 juin 2024	Cérémonie de remise des diplômes, École secondaire Gabriel-Dumont
Conseiller Paradis	26 juin 2024	Cérémonie de remise des diplômes, École secondaire Franco-Jeunesse
Conseillère Richez	11 juin 2024	Rencontre avec le Recteur de l'Université de Windsor, Rob Gordon, Carrefour communautaire francophones de Windsor-Essex-Kent
	22 juin 2024	Fête de la Saint-Jean Baptiste, ACFO-Windsor, Ciociaro Club, Windsor
	25 juin 2024	Cérémonie de remise des diplômes, École secondaire de Lamothe-Cadillac
	2 juillet 2024	Rencontre avec l'Assemblée de la francophonie de l'Ontario (AFO) au sujet de la coordination régionale des organismes francophones de la région de Windsor-Essex

**POINT NO 5.4 DE L'ORDRE DU JOUR**



	28 août 2024	Rencontre du Commissaire aux services en français de l'Ontario, Carl Bouchard, Carrefour communautaire francophones de Windsor-Essex-Kent
Conseillère Ruszkowski	26 juin 2024	Cérémonie de remise des diplômes, au Collège français
Conseillère Sigurdson Forbes		
Conseiller Tikeng		
Conseiller Rochefort		

**Calendrier des diversités, le Conseil soulignera pendant ce mois la sensibilisation au syndrome d'alcoolisation fœtal.**

**Septembre 2024**

2-8	Semaine du patrimoine mennonite au Canada (2 <sup>e</sup> semaine de septembre)
2	Fête du Travail (férié)
* 7	Ganesh Chaturthi (Hindouisme)
7	Jour du patrimoine ukrainien
8	Journée internationale de l'alphabétisation
9	Journée de sensibilisation au syndrome d'alcoolisation fœtal
10	Journée mondiale de prévention du suicide
13-22	Semaine de l'accueil (nouveaux arrivants et prospérité collective)
15	Course Terry Fox
*15-16	Al Mawlid (Islam)
19	La Journée Powley (éducation autochtone)
21	Journée internationale pour la paix dans le monde
23	Journée internationale de la langue des signes
23-29	Semaine de l'égalité des genres (4 <sup>e</sup> semaine de septembre)
25	Journée des Franco-Ontariennes et Franco-Ontariens
Dates à confirmer	Semaine de la vérité et la réconciliation (éducation autochtone)  Levée du drapeau des survivantes et survivants des pensionnats autochtones
25	Journée de la Loi Row (sensibilisation aux commotions cérébrales)
30	Journée nationale de la vérité et la réconciliation (journée du chandail orange)



Correspondance

If this information is required in an alternate format, please contact the Accessibility Co-ordinator at 905-623-3379 ext. 2131

June 26, 2024

Kawartha Pine Ridge District School Board  
Via Email: [cathy\\_abraham@kprdsb.ca](mailto:cathy_abraham@kprdsb.ca)

To Kawartha Pine Ridge District School Board:

**Re:** School Year Calendar – Consideration of other holy holidays

**File Number:** PG.25.06

---

At a meeting held on June 24, 2024, the Council of the Municipality of Clarington approved the following Resolution # C-075-24:

That the Minutes from the Diversity Advisory Committee dated May 9, 2024, and June 13, 2024, be received for information;

That Council supports the Clarington Diversity Advisory Committee's position to request the Kawartha Pine Ridge District School Board take into consideration other holy holidays and align certain PA days with days of religious significance not currently reflected as holidays in the traditional school year calendar, providing students with the day off, similar to the calendars approved by the Durham District School Board and Waterloo Region District School Board;

That the request be sent to all school boards within the Municipality of Clarington;  
and

That all interested parties be advised of Council's decision.

Yours truly,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "John Paul Newman".

---

John Paul Newman  
Deputy Clerk  
JPN/lh

c: Clarington Diversity Committee  
Conseil Scolaire Viamonde  
PVNCCDSB

Le 20 septembre 2024

**AUX MEMBRES DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE****Objet : 7<sup>e</sup> Bilan trimestriel du Plan stratégique 2021-2025**

---

**PRÉAMBULE**

Le plan stratégique pluriannuel 2021-2025 fut approuvé le 2 décembre 2020 par les membres du Conseil. Cette nouvelle feuille de route comporte quatre grandes orientations stratégiques :

- *Des élèves épanouis et engagés;*
- *Une organisation à l'écoute, performante et innovante;*
- *Un carrefour francophone accueillant et ouvert sur ses communautés et;*
- *Une gouvernance responsable.*

À partir du plan stratégique pluriannuel, les équipes administratives ont établi des budgets opérationnels ainsi que des plans de services avec des initiatives prioritaires, incluant des cibles spécifiques pour l'année courante. De plus, le secteur de l'éducation prépare et soumet annuellement un *Plan d'amélioration et d'équité du Conseil* avec des cibles et indicateurs précis.

**SITUATION ACTUELLE**

Un sommaire des activités, soit le bilan trimestriel, informe la communauté sur le progrès de la mise en œuvre du [Plan stratégique pluriannuel 2021-2025](#) selon les quatre orientations stratégiques que s'est doté le Conseil.

Ce bilan trimestriel vient détailler les activités pour la période d'avril à août 2024; ce dernier est affiché sur la page Administration : [Bilan trimestriel : septembre 2024 \(csviamonde.ca\)](#)

Le prochain bilan trimestriel sera disponible en décembre 2024.

**Il est recommandé :**

**Que** le rapport sur le *7<sup>e</sup> Bilan trimestriel du Plan stratégique 2021-2025* soit reçu.

**Présenté et préparé par :**

Le directeur de l'éducation par intérim,  
Michel Laverdière

Le 20 septembre 2024

**AUX MEMBRES DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE****Objet : Tableau récapitulatif des résolutions adoptées en 2023-2024**

---

Afin de faciliter une gouvernance responsable de la part des membres du Conseil, un tableau récapitulatif des résolutions adoptées au cours de l'année scolaire 2023-2024 est présenté.

Ce tableau récapitulatif permet de synthétiser les décisions et assure une transparence à la réalisation du plan stratégique du Conseil. Il est souhaité que celui-ci facilite la lecture et la compréhension des décisions dans les secteurs :

- Finances (annexe A),
- Éducation (annexe B),
- Immobilisation, entretien et planification (annexe C), et
- Dans le cycle de révision, d'élaboration et d'abrogation des politiques (annexe D).

**IL EST RECOMMANDÉ :**

**QUE** le rapport en date du 20 septembre 2024 intitulé *Tableau récapitulatif des résolutions adoptées en 2023-2024* soit reçu.

**Préparé et présenté par :**

Le directeur de l'éducation par intérim,  
Michel Laverdière

p.j. (4)

**PUBLIC**

**Annexe A**

**Les résolutions adoptées du Conseil Scolaire Viamonde**

**Séances publiques**  
(Septembre 2023 à juin 2024)

**AFFAIRES**

<b>Septembre 2023</b>	
<b>PUB-1</b>	<b>QUE</b> le rapport en date du 22 septembre 2023 intitulé <i>Rapport financier trimestriel – trois premiers trimestres (septembre 2022 à mai 2023)</i> soit reçu.
<b>PUB-2</b>	<b>QUE</b> le Conseil verse les frais de cotisation à l'ACÉPO au montant de 96 403,42 \$ incluant la TVH pour l'année scolaire 2023-2024.
<b>PUB-3</b>	<b>QUE</b> le Conseil verse à l'ACEPO les frais reliés au partenariat avec l'OPSBA d'un montant de 9 989,20 \$ incluant la TVH pour l'année scolaire 2023-2024.
<b>Octobre 2023</b>	
	Sans objet
<b>Novembre 2023</b>	
<b>PUB-4</b>	<b>QUE</b> l'affectation statutaire de 28 270 790 \$ soit affectée vers le surplus non disponible à des fins de conformité.
<b>PUB-5</b>	<b>QUE</b> le solde du déficit annuel de 2 716 538 \$ soit affecté à l'excédent de fonctionnements accumulé disponible à des fins de conformité.
<b>PUB-6</b>	<b>QUE</b> soit affecté de l'excédent de fonctionnements accumulé : <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 640 411 \$ au compte de surplus pour nouvelles écoles pour l'École secondaire Michelle-O'Bonsawin;</li> <li>• 2 680 268 \$ au compte de surplus pour équipement informatique.</li> </ul>
<b>PUB-7</b>	<b>QUE</b> soit affecté à l'excédent de fonctionnements accumulé : <ul style="list-style-type: none"> <li>• 430 056 \$ du compte de surplus pour nouvelles écoles suivant la conclusion du projet d'école Franco-Niagara;</li> <li>• 167 328 \$ du compte de surplus pour nouvelles écoles suivant la conclusion du projet d'Académie de la Moraine;</li> <li>• 19 108 \$ du compte de surplus pour les intérêts sur la dette non supportée;</li> <li>• 69 056 \$ du compte de surplus du fonds d'amortissement du TDSB;</li> <li>• 397 538 \$ du compte de surplus pour les projets d'immobilisation engagés pour la dépense d'amortissement associée.</li> </ul>

PUB-8	<b>QUE</b> soit affecté au surplus de projets d'immobilisation engagés : <ul style="list-style-type: none"> <li>• 3 279 941 \$ du compte de surplus pour les nouvelles écoles.</li> </ul>
PUB-9	<b>QUE</b> le Conseil approuve les états financiers pour l'année scolaire 2022-2023, tels que présentés à l'annexe A, selon la recommandation du Comité de vérification à cet effet.
	<b>Décembre 2023</b>
PUB-10	<b>QUE</b> le Conseil adopte le budget révisé de 262 879 056 \$ selon les modalités présentées dans ce rapport et ses annexes, y compris les changements à la dotation et la variance dans les dépenses.
PUB-11	<b>QUE</b> le Conseil autorise l'administration d'ajouter des projets ponctuels, du personnel supplémentaire et d'acheter de l'équipement supplémentaire si un surplus budgétaire se dégage au cours de l'année, et ce, en lien avec le Plan stratégique 2021-2025 et les besoins des écoles.
	<b>Janvier 2024</b>
PUB-12	<b>Que</b> le rapport sur le <i>Bilan trimestriel de la mise en œuvre du Plan stratégique 2021-2025 – janvier 2024</i> soit reçu.
	<b>QUE</b> le rapport en date du 18 janvier 2024 sur les <i>Rapports annuels des consortiums de transport scolaire</i> soit reçu.
	<b>Mars 2024</b>
PUB-13	<b>QUE</b> le Conseil approuve les orientations budgétaires telles que présentées dans le présent rapport.
	<b>Avril 2024</b>
PUB-14	<b>QUE</b> le rapport en date du 12 avril 2024 intitulé <i>Rapport financier trimestriel – deux premiers trimestre (sept. 2023 à fév. 2024)</i> soit reçu.
	<b>Mai 2024</b>
Résolution 24-101	<b>QUE</b> le rapport en date du 24 mai 2024 sur les <i>Prévisions budgétaires préliminaires et dotation préliminaire 2024-2025</i> soit reçu.
Résolution 24-102	<b>QUE</b> le Conseil approuve la dotation des écoles pour l'année scolaire 2024-2025 telle que présentée.
	<b>QUE</b> le Conseil approuve en principe un déficit d'environ 2 400 000 \$ relié au transport scolaire.
	<b>Juin 2024</b>
Résolution 24-111	<b>QUE</b> le Conseil approuve l'utilisation de 3 432 554 \$ de l'excédent accumulé pour équilibrer le budget.
	<b>QUE</b> le Conseil approuve le budget 2024-2025 de 276 339 867 \$ tel présenté dans les documents en annexe.
	<b>QUE</b> le Conseil approuve les changements de dotation du

<p>personnel pour les écoles et les services et secteurs tels que présentés.</p> <p><b>QUE</b> le Conseil approuve le plan d'élimination du déficit tel que présenté.</p> <p><b>QUE</b> le Conseil autorise la direction de l'éducation par intérim à procéder à l'embauche supplémentaire nécessaire du personnel enseignant, du personnel d'aide à l'enseignement et du personnel de la petite enfance selon la variance des effectifs scolaires.</p> <p><b>QUE</b> le Conseil autorise la direction de l'éducation par intérim à procéder à l'embauche du personnel qui sera nécessaire pour pourvoir à des postes financés par des subventions spéciales accordées après l'approbation du budget.</p>
---

	<b>Décembre 2022</b>
	<b>Janvier 2023</b>
	Aucune résolution.
	<b>Février 2023</b>
	<b>Mai 2023</b>
	<b>Juin 2023</b>

**PUBLIC**

**Annexe B**

**LES RÉOLUTIONS ADOPTÉES DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE**

**Séances publiques**  
(Septembre 2023 à juin 2024)

**ÉDUCATION**

	<b>Septembre 2023</b>
<b>PUB-1</b>	<b>QUE</b> le Conseil approuve la participation des trois membres suivants : conseillers <b>Fortin, Lapointe</b> et <b>Paradis</b> en date du 22 septembre 2023, et que l'administration achemine le formulaire de délégation à la FNCSF avant le 28 septembre 2023.
<b>PUB-2</b>	<b>QUE</b> le rapport sur le <i>4e Bilan trimestriel de la mise en œuvre du Plan stratégique 2021-2025</i> soit reçu.
	<b>QUE</b> le rapport en date du 22 septembre 2023 intitulé <i>Tableau récapitulatif des résolutions adoptées en 2022-2023</i> soit reçu.
<b>PUB-3</b>	<b>QUE</b> le Conseil approuve la participation des trois membres suivants : conseillers <b>Fortin, Lapointe</b> et <b>Paradis</b> en date du 22 septembre 2023, et que l'administration achemine le formulaire de délégation à la FNCSF avant le 28 septembre 2023.
<b>PUB-4</b>	<b>Que</b> le rapport sur le <i>4e Bilan trimestriel de la mise en œuvre du Plan stratégique 2021-2025</i> soit reçu.
<b>PUB-5</b>	<b>QUE</b> le rapport en date du 22 septembre 2023 intitulé <i>Programmes offerts aux élèves durant l'été 2023</i> soit reçu.
<b>PUB-6</b>	<b>QUE</b> le rapport en date du 22 septembre 2023 portant sur le <i>Compte-rendu du projet pilote – Programme de relève à la direction</i> soit reçu.
<b>PUB-7</b>	<b>QUE</b> le rapport n° 3 en date du 22 septembre 2023 intitulé <i>Rapport n° 3 - Comité permanent en Éducation, Équité, Diversité et Inclusion (2022-2023)</i> soit reçu.
<b>PUB-8</b>	<b>QUE</b> le rapport en date du 22 septembre 2023 intitulé <i>Rapport n° 1 (2023-2024) du Comité de vérification en séance publique</i> du soit reçu.

PUB-9	<b>QUE</b> le Conseil approuve la Charte du Comité de vérification tel que recommandé par le Comité de vérification.
<b>Octobre 2023</b>	
PUB-10	<b>QUE</b> le rapport en date du 19 octobre 2023 intitulé <i>Calendrier des réunions du Conseil pour l'année 2024</i> soit reçu.
PUB-11	<b>QUE</b> le rapport en date du 19 octobre 2023 intitulé <i>Plan d'action pour la réussite en mathématiques (PARM) 2023-2024 – Viamonde</i> soit reçu.
PUB-12	<b>QUE</b> le rapport en date du 19 octobre 2023 intitulé <i>Sondage de satisfaction et de climat scolaire 2022-2023</i> soit reçu.
PUB-13	<b>QUE</b> le rapport en date du 19 octobre intitulé <i>Résultats aux tests de l'Office de la Qualité et de Responsabilité en Éducation (OQRE), 3<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année (lecture, écriture et mathématiques), 9<sup>e</sup> année (test provincial de mathématiques) et test provincial de compétences linguistique pour l'année scolaire 2022-2023</i> soit reçu.
PUB-14	<b>QUE</b> le Conseil approuve la modification du nom du Comité consultatif de l'enfance en difficulté (CCED) à Comité consultatif de l'éducation spécialisée (CCÉS).
PUB-15	<b>QUE</b> le Conseil approuve la nomination suivante : - <b>Mme Dyanath Lawani</b> Fournier, représentante de SickKids/Garry Hurvitz Centre for Community Mental Health.
PUB-16	<b>QUE</b> le rapport n° 4 en date du 19 octobre 2023 intitulé <i>Rapport n° 4 - Comité permanent en éducation, équité, diversité et inclusion (2022-2023)</i> soit reçu.
PUB-17	<b>QUE</b> le rapport n° 3 en date du 19 octobre 2023 intitulé <i>Rapport n° 3 - Comité des Secteurs - SIEP, COM, AFF, SRH (2022-2023)</i> soit reçu.
PUB-18	<b>QUE</b> le rapport en date du 19 octobre 2023 intitulé <i>Rapport n° 1 du CCED (2023-2024)</i> soit reçu.
PUB-19	<b>QUE</b> le rapport en date du 19 octobre 2023 intitulé <i>Rapport n° 2 du CCED (2023-2024)</i> soit reçu.
<b>Novembre 2023</b>	
PUB-20	<b>QUE</b> le rapport en date du 16 novembre 2023 intitulé <i>Initiatives systémiques en animation culturelle</i> soit reçu.
PUB-21	<b>QUE</b> le rapport en date du 16 novembre 2023 intitulé <i>Conseil d'éducation autochtone</i> soit reçu.

PUB-22	<b>QUE</b> le Conseil approuve les sorties éducatives prévues au Québec et en Europe durant l'année scolaire 2023-2024.
PUB-23	<b>QUE</b> le rapport en date du 16 novembre 2023 intitulé <i>Rapport n° 2 (2023-2024) – séance publique du comité de vérification</i> soit reçu.
<b>Décembre 2023</b>	
PUB-24	<b>QUE</b> le Conseil approuve le <i>Calendrier des réunions du Conseil pour l'année 2024</i> tel qu'il figure à l'Annexe A.
PUB-25	<b>QUE</b> le rapport en date du 16 novembre 2023 <i>Retour sur le 33<sup>e</sup> Congrès annuel de la Fédération nationale des conseils scolaires francophones (FNCSF)</i> soit reçu.
PUB-26	<b>QUE</b> le rapport annuel 2022-2023 soit acheminé au ministère de l'Éducation de l'Ontario, tel que l'exige le règlement.
PUB-27	<b>QUE</b> le Conseil approuve la sortie éducatif prévue à Gatineau au Québec de l'École secondaire Le Caron durant l'année scolaire 2023-2024.
PUB-28	<b>QUE</b> le rapport en date du 15 décembre 2023 intitulé <i>Rapport de monitoring sur les sorties éducatives approuvées par le Conseil</i> soit reçu.
PUB-29	<b>QUE</b> le Conseil approuve les cinq nominations dans les régions pour pourvoir les vacances au sein du Comité de participations des parents.
PUB-30	<b>QUE</b> le rapport en date du 15 décembre 2023 intitulé <i>Rapport n° 1 du Comité permanent en éducation, équité, diversité et inclusion (2023-2024)</i> soit reçu.
PUB-31	<b>QUE</b> les rapports en date du 15 décembre 2023 intitulés <i>Rapport n° 3 et n° 4 du Comité Consultatif pour l'éducation spécialisée (2023-2024)</i> soient reçus.
PUB-32	<b>QUE</b> le rapport en date du 15 décembre 2023 intitulé <i>Rapport n° 2 (2023-2024) – Comité de Gouvernance</i> soit reçu.
PUB-33	<b>QUE</b> le rapport en date du 15 décembre 2023 intitulé <i>Rapport n° 4 du Comité des secteurs</i> soit reçu.
<b>Janvier 2024</b>	
PUB-34	<b>QUE</b> le rapport en date du 18 janvier 2024 intitulé <i>Rapport financier trimestriel – premier trimestre (sept. à nov. 2023)</i> soit reçu.
PUB-35	<b>QUE</b> le rapport en date du 18 janvier 2024 intitulé <i>Services bien-être et santé mentale dans les écoles de Viamonde</i> soit reçu.
PUB-36	<b>QUE</b> le rapport en date du 18 janvier 2024 intitulé <i>Calendriers scolaires 2024-2025</i> soit reçu.
PUB-37	<b>QUE</b> les demandes pour les sorties à Banff de l'École secondaire Le Caron en juin 2024, à Hawaï de l'École

**PUBLIC**

	secondaire Gaétan-Gervais en décembre 2024 et au Costa Rica pour toutes les écoles secondaires en juillet 2025 soient approuvées.
	<b>Mars 2024</b>
PUB-38	<b>QUE</b> seuls les trois membres votants ainsi qu'un membre substitut puissent participer au congrès et être remboursés.
PUB-39	<b>QUE</b> la table revoie la participation des membres au congrès de FNCSF dans une année.
PUB-40	<b>QUE</b> tout membre du Conseil puisse participer à ses frais au congrès de la FNCSF.
PUB-41	<b>QUE</b> le rapport en date du 1 <sup>er</sup> mars 2024 intitulé <i>Taux de diplomation du Conseil scolaire Viamonde – Année scolaire 2021-2022</i> soit reçu.
PUB-42	<b>QUE</b> le rapport en date du 1 <sup>er</sup> mars 2024 intitulé <i>Plan pour la réussite des élèves du Conseil pour l'année scolaire 2023-2024</i> soit reçu.
PUB-43	<b>QUE</b> les membres du Conseil mandatent la Présidente d'envoyer la lettre sur le <i>Projet de loi C-322 – Cadre national visant l'établissement d'un programme d'alimentation en milieu scolaire</i> au gouvernement fédéral.
PUB-44	<b>QUE</b> le Conseil mandate l'administration à proposer des solutions à l'égard de la pétition soumise - <i>Call for an Immediate Change at École secondaire David-Saint-Jacques</i> et de les partager avec la table du Conseil d'ici la fin de l'année scolaire 2023-2024.
PUB-45	<b>QUE</b> la demande pour la sortie dans les Rocheuses canadiennes du 16 au 24 juin 2024 de l'École Franco-Niagara soit approuvée.
PUB-46	<b>QUE</b> le rapport en date du 1 <sup>er</sup> mars 2024 intitulé - <i>Rapport n° 2 - Comité permanent en éducation, équité, diversité et inclusion (2023-2024)</i> soit reçu.
PUB-47	<b>QUE</b> le rapport en date du 1 <sup>er</sup> mars 2024 intitulé - <i>Rapport n° 1 (2024) – Comité de participation des parents (CPP)</i> soit reçu.
PUB-48	<b>QUE</b> le Conseil approuve l'accord du contrat pour les services de vérificateur externe à la firme Raymond Chabot Grant Thornton s.e.n.c.r.l, et ce, pour une période de 5 ans maximum, renouvelable annuellement.
PUB-49	<b>QUE</b> le Conseil approuve la nomination de M <sup>me</sup> Fatoumata Ba au Comité de vérification, et ce, pour une durée de 3 ans débutant le 1 <sup>er</sup> juin 2024.
PUB-50	<b>QUE</b> les rapports en date du 1 <sup>er</sup> mars 2024 intitulés <i>Rapports n° 6 et n° 7 - Comité consultatif de l'éducation spécialisée (2023-2024)</i> , soient reçus.

PUB-51	<b>QUE</b> le rapport en date du 1 <sup>er</sup> mars 2024 intitulé <i>Rapport n° 2 - Comité des secteurs du 15 février 2024</i> soit reçu.
<b>Avril 2024</b>	
PUB-52	<b>QUE</b> le rapport sur le <i>Bilan trimestriel de la mise en œuvre du Plan stratégique 2021-2025</i> soit reçu.
PUB-53	<b>QUE</b> les demandes pour les sorties à Montréal et à Québec de l'École secondaire David-Saint-Jacques et la sortie à Montréal de l'École secondaire Toronto Ouest soient approuvées.
PUB-54	<b>QUE</b> le présent rapport en date du 12 avril 2024 intitulé <i>Demandes de projets de recherche-action au sein du Conseil scolaire Viamonde</i> soit reçu.
PUB-55	<b>QUE</b> le rapport en date du 12 avril 2024 intitulé <i>Rapport n° 2 – Comité de participation des parents</i> soit reçu.
PUB-56	<b>QUE</b> le rapport en date du 12 avril 2024 intitulé - <i>Rapport n° 2 – Comité de Gouvernance</i> soit reçu.
PUB-57	<b>QUE</b> le rapport en date du 12 avril 2024 intitulé <i>Rapport n° 3 - Comité permanent en éducation, équité, diversité et inclusion</i> soit reçu.
<b>Mai 2024</b>	
Résolution 24-92	<b>QUE</b> le Conseil autorise l'administration de payer la cotisation annuelle de 14 699,00 \$ à la FNCSF.
Résolution 24-93	<b>QUE</b> le Conseil approuve la participation de <b>Mme Oger, M. Rochefort et M. Lapointe</b> comme les trois membres votants qui choisissent d'assister au 34 <sup>e</sup> Congrès annuel de la FNCSF ainsi que le suppléant M. Fortin. <b>QUE</b> seuls les trois membres votants qui participeront au Congrès ainsi que la personne suppléante puissent être remboursés.
Résolution 24-94	<b>QUE</b> le Conseil mandate ses représentants auprès de l'ACÉPO de soulever les enjeux liés aux élections scolaires prévues en 2026.
Résolution 24-95	<b>QUE</b> le rapport en date du 24 mai 2024 intitulé <i>Rapport n° 8 du Comité consultatif de l'éducation spécialisée</i> soit reçu.
Résolution 24-96	<b>QUE</b> le rapport en date du 24 mai 2024 intitulé <i>Rapport n° 9 du Comité consultatif de l'éducation spécialisée</i> soit reçu.
Résolution 24-97	<b>QUE</b> le rapport en date du 24 mai 2024 intitulé <i>Rapport no 2 – Comité des secteurs – séance publique</i> soit reçu.
Résolution 24-100	<b>QUE</b> le Conseil approuve la nomination de M <sup>lle</sup> Juliette Abbat-Fraser comme élève conseillère pour un mandat de deux ans à partir du 1 <sup>er</sup> août 2024, et ce, jusqu'au 31 juillet 2026.
Résolution 24-103	<b>QUE</b> la demande pour la sortie à Denholm au Québec de l'École élémentaire Micheline-Saint-Cyr et la sortie en Espagne et au Portugal des écoles secondaires David-Saint-Jacques et Gaétan-Gervais soit approuvée.

Résolution 24-104	QUE la fiche de renseignements sur la sortie éducative à Montréal pour le Concours de Robotique des diverses écoles sera versée et entérinée aux archives.
Résolution 24-106	<b>QUE</b> le rapport en date du 24 mai 2024 intitulé <i>Promesse Viamonde - Sondage auprès des élèves</i> soit reçu.
<b>Juin 2024</b>	
Résolution 24-112	<b>QUE</b> le Conseil approuve le Plan pluriannuel de l'enfance en difficulté 2024-2025 révisé en date du 20 juin 2024.
Résolution 24-114	<b>QUE</b> le rapport en date du 20 juin 2024 intitulé <i>Rapport n° 3 - Comité de participation des parents</i> soit reçu.
Résolution 24-115	<b>QUE</b> le rapport en date du 20 juin 2024 intitulé <i>Rapport n° 4 - Séance Publique du Comité de vérification</i> soit reçu.
Résolution 24-116	<b>QUE</b> le comité recommande au Conseil d'approuver le Plan pluriannuel de l'enfance en difficulté 2024-2025 tel que présenté aux fins de diffusion.
Résolution 24-117	<b>QUE</b> le rapport en date du 20 juin 2024 intitulé <i>Rapport n° 4 - Comité permanent en Éducation, Équité, Diversité et Inclusion</i> soit reçu.
Résolution 24-118	<b>QUE</b> le rapport en date du 20 juin 2024 intitulé <i>Rapport n° 4 - Comité de Gouvernance</i> soit reçu.
Résolution 24-119	<b>QUE</b> le rapport en date du 20 juin 2024 intitulé <i>Rapport n° 3 du Comité des Secteurs</i> du 13 juin 2024 soit reçu.
Résolution 24-120	<b>QUE</b> le rapport en date du 20 juin 2024 intitulé <i>Monitoring des sorties éducatives, catégories 1 et 2</i> soit reçu.
Résolution 24-121	<b>QUE</b> le rapport en date du 20 juin portant sur <i>les Ateliers pour les parents, tuteurs et tuteuses</i> soit reçu.
Résolution 24-122	<b>QUE</b> le rapport en date du 20 juin portant sur le <i>Projet de Participation et engagement des parents</i> soit reçu.

**LES RÉOLUTIONS ADOPTÉES DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE**

**Séances publiques**

(Septembre 2023 à juin 2024)

**SIEP**

	<b>Septembre 2023</b>
	Aucune résolution
	<b>Octobre 2024</b>
	Aucune résolution
	<b>Novembre 2023</b>
	Aucune résolution
	<b>Décembre 2023</b>
	Aucune résolution
	<b>Janvier 2024</b>
	Aucune résolution
	<b>Mars 2024</b>
	Aucune résolution
	Aucune résolution
	<b>Avril 2024</b>
	Aucune résolution
	<b>Mai 2024</b>
	Aucune résolution
	<b>Juin 2024</b>
Résolution 24-123	<b>QUE</b> le rapport en date du 20 juin 2024 intitulé <i>Bilan des projets de réfection des écoles 2022-2023</i> soit reçu.
Résolution 24-124	<b>QUE</b> le rapport en date du 20 juin 2024 intitulé <i>Mise à jour – Pétition en lien avec les blocs sanitaires à l'École secondaire David-Saint-Jacques</i> soit reçu.

**LES RÉOLUTIONS ADOPTÉES DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE**

**Séances publiques**

**(Septembre 2023 à juin 2024)**

**POLITIQUES**

	<b>Septembre 2023</b>
<b>PUB-1</b>	<b>QUE</b> le Conseil procède à abroger la politique et ses directives administratives 4,102 - <i>Comité de participation des parents</i>
<b>PUB-2</b>	<b>QUE</b> le Conseil approuve la Politique n°2,103 – <i>Signataires autorisés</i> telle que présentée aux fins de diffusion et de mise en vigueur.
<b>PUB-3</b>	<b>QUE</b> le Conseil approuve la <i>Politique n° - 3,104 -Tenue vestimentaire</i> telle que présentée aux fins de diffusion et de mise en vigueur.
<b>PUB-4</b>	<b>QUE</b> le Conseil approuve la Politique no 3,405 – <i>Équité et éducation inclusive</i> telle que présentée aux fins de diffusion et de mise en vigueur.
	<b>Octobre 2023</b>
<b>PUB-5</b>	<b>QUE</b> le Conseil approuve la Politique 3,101 - <i>Frais pour le matériel et les activités d'apprentissage</i> telle que modifiée en séance tenante aux fins de diffusion et de mise en vigueur.
<b>PUB-6</b>	<b>QUE</b> le Conseil approuve la Politique 2,104 - Mesures antifraudes telle que modifiée en séance tenante aux fins de diffusion et de mise en vigueur.
<b>PUB-7</b>	<b>QUE</b> le Conseil approuve la Politique 2,300 - <i>Placements</i> telle que présentée aux fins de diffusion et de mise en vigueur.
<b>PUB-8</b>	<b>QUE</b> le Conseil approuve la Politique 2,305 - <i>Dépenses auxiliaires admissibles</i> telle que présentée aux fins de diffusion et de mise en vigueur.
<b>PUB-9</b>	<b>QUE</b> le Conseil approuve la Politique 2,401 <i>Gestion des systèmes de vidéosurveillance</i> telle que modifiée en séance tenante aux fins de diffusion et de mise en vigueur.
	<b>Novembre 2023</b>
<b>PUB-10</b>	<b>QUE</b> le Conseil approuve la Politique n° 1,102 – <i>Défense des intérêts</i> telle que présentée aux fins de diffusion et de mise en vigueur.

**PUBLIC**

PUB-11	<b>QUE</b> le Conseil approuve la Politique n° 5,401 - <i>Évaluation du rendement des membres du personnel</i> telle que présentée aux fins de diffusion et de mise en vigueur.
<b>Décembre 2023</b>	
PUB-12	<b>QUE</b> le Conseil approuve la Politique n° - 2,502 <i>Examen des installations destinées aux élèves</i> telle que modifiée aux fins de diffusion et de mise en vigueur.
PUB-13	<b>QUE</b> le Conseil approuve la Politique n° 2,503 <i>Planification des opportunités de partenariat en immobilisation</i> telle que présentée aux fins de diffusion et de mise en vigueur.
PUB-14	<b>QUE</b> le Conseil approuve la Politique n° 1,106 <i>Témoignages de sympathie en cas de décès ou d'événements tragiques</i> telle que présentée aux fins de diffusion et de mise en vigueur.
<b>Janvier 2024</b>	
PUB-15	<b>QUE</b> le Conseil approuve la Politique n° 3,302 – <i>Utilisation d'un animal d'assistance par les élèves</i> telle que présentée aux fins de diffusion et de mise en vigueur.
PUB-16	<b>QUE</b> le Conseil approuve la Politique n° - 1,104 <i>Représentation des élèves à la table du Conseil</i> telle que présentée aux fins de diffusion et de mise en vigueur.
<b>Mars 2024</b>	
PUB-17	<b>QUE</b> le Conseil approuve la Politique n° 3,402 – <i>Éducation environnementale</i> telle que présentée aux fins de diffusion et de mise en vigueur.
PUB-18	<b>QUE</b> le Conseil approuve la Politique n° 3,406 - <i>Évaluation du rendement des élèves</i> telle que présentée aux fins de diffusion et de mise en vigueur.
PUB-19	<b>QUE</b> le Conseil approuve la Politique n° 5,205 - <i>Santé et sécurité au travail</i> telle que présentée aux fins de diffusion et de mise en vigueur.
<b>Avril 2024</b>	
PUB-20	<b>QUE</b> le Conseil approuve la Politique n° 1,108 – <i>Usage des drapeaux</i> telle que présentée aux fins de diffusion et de mise en vigueur.
<b>Mai 2024</b>	
Résolution 24-98	<b>QUE</b> le Conseil approuve la <i>Politique n° - 3,200 - Accès aux lieux scolaires</i> telle que présentée aux fins de diffusion et de mise en vigueur.
Résolution 24-99	<b>QUE</b> le Conseil abroge la <i>Politique n° 5,200 - Règlement de différend pour le personnel non syndiqué</i> .
<b>Juin 2024</b>	
Résolution 24 -125	<b>QUE</b> le Conseil approuve la Politique n° 3,204 – <i>Stratégie de sécurité dans les écoles</i> telle que présentée aux fins de diffusion et de mise en vigueur.
Résolution	<b>QUE</b> le Conseil approuve la Politique n° 2,308 – <i>Budget annuel</i> tel

**PUBLIC**

24 -126	que modifié aux fins de diffusion et de mise en vigueur.
Résolution 24 -127	<b>QUE</b> le Conseil approuve la Politique n° 2,201- <i>Transport des élèves</i> tel que modifié aux fins de diffusion et de mise en vigueur.
Résolution 24 -128	<b>QUE</b> le Conseil approuve la Politique n° 2,200 - <i>Approvisionnement</i> tel que modifié aux fins de diffusion et de mise en vigueur.
Résolution 24 -129	<b>QUE</b> le Conseil approuve la Politique n° 5,206 <i>Mesures disciplinaire</i> telle que modifiée aux fins de diffusion et de mise en vigueur.

Le 20 septembre 2024

**AUX MEMBRES DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE**

**Objet : Rapport financier trimestriel – trois premiers trimestres  
(sept 2023 à mai 2024)**

---

Le 26 juillet 2024, la fiche de renseignements intitulée *Rapport financier trimestriel – trois premiers trimestres (sept 2023 à mai 2024)* a été diffusée aux membres du Conseil.

La fiche de renseignement incluse en annexe est présentée pour fin de discussion, s'il y a lieu.

**IL EST RECOMMANDÉ :**

**QUE** le rapport en date du 20 septembre 2024 intitulé *Rapport financier trimestriel – trois premiers trimestres (sept 2023 à mai 2024)* soit reçu.

Préparé par :  
Le surintendant des services corporatifs et trésorier,  
Jason Rodrigue

Présenté par :  
Le directeur de l'éducation par intérim,  
Michel Laverdière

p.j. 1)

## **FICHE DE RENSEIGNEMENTS**

Le 26 juillet 2024

### **AUX MEMBRES DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE**

**Objet : Rapport financier trimestriel – trois premiers trimestres (sept 2023 à mai 2024)**

---

En annexe se trouve le rapport trimestriel qui couvre les dépenses des trois premiers trimestres, soit du 1<sup>er</sup> septembre 2023 au 31 mai 2024.

Ce format présente les informations suivantes :

**(1) Budget révisé**

Cette colonne présente les montants du budget annuel tel qu'approuvé par le Conseil.

**(2) Prévisions**

Cette colonne indique les changements au cours de l'année qui pourraient être identifiés et occasionnés des variations significatives au budget.

**(3) Dépenses au 31 mai 2024**

Ce montant représente les dépenses encourues à jour pour l'année en cours de même que le pourcentage du budget qu'elles représentent.

**(4) Dépenses au 31 mai 2023**

Ce montant représente les dépenses encourues pour l'année précédente pour la période correspondante, de même que le pourcentage des dépenses totales encourues pour l'année précédente.

**(5) Variation de tendance**

La variation de tendance représente la différence entre les deux pourcentages mentionnés ci-dessus multipliés par le montant total budgété. Ce calcul vise à dégager l'impact potentiel du rythme des dépenses durant l'année. Si le pourcentage dépensé du budget de cette année était plus élevé que ce que nous aurions constaté l'année précédente, l'équipe des finances ferait immédiatement une analyse puisque les ressources se consommeraient alors plus rapidement. Il faudrait déterminer les raisons et les conséquences à long terme.



Les dépenses devraient généralement se situer à l'intérieur du budget révisé approuvé par le Conseil.

Les paiements rétrospectifs en lien avec la loi 124 et les négociations syndicales sont exclus des résultats afin de permettre une meilleure comparaison de la variance entre budget et dépenses réel. Les revenus et dépenses additionnels reliés aux salaires seront présentés aux états financiers quand les montants finaux seront connus.

Ce rapport sera présenté lors de la réunion du Conseil le 20 septembre 2024.

Préparé par :

Le surintendant des services corporatifs et trésorier  
Jason Rodrigue

Présenté par :

Le directeur de l'éducation par intérim  
Michel Laverdière

P. J. : Annexe A

**Rapport financier**  
**Pour la période du 1er septembre 2023 au 31 mai 2024**

FONCTIONNEMENT	BUDGET REVISE				(3) Au 31 mai 2024 \$	% BR	AUSUBA 2023		Variation de tendance	
	(1) Budget révisé	(2) Prévisions	Variation				(4) \$	% ÉF	(5) \$	%
<b>Enseignement</b>										
Titulaires de classe			\$	%			75 052 362	78,7%	(1 735 602)	(1,8%)
Suppléances							6 959 343	86,1%	1 022 259	12,6%
Aide à l'enseignement	94 974 646	94 974 646		0,0%	76 515 086	80,6%	13 004 515	84,2%	(24 994)	(0,2%)
Petite enfance	8 120 373	8 120 373		0,0%	5 969 563	73,5%	3 810 310	85,5%	(100 473)	(2,2%)
Manuels scolaires, matériel et fournitures	15 970 296	15 970 296		0,0%	13 464 241	84,3%	4 326 924	57,6%	528 394	6,8%
	4 494 805	4 494 805		0,0%	3 945 172	87,8%	1 400 083	97,8%	1 104 523	47,7%
	7 729 554	7 729 554		0,0%	3 925 839	50,8%	9 049 502	77,6%	530 454	4,3%
	2 317 739	2 317 739		0,0%	1 161 810	50,1%	3 118 523	84,1%	203 288	5,0%
	12 429 175	12 429 175		0,0%	9 119 911	73,4%	701 403	151,1%	258 174	25,5%
	4 081 537	4 081 537		0,0%	3 228 227	79,1%	-	-	-	-
	1 011 145	1 011 145		0,0%	1 269 462	125,5%	8 253 069	75,5%	(87 325)	(0,8%)
	-	-		-	-	-	4 924 049	95,2%	390 158	7,2%
	10 808 022	10 808 022		0,0%	8 247 202	76,3%	3 819 451	77,3%	647 295	11,5%
	5 389 281	5 389 281		0,0%	4 738 902	87,9%	64 129	37,9%	(9 637)	(17,8%)
	5 639 668	5 639 668		0,0%	3 711 725	65,8%	<b>134 483 662</b>	<b>79,4%</b>	<b>2 726 513</b>	<b>1,2%</b>
	54 053	54 053		0,0%	30 102	55,7%				
	<b>173 020 294</b>	<b>173 020 294</b>		<b>0,0%</b>	<b>135 327 241</b>	<b>78,2%</b>				
Soutien professionnel et paraprofessionnel							151 898	83,3%	26 309	14,6%
Services de bibliothèque et d'orientation	179 930	179 930		0,0%	123 618	68,7%	1 053 539	71,1%	(97 242)	(8,8%)
Perfectionnement professionnel	1 101 380	1 101 380		0,0%	880 461	79,9%	5 660 328	72,5%	424 531	5,1%
	8 308 817	8 308 817		0,0%	5 599 882	67,4%	<b>6 865 765</b>	<b>72,5%</b>	<b>353 597</b>	<b>3,6%</b>
	<b>9 590 127</b>	<b>9 590 127</b>		<b>0,0%</b>	<b>6 603 962</b>	<b>68,9%</b>				
Chefs de section							22 371 445	89,8%	791 176	2,9%
Directions, directions adjointes	27 147 173	27 147 173		0,0%	23 577 531	86,9%	<b>22 371 445</b>	<b>89,8%</b>	<b>791 176</b>	<b>2,9%</b>
	<b>27 147 173</b>	<b>27 147 173</b>		<b>0,0%</b>	<b>23 577 531</b>	<b>86,9%</b>				
Secrétaires d'école et fournitures							17 327 561	76,7%	(32 720)	(0,1%)
Conseillers et conseillères pédagogiques	24 253 757	24 253 757		0,0%	18 643 949	76,9%	0	0,0%	(115 606)	(71,8%)
	160 941	160 941		0,0%	115 606	71,8%	3 287 543	75,0%	69 420	1,7%
Éducation permanente, cours d'été et langues int.	4 154 188	4 154 188		0,0%	3 046 221	73,3%	12 240 744	75,5%	85 519	0,5%
<b>Total enseignement</b>	<b>16 843 649</b>	<b>16 843 649</b>		<b>0,0%</b>	<b>12 632 737</b>	<b>75,0%</b>	<b>32 855 848</b>	<b>75,2%</b>	<b>6 614</b>	<b>(0,6%)</b>
	<b>45 412 535</b>	<b>45 412 535</b>		<b>0,0%</b>	<b>34 438 513</b>	<b>75,8%</b>	<b>196 576 720</b>	<b>79,5%</b>	<b>2 837 558</b>	<b>1,1%</b>
<b>Administration</b>										
Conseillers scolaires	<b>255 170 129</b>	<b>255 170 129</b>		<b>0,0%</b>	<b>199 947 246</b>	<b>78,4%</b>				
Directeurs et agents de supervision							-	0,0%	-	0,0%
Administration du conseil	2 330 000	2 330 000		0,0%	-	0,0%	570 114	100,0%	-	0,0%
	570 114	570 114		0,0%	570 114	100,0%				
<b>Total administration</b>	<b>1 243 658</b>	<b>1 643 158</b>	<b>399 500</b>	<b>32,1%</b>	<b>1 315 433</b>	<b>80,1%</b>	<b>2 950 186</b>	<b>70,0%</b>	<b>(165 100)</b>	<b>(10,0%)</b>
	4 088 287	4 088 287		0,0%	-	0,0%				
	<b>8 232 059</b>	<b>8 631 559</b>	<b>399 500</b>	<b>4,9%</b>	<b>1 885 547</b>	<b>21,8%</b>	<b>3 520 300</b>	<b>43,4%</b>	<b>(165 100)</b>	<b>21,5%</b>
	<b>263 402 188</b>	<b>263 801 688</b>	<b>399 500</b>	<b>0,2%</b>	<b>201 832 793</b>	<b>76,5%</b>				

**EXPLICATIONS DES VARIATIONS DU BUDGET**

Les dépenses encourues suivent la même tendance que l'année dernière et si elle se poursuit, les dépenses devraient se situer dans les paramètres du budget.

La variance observée dans les dépenses d'Ordinateurs de classe est en raison des dépenses planifiées pour affectation à la réserve TI en fin d'année.

Les prévisions augmentées pour les projets spéciaux sont en raison des subventions OPA et les programmes ON y va pour lesquels nous avons les revenus contrebalançant.

\*Le Ministère a exigé une provision pour les groupes d'employés suivant :

- FEESO : Augmentation de 1 \$/heure pour chacune des années 2023-2023 et 2023-2024; et

- AEFO : Augmentation de 1,25 % pour chacune des années 2023-2023 et 2023-2024.

À noter que les paiements rétroactifs en lien avec la loi 124 et les négociations syndicales ont lieu en cours d'année, mais sont exclus des résultats pour fins de comparaison. Les revenus et dépenses additionnels seront pr seront connus.

Le 20 septembre 2024

**AUX MEMBRES DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE****Objet : ACÉPO - Frais annuels 2024-2025**

Le Conseil est membre de l'Association des conseils scolaires des écoles publiques de l'Ontario (ACÉPO) et cotise annuellement.

L'ACÉPO a résolu de maintenir des liens privilégiés avec l'Ontario Public School Boards' Association (OPSBA). À cette fin, les conseils membres contribuent une somme supplémentaire à l'ACÉPO pour ce partenariat.

Pour l'année 2024-2025, les frais annuels pour l'ACÉPO et la contribution à OPSBA s'élèvent à 106 906,06 \$.

<b>Frais annuel ACÉPO</b>	
Montant fixe par conseil	5 000,00 \$
Montant par élève (6,18 \$ par élève) (6,12 \$ en 2023-2024)	80 939,46 \$
TVH	11 172,13 \$
<b>Total</b>	<b>97 111,59 \$</b>
<b>Partenariat OPSBA</b>	
Montant fixe par conseil (8 840,00 \$ en 2023-2024)	8 667,67 \$
TVH	1 126,80 \$
<b>Total</b>	<b>9 794,47 \$</b>

\* Le conseil reçoit une ristourne de la TVH égale à 83,3% de la valeur payée.

**IL EST RECOMMANDÉ :**

**QUE** le rapport en date du 20 septembre 2024 intitulé *ACÉPO – Frais annuels pour 2024-2025* soit reçu.

**QUE** le Conseil verse les frais de cotisation à l'ACÉPO au montant de 97 111,59 \$ incluant la TVH pour l'année scolaire 2024-2025.

**QUE** le Conseil verse à l'ACÉPO les frais reliés au partenariat OPSBA au montant de 9 794,47 \$ incluant la TVH pour l'année scolaire 2024-2025.

**Préparé par :**

Le surintendant des services corporatifs et trésorier,  
Jason Rodrigue

**Présenté par :**

Le directeur de l'éducation par intérim,  
Michel Laverdière

Le 20 septembre 2024

**AUX MEMBRES DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE****Objet : Programmes offerts aux élèves durant l'été 2024**

---

**Préambule**

Conformément aux directives et en application d'une variété de subventions du ministère de l'Éducation, les élèves du Conseil ont pu participer à une variété de programmes et d'initiatives permettant une continuité dans leurs apprentissages et d'appliquer ceux-ci dans des contextes différents. Nous continuons nos efforts de rendre l'offre scolaire plus diversifiée et accessible pour l'épanouissement de nos élèves tel qu'énoncé dans l'orientation 1 de notre Plan stratégique 2021-2025.

**Situation actuelle**

Viamonde a soutenu 721 élèves à leur réussite scolaire pendant l'été. Les données selon les programmes se trouvent en annexe. Voici un aperçu des programmes et de leurs objectifs.

- **Pour les élèves du palier élémentaire**

**Camps de littératie pour les élèves à risque de la 1<sup>e</sup> et de la 2<sup>e</sup> année**

Durant 14 jours, les élèves sélectionnés ont participé à un camp d'été de littératie. Ce camp, offert en mode présentiel, a été réparti sur 5 sites à travers le territoire du Conseil pour un total de 67 élèves. Le choix des élèves s'est fait en collaboration avec les écoles, les familles et s'est basé sur le profil de sortie académique. Le but du camp était de réduire les écarts et d'assurer une bonne préparation pour la rentrée 2024. De plus, des sorties éducatives ont été offertes aux élèves ainsi qu'un atelier animé par l'organisme scientifique à l'école et un atelier sur la santé mentale.

**Camp d'été pour des élèves ayant des besoins en éducation spécialisée**

Du 29 juillet au 16 août, nous avons offert un camp d'été EED sur 5 sites (Peel, London, Windsor, Durham et Hamilton) et avons desservi 11 écoles sur le territoire du Conseil. La participation au camp s'est élevée à 38 élèves de la 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> années ayant des plans d'enseignement individualisé.

Chaque journée comportait des activités d'apprentissage en littératie et numératie, des vérifications, des pauses bien-être, les pauses santé (collations et dîner), et des récréations. En littératie, les élèves ont participé à des jeux de réchauffement (p. ex., conscience phonémique, vocabulaire) et ont bénéficié de l'enseignement explicite de stratégies en lecture et en écriture, la pratique guidée des stratégies, des jeux de consolidation et des centres guidés (p. ex., morphologie, orthographe lexicale).

**PUBLIC**

En numératie, les élèves ont consolidé des concepts de base liés à la numératie et à la résolution de problèmes grâce à des apprentissages concrets et ludiques en pratique guidée et pratique autonome. Tous les sites ont également eu la chance de participer à des ateliers BRAVE. Les vendredis après-midi, les élèves se sont amusés grâce à un temps d'activités ludiques telles qu'une chasse aux trésors.

- **Pour les élèves du palier secondaire**

Cours d'été Viamonde

Les élèves ont bénéficié de l'offre de cours d'été Viamonde. Ces cours Viamonde ont été offerts en mode virtuel synchrone. Les placements COOP en présentiel ont été particulièrement populaires, et représentent un grand succès pour le Conseil vu l'étendue du territoire. Le programme de récupération de crédits a aussi connu un succès et a permis aux élèves de se rattraper dans l'obtention des crédits nécessaires à l'obtention du diplôme.

Cours d'été CAVLFO

Les élèves de Viamonde se sont inscrits à 330 cours d'été offerts par le CAVLFO. Ces cours répondent aux exigences du ministère de l'Éducation en ce qui concerne les deux crédits d'apprentissage en ligne dans le cadre des conditions pour l'obtention du diplôme d'études secondaires de l'Ontario.

Accent sur les Jeunes

Pour un troisième été consécutif, le Conseil a organisé les placements d'emploi d'été en collaboration avec ses partenaires francophones communautaires. En juillet et août 2024, dix élèves ont travaillé dans divers rôles chez les partenaires francophones participant à l'initiative. Plusieurs élèves ont été placés en postes d'animation d'activités aux camps d'été. De plus, deux élèves ont été placés aux camps d'été STIM du Conseil, offert aux élèves Noirs et racisés.

Camp d'été STIM pour les élèves Noirs et racisés

Dans le cadre du programme d'appui à la réussite des élèves Noirs (PAREN), le Conseil a organisé un camp d'été pour les élèves qui s'identifient comme Noirs ou racisés.

Ce camp s'est déroulé du 2 au 26 juillet 2024 dans deux écoles du Conseil soit, l'École secondaire Jeunes sans frontières, à Brampton et l'École élémentaire Jeanne Lajoie, à Toronto. Au total, trente-cinq (35) élèves de la 6<sup>e</sup> à la 10<sup>e</sup> année ont participé au Camp STIM 2024.

Ce camp qui en est à sa deuxième édition, vise le développement du leadership et des compétences de base en sciences, technologie, ingénierie et mathématiques (STIM) des élèves Noirs ou racisés; domaines dans lesquels ils sont sous représentés. Le camp a également permis à trois élèves du Conseil de terminer leur programme d'éducation coopérative sous la supervision de membres du personnel responsables du camp d'été. Dans le cadre du programme *Accent sur les jeunes*, le camp a également permis d'offrir un emploi d'été à deux élèves du Conseil. Il a aussi permis à trois élèves d'accumuler des heures de bénévolat nécessaires pour satisfaire à la condition d'obtention du diplôme secondaire. Le camp d'été a également été une occasion pour l'ensemble des participantes d'accroître leur littératie et leurs compétences en santé mentale à travers des ateliers de dramathérapie.

À la suite du camp, la collecte des rétroactions anonymes menée auprès des personnes participantes démontre une très grande satisfaction. Le camp leur a permis d'accroître leur intérêt dans les domaines des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques, de développer leur pensée critique, leur autonomie et leur habileté de collaboration et d'accroître leur estime de soi et leur désir de jouer un rôle de leader dans leur école respective.

Au niveau du bien-être et de la santé mentale, les élèves du camps racisés ont reçu des ateliers de médiation théâtrale en milieu scolaire. L'atelier à médiation théâtrale est un espace qui permet à la personne adolescente en difficulté de bénéficier d'un espace apaisant lui permettant l'exploration de son potentiel créatif et ce, en toute sécurité et sans être confrontée à la moindre notion de performance ni de jugement.

- **Pour les élèves des deux paliers**

Camps Habilo-Socio+ pour les élèves ayant des besoins particuliers

Dans le cadre du programme de perfectionnement des compétences après l'école (PPCAE), le Conseil a organisé un camp Habilo-Socio+ pour un deuxième été consécutif.

Ce camp a eu lieu du 19 au 23 août 2024 dans neuf écoles du Conseil, dont sept écoles élémentaires et deux écoles secondaires. Au total, trente-neuf élèves provenant de 18 écoles du Conseil, du jardin à la 12<sup>e</sup> année, ont participé aux Camps Habilo-Socio+.

Ce camp visait à développer des habiletés interpersonnelles et sociales dans un contexte authentique et amusant, vécu à travers des ateliers de construction, d'arts, de sports et de leadership.

De plus, l'équipe en santé mentale et bien-être a offert deux ateliers aux élèves et leurs parents pour donner des stratégies de la gestion du stress et pour promouvoir le bien-être.

**II EST RECOMMANDÉ :**

**QUE** le rapport en date du 20 septembre 2024 intitulé *Programmes offerts aux élèves durant l'été 2024* soit reçu.

**Préparé par :**

Dounia Bakiri, surintendance de l'éducation  
Roland Desloges, surintendance de l'éducation  
Hugues Kamga, surintendance de l'éducation  
Olivier St-Maurice, surintendance de l'éducation  
Isabelle Turcotte, surintendance de l'éducation

**Présenté par :**

La direction de l'éducation par intérim,  
Michel Laverdière

p. j. (1)

**Cours d'été Viamonde (à part COOP)**

Public cible	Nombre d'élèves	Mode de livraison	Nbre d'élèves suivis en SM
9 <sup>e</sup> à 12 <sup>e</sup> année	83	Synchrone, virtuel	83

**Cours d'été CAVLFO**

Public cible	Nombre d'élèves	Mode de livraison	Nbre d'élèves suivis en SM
9 <sup>e</sup> à 12 <sup>e</sup> année	330	Asynchrone, virtuel	2

**Placements COOP Viamonde**

Public cible	Nombre d'élèves	Mode de livraison
10 <sup>e</sup> à 12 <sup>e</sup> année	119	- présentiel - virtuel

**Accent sur les Jeunes**

Public cible	Nombre d'élèves	Nombre de partenaires communautaires
9 <sup>e</sup> à 12 <sup>e</sup> année	10	8

**Camps STIM pour élèves Noirs et racisés**

Public cible	Nombre d'élèves	Nombre de sites	Mode de livraison	Nbre élèves suivis en SM
Élèves	35	2	En présentiel	33 en individuel

**Camps pédagogiques**

Public cible	Nombre d'élèves	Nombre d'écoles desservies	Nombre de sites	Mode de livraison	Ateliers
Élèves de 1 <sup>e</sup> et 2 <sup>e</sup> année	67	12	5	En présentiel	5 ateliers BRAVE 5 ateliers Sciences à l'école

**Camps pour les élèves ayant des besoins particuliers**

**Camps EED (Enfance en difficulté)**

Public cible	Nombre d'élèves	Nombre d'écoles desservies	Nombre de sites	Mode de livraison	Ateliers BRAVE
Élèves de la 3 <sup>e</sup> à la 5 <sup>e</sup> année	38	11	5	En présentiel	5 ateliers

**Camps Habilo-Socio + (Programme de perfectionnement des compétences après l'école)**

Public cible	Nombre d'élèves	Nombre d'écoles desservies	Nombre de sites	Mode de livraison	Ateliers BRAVE
Élèves TSA EED du palier secondaire et du palier élémentaire	39	18	9	En présentiel	5 ateliers

Le 20 septembre 2024

**AUX MEMBRES DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE**

**Objet : Mise à jour du Code de conduite Viamonde et Codes de conduite des écoles**

---

**PRÉAMBULE**

Le 27 juin 2024, le ministère de l'Éducation de l'Ontario a émis une révision de la Note Politique et Programmes n° 128 dans laquelle le Ministère précise les révisions apportées au Code de conduite provincial et fournis des directives sur le pouvoir et la responsabilité dont sont investis les conseils scolaires pour ce qui est d'élaborer, d'établir et de mettre en application des codes de conduite à l'intention de leurs communautés scolaires, puis d'examiner et d'évaluer ces codes.

Le présent rapport fait la mise à jour du Code de conduite Viamonde ainsi que l'état actuel des Codes de conduite des écoles.

**SITUATION ACTUELLE**

Depuis le 27 août 2024, le Code de conduite Viamonde est affiché à l'adresse <https://csviamonde.ca/viamonde/code-de-conduite-viamonde>. Les normes en matière de comportement acceptable de respect, civilité et civisme, ainsi que de sécurité du code de conduite provincial y sont reflétées. De plus, le code de conduite Viamonde s'arrime avec notre politique 3,204 *Stratégie de sécurité dans les écoles*, telle qu'adoptée par le Conseil lors de la réunion du 20 juin 2024.

Lors de la rencontre des gestionnaires des écoles, tenue le 22 août 2024, l'administration du Conseil a présenté aux directions et directions adjointes des écoles les nouveautés et les attentes relatives aux codes de conduite des écoles. Un extrait des exigences communiquées aux écoles se retrouve dans cette vidéo : [📄 Code de conduite.mp4](#)

Durant la journée pédagogique du 28 août, un temps a été réservé pour permettre au personnel dans les écoles de prendre connaissance des mises à jour et de discuter de la mise en œuvre des nouvelles exigences au sein de leur établissement scolaire.

À la suite de la consultation auprès de sa communauté scolaire, chaque école communiquera son code de conduite finalisé aux familles, en exigeant un accusé de réception de la part de chacune.

Il est à noter qu'afin d'assurer la conformité aux exigences de la Note Politique et Programmes n° 128, les nouvelles exigences du Code de conduite de l'école sont en vigueur depuis la rentrée des élèves le 3 septembre 2024, même si la version finale du code de conduite ne sera disponible qu'après la consultation de la communauté scolaire. Chaque direction d'école consultera son conseil d'école respectif au sujet du code de conduite révisé, lors de sa première rencontre de l'année scolaire 2024-2025.

**IL EST RECOMMANDÉ :**

**QUE** le rapport en date du 20 septembre 2024 intitulé *Mise à jour du Code de conduite Viamonde et Codes de conduite des écoles* soit reçu.

**Préparé par :**

La surintendance de l'éducation,  
Olivier St-Maurice

**Présenté par :**

La direction de l'éducation par intérim,  
Michel Laverdière

Le 20 septembre 2024

**AUX MEMBRES DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE**

**Objet : Formation prévue pour les journées pédagogiques 2024-2025**

---

**PRÉAMBULE**

Les conseils scolaires sont tenus de présenter une description générale des activités prévues lors des journées pédagogiques au plus tard le 15 août 2024 à par l'entremise du Système de calendrier scolaire de l'Ontario (SCSO) et ce, au moins 14 jours avant chaque journée pédagogique conformément aux modifications du Règlement de l'Ontario 304 qui sont entrées en vigueur le 28 juillet 2023.

Le résumé comprend entre autres les renseignements suivants:

- la date, l'horaire et le format des activités, ainsi que le nom de l'entité qui les organise;
- le thème ou la portée des activités;
- une description du contenu visé, y compris les noms et les titres des personnes qui le présentent ou qui le fournissent; et
- une description des modes de présentation du contenu et des méthodes d'apprentissage qui seront utilisées.

Le résumé détaillé doit être publié sur le site Web du Conseil et distribué aux personnes détenant l'autorité parentales.

Sur les sept journées pédagogiques, trois sont consacrées aux priorités provinciales (journées pédagogiques obligatoires).

Les journées pédagogiques obligatoires de l'année scolaire 2024-2025 seront axées en priorité sur :

- la littératie;
- les mathématiques;
- la mise en œuvre d'un programme-cadre axée sur la littératie et les programmes d'études en sciences, technologie, ingénierie et mathématiques (STIM);
- l'orientation et la formation au choix d'une carrière;
- la santé mentale;
- les téléphones portables et le vapotage; et
- l'intimidation et la sécurité à l'école.

**ANTÉCÉDENTS**

Les exigences relatives aux journées pédagogiques émanent des récentes modifications apportées au Règlement 304 *Calendrier scolaire, journées pédagogiques*, lesquelles introduisent de nouvelles exigences relatives à la transparence des journées pédagogiques et sont en vigueur.

La Note Politique et Programmes n° 151 a également été mise à jour le 25 juin 2024 afin de concorder avec les modifications à *Loi sur l'Éducation* pour favoriser la transparence et la reddition des comptes aux familles et les priorités provinciales en matière d'éducation.

**SITUATION ACTUELLE**

L'aperçu des sept journées pédagogiques de l'année 2024-2025 a été soumis et approuvé au MEO en date du 12 août 2024.

Les contenus détaillés de la première journée pédagogique ont été publiés sur le site [web du Conseil](#) au niveau du calendrier, et ce pour les deux paliers élémentaire et secondaire.

Palier élémentaire :

[https://csviamonde.ca/fileadmin/user\\_upload/Journee\\_pedagogique\\_du\\_29\\_a\\_out\\_2024 - Ecoles elementaires - CS Viamonde.pdf](https://csviamonde.ca/fileadmin/user_upload/Journee_pedagogique_du_29_a_out_2024_-_Ecoles_elementaires_-_CS_Viamonde.pdf)

Palier secondaire :

[https://csviamonde.ca/fileadmin/user\\_upload/Journee\\_pedagogique\\_du\\_29\\_a\\_out\\_2024 - Ecoles secondaires - CS Viamonde.pdf](https://csviamonde.ca/fileadmin/user_upload/Journee_pedagogique_du_29_a_out_2024_-_Ecoles_secondaires_-_CS_Viamonde.pdf)

Ces contenus sont également distribués aux personnes détenant l'autorité parentale.

Le Conseil est conforme aux exigences relatives à l'affichage de la description des activités prévues lors des journées pédagogiques.

**IL EST RECOMMANDÉ :**

**QUE** le rapport en date du 20 septembre 2024 intitulé *Formation prévue pour les journées pédagogiques 2024-205* soit reçu.

**Préparé par :**

La surintendante de l'éducation,  
Dounia Bakiri

**Présenté par :**

Le directeur de l'éducation par intérim,  
Michel Laverdière

p. j. (2)

# Calendrier scolaire de l'Ontario 2024-

Ministère de l'Éducation

<b>2025</b> Titre du calendrier <b>2024-2025 - Calendrier scolaire Viamonde - Élémentaire</b>		Description <b>Calendrier scolaire du niveau élémentaire</b>		
Nom du conseil scolaire <b>CS Viamonde</b>	Date de création <b>15 févr., 2024</b>	Palier <b>École élémentaire</b>	Type de calendrier <b>Modifié</b>	Statut <b>Calendrier révisé, Soumis de nouveau pour examen</b>

**Légende**

-  Jour férié
-  Journée d'examen prévue
-  Journée pédagogique
-  Journée pédagogique consacrée aux priorités provinciales\*
-  P\* é par le conseil

Début de l'année scolaire <b>29 août, 2024</b>	Fin de l'année scolaire <b>27 juin, 2025</b>	Première journée des élèves <b>3 sept., 2024</b>	Dernière journée des élèves <b>26 juin, 2025</b>	Nombre total de journées pédagogiques <b>7</b>	Nombre total de journées d'enseignement <b>187</b>	Nombre total de journées d'examen prévues <b>0</b>	C Congé désigné / Demi-journée
---	---	---	---	---	---	---	-----------------------------------

MOIS	1 <sup>ère</sup> semaine					2 <sup>e</sup> semaine					3 <sup>e</sup> semaine					4 <sup>e</sup> semaine					5 <sup>e</sup> semaine					J.Péd.	J.Ens.	J.Exam.
	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V			
août 2024				1	2	5	6	7	8	9	12	13	14	15	16	19	20	21	22	23	26	27	28	29 P*/P*	30 C	1	0	0
septembre 2024	2 F	3	4	5	6	9	10	11	12	13	16	17	18	19	20	23	24	25	26	27 P*/P*	30				1	19	0	
octobre 2024		1	2	3	4	7	8	9	10	11	14 F	15	16	17	18	21	22	23	24	25 P*/P*	28	29	30	31		1	21	0
novembre 2024					1	4	5	6	7	8	11	12	13	14	15	18	19	20	21	22 P	25	26	27	28	29	1	20	0
décembre 2024	2	3	4	5	6	9	10	11	12	13	16	17	18	19	20	23 C	24 C	25 C	26 C	27 C	30 C	31 C				0	15	0
janvier 2025			1 C	2 C	3 C	6	7	8	9	10	13	14	15	16	17	20	21	22	23	24	27	28	29	30	31 P	1	19	0
février 2025	3	4	5	6	7	10	11	12	13	14	17 F	18	19	20	21	24	25	26	27	28						0	19	0
mars 2025	3	4	5	6	7 C	10 C	11 C	12 C	13 C	14 C	17	18	19	20	21	24	25	26	27	28	31					0	15	0
avril 2025		1	2	3	4	7	8	9	10	11	14	15	16	17	18 F	21 F	22	23	24	25	28	29	30			0	20	0
mai 2025				1	2	5	6	7	8	9	12	13	14	15	16	19 F	20	21	22	23	26	27	28	29	30	0	21	0
juin 2025	2	3	4	5	6 P	9	10	11	12	13	16	17	18	19	20	23	24	25	26	27 P	30					2	18	0
juillet 2025		1	2	3	4	7	8	9	10	11	14	15	16	17	18	21	22	23	24	25	28	29	30	31		0	0	0
<b>TOTAL</b>																						<b>7</b>	<b>187</b>	<b>0</b>				

## POINT NO 6.7 DE L'ORDRE DU JOUR

Les écoles ont été assignées:

Nom de l'école	Ville
Académie Alexandre-Dumas	Scarborough
Académie de la Moraine	Richmond Hill
Académie de la Tamise	London
Académie La Pinède	Borden
Collège français élémentaire	Toronto
É Élém Antonine Maillet	Oshawa
É Élém Carrefour des Jeunes	Brampton
É Élém Chantal-Benoit	East Gwillimbury
É Élém Charles-Sauriol	Toronto
É Élém David-Saint-Jacques	Kitchener
É Élém de Lamothe-Cadillac	WINDSOR
É Élém des Quatre-Rivières	Orangeville
É Élém du Chêne	OAKVILLE
É Élém Dyane-Adam	Milton
É Élém Étienne-Brûlé	North York
É Élém Félix-Leclerc	Etobicoke
É Élém Franco-Jeunesse	Sarnia
É Élém Franco-Niagara	Welland
É Élém Gabriel-Dumont	London
É Élém Gabrielle-Roy	Toronto
É Élém Gaetan-Gervais	Oakville
É Élém Georges-P-Vanier	Hamilton
É Élém Horizon Jeunesse	Mississauga
É Élém Jeanne-Lajoie	North York
É Élém Jeunes sans frontières	Brampton
É Élém La Fontaine	Kleinburg
É Élém La Mosaïque	East York
É Élém La Pommeraie	London
É Élém La Source	Barrie
É Élém LaMarsh	Niagara Falls
É Élém Laure-Rièse	Scarborough

Nom de l'école	Ville
É Élém Le Caron	Penetanguishene
É Élém Le Flambeau	Mississauga
É Élém L'Envolée	Windsor
É Élém L'Équilibre	Welland
É Élém Les Rapides	Sarnia
É Élém L'Harmonie	Waterloo
É Élém L'Héritage	St. Catharines
É Élém L'Odysée	Guelph
É Élém Louise-Charron	Windsor
É Élém Marie-Curie	London
É Élém Mathieu-da-Costa	North York
É Élém Micheline-Saint-Cyr	Etobicoke
É Élém Michelle-O'Bonsawin	Toronto
É Élém Norval-Morrisseau	Richmond Hill
É Élém Nouvel Horizon	Welland
É Élém Patricia-Picknell	Oakville
É Élém Paul-Demers	North York
É Élém Pavillon de la jeunesse	Hamilton
É Élém Pierre-Elliott-Trudeau	Toronto
É Élém Renaissance	Burlington
É Élém Roméo Dallaire	Barrie
É Élém Ronald-Marion	Pickering
É Élém Saint-Joseph	Penetanguishene
É Élém Toronto Ouest	Toronto
É Élém ViaVirtuel	Windsor
É Élém Viola-Léger	Bowmanville
ÉI Franco-Niagara	Welland
ÉI Ronald-Marion	Pickering
La passerelle élémentaire	Etobicoke
La passerelle secondaire	Toronto

Journées pédagogiques

**POINT NO 6.7 DE L'ORDRE DU JOUR**

Date	Thème	Description
29 août, 2024 (AM)	Littérature	<p>Date: 29 août 2024            Durée : Demi-journée en personne            Thème: Littérature            Présentateur : Chantale Carette - Programmation M-12 et programme Alternatifs et Annette Petit-Pas - Services aux élèves volet EED            Description: La mise en œuvre du curriculum révisé de Français de 2023, de la 1ère à la 8e année (élé), Les trousse Bon Départ à utiliser dès la première semaine afin de dresser le profil de la classe.            oÀ partir du profil de classe, mettre en place le bloc de littérature structurée incluant la différenciation pédagogique (y compris l'évaluation différenciée) afin de répondre aux forces, aux besoins et aux intérêts des élèves en classe. Développer la CUA chez les enseignants et maximiser l'inclusion, l'engagement et la réussite de tous les élèves.            Travailler sur les stratégies d'enseignement qui ont un fort impact sur la réussite des élèves, qui permettent le développement des compétences en littérature et qui répondent aux mandats du conseil (écriture cursive, utilisation de Escalire, bloc de littérature équilibré, enseignement explicite...).</p> <p>Cibles du PRÉ</p>
29 août, 2024 (PM)	Mathématiques	<p>Date: 29 août 2024            Durée : Demi-journée en personne            Thème: Mathématiques            Présentateur/ présentatrice: Baudelaire Fogno Ouambo - Cadre d'efficacité et équité dans les écoles et Annette Petit-Pas - Services aux élèves volet EED            Description: Favoriser le rendement des élèves en mathématiques de la maternelle à la 12e année en mettant l'accent sur la fidélité de la mise en œuvre du curriculum, le renforcement des connaissances sur le contenu en mathématiques pour l'enseignement, la connaissance (par l'enseignant(e)) de l'apprenant en mathématiques, et la détermination et la collecte d'indicateurs de rendement clés pour mesurer l'amélioration du rendement des élèves en mathématiques. L'accent sur l'utilisation délibérée de pratiques pédagogiques à fort impact pour soutenir les élèves du programme-cadre de mathématiques du palier élémentaire et des cours de mathématiques décloisonnés de la 9e année.            Mettre en œuvre une CUA et une différenciation pédagogique/évaluation différenciée lors de la planification des cours et de l'évaluation de l'apprentissage, afin de répondre aux forces, aux besoins et aux intérêts des élèves en classe et de maximiser l'inclusion, l'engagement et la réussite.            Plan d'action pour la réussite en mathématiques.</p>
27 sept., 2024 (AM)	Mise en œuvre du curriculum axée sur la littérature et les STIM	<p>Mise en œuvre des programmes-cadres doivent inclure les programmes nouveaux et révisés récemment qui sont pertinents pour le personnel présent :</p> <p>Le nouveau cours de géographie de 9e année décloisonnée, le programme-cadre Affaires et commerce de la 9e à la 10e année, le programme-cadre Éducation technologique de la 9e à la 10e année</p>
27 sept., 2024 (PM)	Orientation et formation au cheminement de carrière	<p>Liens entre les conseillères et les conseillers en orientation et les employeurs/le marché du travail locaux avec l'accent sur les secteurs économiques où la demande est forte</p>
25 oct., 2024 (AM)	Formation sur la NPP161	<p>Formation obligatoire sur le soutien à apporter aux enfants et aux élèves atteints d'affections médicales prédominantes (anaphylaxie, asthme, diabète et/ou épilepsie) dans les écoles, conformément à la NPP no 161 relative aux affections médicales prédominantes, en plus d'une formation sur un ou plusieurs des éléments suivants :</p> <p>Sécurité des élèves et prévention des incidents violents :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- favoriser la création d'un climat positif à l'école, la prévention de l'intimidation et l'intervention, la discipline progressive, le signalement des incidents violents et le respect des exigences législatives/des politiques concernant la sécurité à l'école.</li> </ul>

## POINT NO 6.7 DE L'ORDRE DU JOUR

25 oct., 2024 (AM)	Intimidation et sécurité à l'école	Sécurité des élèves et prévention des incidents violents : - favoriser la création d'un climat positif à l'école, la prévention de l'intimidation et l'intervention, la discipline progressive, le signalement des incidents violents et le respect des exigences législatives/des politiques concernant la sécurité à l'école. -Aborder les questions liées à l'utilisation de la technologie et à la sécurité des élèves : formation de sensibilisation à la cybersécurité et à la protection des renseignements personnels en ligne, y compris un apprentissage professionnel sur les risques potentiels liés à l'utilisation par les élèves des plateformes en ligne et des nouvelles technologies (p. ex., l'intelligence artificielle).
25 oct., 2024 (AM)	Téléphones cellulaires et vapotage	-Aborder l'impact de l'utilisation de téléphones cellulaires et du vapotage sur l'apprentissage des élèves : Apprentissage professionnel qui aide les éducatrices et les éducateurs à comprendre les effets sur les études et la santé dus à la consommation de substances et de l'utilisation excessive de téléphones cellulaires par les élèves, en mettant l'accent sur les exigences d'application et les stratégies efficaces de gestion de classe visant à éliminer les distractions en classe et à améliorer les résultats des élèves. (Ressources, outils et les stratégies pour soutenir les méthodes de prévention et la prise de décisions saines pour tous les élèves).
25 oct., 2024 (PM)	Santé mentale	Apprentissage en santé mentale : santé mentale et bien-être des élèves avec l'accent sur l'apprentissage obligatoire de la littératie en matière de santé mentale et la mise en œuvre de la NPP no 169 : Santé mentale des élèves en Ontario.  -Santé mentale et résilience du personnel scolaire : ofavorisent l'autogestion du personnel scolaire pour soutenir une pratique efficace en classe. oPossibilités d'améliorer le bien-être, de réfléchir à la pratique et de collaborer avec d'autres personnes relativement aux pratiques exemplaires.
22 nov., 2024	AUTRE PRIORITÉ DU CONSEIL SCOLAIRE	Plan de réussite des élèves (PRÉ) -PPIMI -Bien-être des élèves, sécurité à l'école et prévention de la violence Formation Racisme envers les élèves Noirs
31 janv., 2025	PRÉPARATION DES BULLETINS SCOLAIRES/COLLABORATION AVEC LES PARENTS/COMMUNICATION CONTINUE	Journée dédiée à la préparation des bulletins scolaires
6 juin, 2025	PRÉPARATION DES BULLETINS SCOLAIRES/COLLABORATION AVEC LES PARENTS/COMMUNICATION CONTINUE	Journée dédiée à la préparation des bulletins scolaires
27 juin, 2025	AUTRE PRIORITÉ DU CONSEIL SCOLAIRE	Bilans du Plan de réussite des élèves et du Plan d'action pour la réussite des élèves en mathématiques Activités école Célébration des réussites de l'année scolaire Célébrer les bons coups de l'année scolaire écoulée (p. ex., pratiques gagnantes, activités de bien-être, activités scolaires, parascolaires) et faire le bilan

# Calendrier scolaire de l'Ontario 2024-

Ministère de l'Éducation

<b>2025</b> Titre du calendrier <b>2024-2025 - Calendrier scolaire Viamonde -</b>		Description <b>Calendrier du niveau secondaire</b>		
Nom du conseil scolaire <b>CS Viamonde</b>		Date de création <b>15 févr., 2024</b>	Palier <b>École secondaire</b>	Type de calendrier <b>Modifié</b>
Statut <b>Calendrier révisé, Soumis de nouveau pour examen</b>				

### Légende

-  Jour férié
-  Journée d'examen prévue
-  Journée pédagogique
-  Journée pédagogique consacrée aux priorités provinciales\*
-  P\* é par le conseil

Début de l'année scolaire <b>29 août, 2024</b>	Fin de l'année scolaire <b>27 juin, 2025</b>	Première journée des élèves <b>3 sept., 2024</b>	Dernière journée des élèves <b>26 juin, 2025</b>	Nombre total de journées pédagogiques <b>7</b>	Nombre total de journées d'enseignement <b>177</b>	Nombre total de journées d'examen prévues <b>10</b>
---	---	---	---	---	---	--

**C** Congé désigné  
**/** Demi-journée

MOIS	1 <sup>ère</sup> semaine					2 <sup>e</sup> semaine					3 <sup>e</sup> semaine					4 <sup>e</sup> semaine					5 <sup>e</sup> semaine					J.Péd.	J.Ens.	J.Exam.
	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V			
août 2024				1	2	5	6	7	8	9	12	13	14	15	16	19	20	21	22	23	26	27	28	29 P*/P*/	30 C	1	0	0
septembre 2024	2 F	3	4	5	6	9	10	11	12	13	16	17	18	19	20	23	24	25	26	27 P*/P*/	30		1	19	0			
octobre 2024		1	2	3	4	7	8	9	10	11	14 F	15	16	17	18	21	22	23	24	25 P*/P*/	28	29	30	31	1	21	0	
novembre 2024					1	4	5	6	7	8	11	12	13	14	15	18	19	20	21	22 P	25	26	27	28	29	1	20	0
décembre 2024	2	3	4	5	6	9	10	11	12	13	16	17	18	19	20	23 C	24 C	25 C	26 C	27 C	30 C	31 C			0	15	0	
janvier 2025			1 C	2 C	3 C	6	7	8	9	10	13	14	15	16	17	20	21	22	23	24 E	27 E	28 E	29 E	30 E	31 P	1	14	5
février 2025	3	4	5	6	7	10	11	12	13	14	17 F	18	19	20	21	24	25	26	27	28					0	19	0	
mars 2025	3	4	5	6	7 C	10 C	11 C	12 C	13 C	14 C	17	18	19	20	21	24	25	26	27	28	31					0	15	0
avril 2025		1	2	3	4	7	8	9	10	11	14	15	16	17	18 F	21 F	22	23	24	25	28	29	30		0	20	0	
mai 2025				1	2	5	6	7	8	9	12	13	14	15	16	19 F	20	21	22	23	26	27	28	29	30	0	21	0
juin 2025	2	3	4	5	6 P	9	10	11	12	13	16	17	18	19	20 E	23 E	24 E	25 E	26 E	27 P	30					2	13	5
juillet 2025		1	2	3	4	7	8	9	10	11	14	15	16	17	18	21	22	23	24	25	28	29	30	31		0	0	0
<b>TOTAL</b>																					<b>7</b>	<b>177</b>	<b>10</b>					

## POINT NO 6.7 DE L'ORDRE DU JOUR

Les écoles ont été assignées:

Nom de l'école	Ville
Collège français secondaire	Toronto
ÉS David Saint-Jacques	Kitchener
ÉS de Lamothe-Cadillac	WINDSOR
ÉS Étienne-Brûlé	North York
ÉS Franco-Jeunesse	Sarnia
ÉS Franco-Niagara	Welland
ÉS Gabriel-Dumont	London
ÉS Gaétan Gervais	OAKVILLE
ÉS Georges-P-Vanier	Hamilton

Nom de l'école	Ville
ÉS Jeunes sans frontières	Brampton
ÉS Le Caron	Penetanguishene
ÉS Michelle-O'Bonsawin	Toronto
ÉS Norval-Morrisseau	Richmond Hill
ÉS Roméo Dallaire	Barrie
ÉS Ronald-Marion	Pickering
ÉS Toronto Ouest	Toronto
La passerelle secondaire	Toronto

## Journées pédagogiques

Date	Thème	Description
29 août, 2024 (AM)	Littérature	<p>Date: 29 août 2024 Durée : Demi-journée en personne Thème: Littérature Présentateur : Chantale Carette - Programmation M-12 et programme Alternatifs et Annette Petit-Pas - Services aux élèves volet EED</p> <p>Description:</p> <ul style="list-style-type: none"><li>-Les trousse Bon Départ à utiliser dès la première semaine afin de dresser le profil de la classe (7-8-9);</li><li>-Cours English/Français décloisonnés de la 9e année en 2023 (sec);</li><li>-Nouveaux cours de 9e: géographie, English, TAS;</li><li>-La différenciation pédagogique (y compris l'évaluation différenciée) afin de répondre aux forces, aux besoins et aux intérêts des élèves en classe. Développer la CUA chez les enseignants et maximiser l'inclusion, l'engagement et la réussite de tous les élèves;</li><li>-Travailler sur les stratégies d'enseignement qui ont un fort impact sur la réussite des élèves, qui permettent le développement des compétences en littérature et qui répondent aux mandats du Conseil;</li><li>-Cibles du PRÉ.</li></ul>

## POINT NO 6.7 DE L'ORDRE DU JOUR

29 août, 2024 (PM)	Mathématiques	<p>Date: 29 août 2024            Durée : Demi-journée en personne            Thème: Mathématiques            Présentateur/ présentatrice: Baudelaire Fogno Ouambo - Cadre d'efficacité et équité dans les écoles et Annette Petit-Pas - Services aux élèves volet EED            Description: Mathématiques            -Favoriser le rendement des élèves en mathématiques de la maternelle à la 12e année en mettant l'accent sur la fidélité de la mise en œuvre du curriculum, le renforcement des connaissances sur le contenu en mathématiques pour l'enseignement, la connaissance (par l'enseignant(e)) de l'apprenant en mathématiques, et la détermination et la collecte d'indicateurs de rendement clés pour mesurer l'amélioration du rendement des élèves en mathématiques.            - L'accent sur l'utilisation délibérée de pratiques pédagogiques à fort impact pour soutenir les élèves du programme-cadre de mathématiques du palier élémentaire et des cours de mathématiques décloisonnés de la 9e année.            -Mettre en œuvre une CUA et une différenciation pédagogique/évaluation différenciée lors de la planification des cours et de l'évaluation de l'apprentissage, afin de répondre aux forces, aux besoins et aux intérêts des élèves en classe et de maximiser l'inclusion, l'engagement et la réussite.            -Plan d'action pour la réussite en mathématiques.</p>
27 sept., 2024 (AM)	Mise en œuvre du curriculum axée sur la littératie et les STIM	<p>-mise en œuvre des programmes-cadres doivent inclure les programmes nouveaux et révisés récemment qui sont pertinents pour le personnel présent :            Le nouveau cours de géographie de 9e année décloisonnée, le programme-cadre Affaires et commerce de la 9e à la 10e année, le programme-cadre Éducation technologique de la 9e à la 10e année</p>
27 sept., 2024 (PM)	Orientation et formation au cheminement de carrière	Liens entre les conseillères et les conseillers en orientation et les employeurs/le marché du travail locaux avec l'accent sur les secteurs économiques où la demande est forte
25 oct., 2024 (AM)	Formation sur la NPP161	Formation obligatoire sur le soutien à apporter aux enfants et aux élèves atteints d'affections médicales prédominantes (anaphylaxie, asthme, diabète et/ou épilepsie) dans les écoles, conformément à la NPP no 161 relative aux affections médicales prédominantes.
25 oct., 2024 (AM)	Intimidation et sécurité à l'école	<p>Sécurité des élèves et prévention des incidents violents :            - favoriser la création d'un climat positif à l'école, la prévention de l'intimidation et l'intervention, la discipline progressive, le signalement des incidents violents et le respect des exigences législatives/des politiques concernant la sécurité à l'école.</p>
25 oct., 2024 (AM)	Téléphones cellulaires et vapotage	<p>Aborder l'impact de l'utilisation de téléphones cellulaires et du vapotage sur l'apprentissage des élèves : Apprentissage professionnel qui aide les éducatrices et les éducateurs à comprendre les effets sur les études et la santé dus à la consommation de substances et de l'utilisation excessive de téléphones cellulaires par les élèves, en mettant l'accent sur les exigences d'application et les stratégies efficaces de gestion de classe visant à éliminer les distractions en classe et à améliorer les résultats des élèves. (Ressources, outils et les stratégies pour soutenir les méthodes de prévention et la prise de décisions saines pour tous les élèves).            Aborder les questions liées à l'utilisation de la technologie et à la sécurité des élèves : formation de sensibilisation à la cybersécurité et à la protection des renseignements personnels en ligne, y compris un apprentissage professionnel sur les risques potentiels liés à l'utilisation par les élèves des plateformes en ligne et des nouvelles technologies (p. ex., l'intelligence artificielle).</p>

## POINT NO 6.7 DE L'ORDRE DU JOUR

25 oct., 2024 (PM)	Santé mentale	<p>Apprentissage en santé mentale : santé mentale et bien-être des élèves avec l'accent sur l'apprentissage obligatoire de la littératie en matière de santé mentale et la mise en œuvre de la NPP no 169 : Santé mentale des élèves en Ontario.</p> <p>Santé mentale et résilience du personnel scolaire :            -favorisent l'autogestion du personnel scolaire pour soutenir une pratique efficace en classe.            -Possibilités d'améliorer le bien-être, de réfléchir à la pratique et de collaborer avec d'autres personnes relativement aux pratiques exemplaires.</p>
22 nov., 2024	PLAN POUR LA RÉUSSITE DES ÉLÈVES ET PLANIFICATION DE L'AMÉLIORATION DU CONSEIL SCOLAIRE/DE L'ÉCOLE	Plan de réussite des élèves (PRÉ)
31 janv., 2025	AUTRE PRIORITÉ DU CONSEIL SCOLAIRE	<p>PRÉ bilan 1er semestre et planification du 2e semestre et prochaines étapes pour appuyer les élèves à risque            Pistes de réflexion:            • Réflexion sur la mise en œuvre du plan d'action pour la réussite en mathématiques au sein de l'école.            • Planification des programmes de récupération de crédits pour les élèves qui ont échoué un ou plusieurs cours au premier semestre.            • Analyse de données d'accumulation de crédits. • Analyse de données d'assiduité et planification d'un plan d'intervention et de soutien pour les élèves qui ont encore des défis au niveau de l'assiduité.            • Mise à jour s'il y a lieu de la liste des élèves inscrits à un cours élaboré à l'échelon local et s'assurer que la procédure à suivre a été suivie.</p>
6 juin, 2025	AUTRE PRIORITÉ DU CONSEIL SCOLAIRE	<p>Équipe de la réussite            Élèves à risque – tous les enseignants – plan de rattrapage            -Rencontre de l'équipe de la réussite.            -Mise à jour du plan d'action dans toutes les matières pour les élèves à risque de ne pas obtenir un crédit (qui fait quoi et quand ?).            -Mise à jour des suivis auprès des élèves de 12e année à risque de ne pas obtenir leur DÉSO (p. ex., heures de service communautaire non complétées, travaux non remis, cours en ligne).            -Mise à jour des suivis auprès des élèves de 9e année à risque de ne pas atteindre la norme provinciale au TPM</p>
27 juin, 2025	AUTRE PRIORITÉ DU CONSEIL SCOLAIRE	<p>AM : Bilans du Plan de réussite des élèves et du Plan d'action pour la réussite des élèves en mathématiques            PM : Activités école            Célébration des réussites de l'année scolaire            Célébrer les bons coups de l'année scolaire écoulée (p. ex., pratiques gagnantes, activités de bien-être, activités scolaires, parascolaires) et faire le bilan</p>

Le 20 septembre 2024

**AUX MEMBRES DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE**

**Objet : Sortie éducative**

-----

**ANTÉCÉDENTS**

Le 26 août 2024, les membres du Conseil ont reçu une fiche de renseignement intitulée *Sortie éducative*. La fiche est disponible à **l'annexe A**.

**SITUATION ACTUELLE**

Par la suite, aucune objection ne fut reçue par les membres de la table du Conseil.

**IL EST RECOMMANDÉ :**

**QUE** le rapport en date du 20 septembre 2024 intitulé – *Sortie éducative* soit reçu.

**QUE** la demande pour la sortie à Genesee Valley Park, Rochester NY de l'École secondaire Franco-Niagara soit approuvée.

**Préparé par :**

La surintendante de l'éducation,  
Isabelle Turcotte

**Présenté par :**

Le directeur de l'éducation par intérim,  
Michel Laverdière

p. j. (1) Annexe A

**FICHE DE RENSEIGNEMENT**

DATE : 26 août 2024

**AUX MEMBRES DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE****OBJET : Sortie éducative****Mise en contexte :**

Un élève de 12<sup>e</sup> année, de l'École secondaire Franco-Niagara, aimerait participer à la compétition scolaire de course à pied, McQuaid Invitational.

<b>Lieu :</b>	Genesse Valley Park, Rochester, NY
<b>École :</b>	École secondaire Franco-Niagara
<b>Date :</b>	28 septembre 2024
<b>Niveau d'études :</b>	12 <sup>e</sup> année
<b>Nombre d'élèves :</b>	1
<b>But du voyage :</b>	Représenter le Conseil à la compétition de course à pied McQuaid Invitational
<b>Coût par élève :</b>	15 \$ Coût de participation + frais d'hôtel
<b>Montant défrayé par l'élève :</b>	15 \$ Coût de participation + frais d'hôtel
<b>Montant défrayé par l'école :</b>	0 \$
<b>Montant défrayé par le conseil d'école :</b>	0 \$
<b>Montant défrayé par un autre organisme :</b>	0 \$
<b>Montant défrayé par une autre subvention :</b>	0 \$
<b>Coût total de l'activité :</b>	15 \$ Coût de participation + frais d'hôtel

Afin que cette sortie éducative puisse avoir lieu tel que prévu, elle doit être approuvée avant la prochaine réunion du Conseil du 20 septembre 2024.

Elle sera présentée à la réunion du 20 septembre 2024 et approuvée au préalable à moins que nous recevions une objection de votre part **avant le 28 août, à 16 heures.**

Veuillez signifier votre objection par courriel, au besoin, à Corine Céline [celinem@csvimonde.ca](mailto:celinem@csvimonde.ca).

L'absence de réponse sera donc une acceptation de la sortie.

Préparé par :  
Isabelle Turcotte,  
Surintendance de l'éducation

Présenté par :

La direction de l'éducation par intérim  
*Michel Laverdière*

Le 20 septembre 2024

**AUX MEMBRES DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE**

**Objet : Rapport des études CAMH sur la consommation de drogues et de COMPASS de l'université de Waterloo sur la santé mentale de nos élèves**

---

**PRÉAMBULE**

Dans la perspective de la stratégie 11 de notre Plan stratégique 2021-2025, notre organisation cherche à être à l'écoute, performante et innovante tout en s'acquittant de nos responsabilités vis-à-vis de nos communautés et de nos partenaires avec rigueur et diligence.

En juin 2024, le ministère de l'Éducation a présenté la Note Politique et Programmes (NPP) n° 169 *Santé mentale des élèves et lutte contre les dépendances* qui réitère l'importance aux conseils scolaires de créer des partenariats avec des fournisseurs en santé mentale puisque la réussite des élèves repose sur une bonne santé mentale.

**SITUATION ACTUELLE**

Au cours de l'année scolaire 2023-2024, le Conseil a participé à deux études visant les élèves dans nos écoles secondaires : l'une avec le Centre de toxicomanie et de santé mentale (CAMH) et l'autre avec l'université de Waterloo au travers de l'étude COMPASS.

Par l'intermédiaire d'un sondage, les élèves du secondaire de la 7<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année ont répondu sur une base volontaire aux questions reliées aux éléments de consommation de drogues et alcool, de sommeil, d'alimentation, d'activités physiques, de tabagisme et vapotage, de temps d'exposition à l'écran, d'intimidation, d'appartenance à l'école, d'équité et d'inclusion, et cetera.

Le Conseil a reçu un rapport en deux volets de l'ensemble de ses écoles de la part du CAMH (Voir Annexe A et B) et un rapport Conseil de COMPASS (Voir Annexe C). Les écoles recevront aussi un rapport avec les données de leurs élèves de la part de l'étude COMPASS.

Les directions travailleront avec leur personnel et leur communauté scolaire. Elles analyseront les données, feront des constats et mettront à jour le *Plan de réussite des élèves (PRÉ)* et le *Plan de prévention d'intimidation en matière d'intimidation (PPIMI)* de leur école.

**II EST RECOMMANDÉ :**

**QUE** le *Rapport des études CAMH sur la consommation de drogues et de COMPASS de l'université de Waterloo sur la santé mentale de nos élèves* en date du 20 septembre 2024 soit reçu.

**Préparé par :**

La surintendance de l'éducation,  
Roland Desloges

**Présenté par :**

Le directeur de l'éducation par intérim,  
Michel Laverdière

p. j. (3)

# RÉSUMÉ DU RAPPORT SUR LA CONSOMMATION DE DROGUES : SCDSEO 2023

POINT NO 6.9 DE L'ORDRE DU JOUR

Réalisé tous les deux ans depuis 1977 par le Centre de toxicomanie et de santé mentale, le Sondage sur la consommation de drogues et la santé des élèves de l'Ontario (SCDSEO) est le plus ancien sondage mené auprès d'adolescents en milieu scolaire au Canada et l'un des plus anciens au monde. Le présent résumé décrit la consommation d'alcool, de tabac, de cannabis, de drogues illégales et de médicaments sur ordonnance et l'utilisation de vapoteuses en 2023, et les tendances en la matière. On examine également les méfaits liés à l'usage de drogues, la perception des risques et la disponibilité.

Au total, 10 145 élèves de la 7<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année répartis dans 848 classes, 235 écoles et 46 conseils scolaires de l'Ontario ont participé au cycle de 2023 du SCDSEO. Toutes les données reposent sur les réponses des élèves à des questionnaires anonymes distribués en classe. Le sondage a été administré en classe entre novembre 2022 et juin 2023.

Consommation de drogues (en pourcentage) au cours de l'année écoulée parmi l'échantillon total, selon le sexe<sup>†</sup> et l'année d'études, SCDSEO 2023 (N = 10 145)

	Total	Garçons	Filles	7 <sup>e</sup>	8 <sup>e</sup>	9 <sup>e</sup>	10 <sup>e</sup>	11 <sup>e</sup>	12 <sup>e</sup>
<b>7<sup>e</sup> – 12<sup>e</sup> année</b>									
Alcool	<b>35,6</b>	32,7	38,6 *	6,9	14,6	25,1	43,0	48,1	60,7 *
Analgésiques opioïdes sur ordonnance (NM)	<b>21,8</b>	18,0	25,8 *	22,5	22,2	22,5	20,2	21,4	21,9
Cannabis	<b>17,6</b>	14,8	20,7 *	s	5,4	8,9	21,8	25,7	34,0 *
Cigarettes électroniques (vapoteuses)	<b>13,4</b>	9,4	17,7 *	s	5,0	9,1	16,7	19,1	21,8 *
Antitussifs et antirhumes (NM)	<b>9,6</b>	10,4	8,7	13,4	13,6	8,6	9,2	7,9	6,8 *
Cigarettes de tabac	<b>3,2</b>	3,0	3,5	s	s	1,4	2,8	6,1	6,5 *
Pipes à eau (narguiliés)	<b>2,1</b>	2,3	1,9	s	s	s	2,9	3,4	3,0 *
Médicaments pour le TDAH (NM)	<b>1,9</b>	2,1	1,6	s	1,9	1,8	2,1	2,1	2,0
Tabac sans fumée (tabac à chiquer)	<b>1,7</b>	2,3	0,9 *	s	s	s	s	s	2,9 *
<b>9<sup>e</sup> – 12<sup>e</sup> année<sup>††</sup></b>									
Champignons (psilocybine) ou mescaline	<b>3,4</b>	3,8	3,0	--	--	1,3	3,4	3,6	5,1 *
Tranquillisants ou sédatifs (NM)	<b>1,7</b>	1,2	2,1	--	--	1,6	1,5	s	1,8
Cocaïne	<b>1,0</b>	1,1	0,8	--	--	s	s	s	0,8
LSD	<b>0,9</b>	1,1	0,7	--	--	s	s	s	1,0
Ecstasy (MDMA)	<b>0,6</b>	0,5	0,7	--	--	s	s	s	0,7
Tout médicament sur ordonnance (NM)	<b>22,9</b>	18,7	27,2 *	--	--	23,4	21,7	23,2	23,2
Toute drogue	<b>29,3</b>	27,3	31,4 *	--	--	28,9	29,4	28,9	29,9

Nota : † sexe à la naissance; †† questions non posées aux élèves de 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> année; \* différence statistiquement significative entre les sexes ou années d'études ( $p < 0,05$ ), sans tenir compte d'autres facteurs; N = taille de l'échantillon; s = estimation supprimée pour raison de fiabilité; les estimations pour l'alcool excluent « une gorgée »; les estimations pour les cigarettes de tabac et les cigarettes électroniques (vapoteuses) excluent « quelques bouffées »; NM = usage non médical, sans ordonnance d'un médecin; « Tout médicament sur ordonnance (NM) » renvoie à l'usage non médical d'opioïdes, de médicaments pour le trouble déficitaire de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH) et de tranquillisants ou sédatifs au cours de l'année écoulée; « Toute drogue » renvoie à l'usage de l'une quelconque des 11 drogues (sauf l'alcool, le tabac ou la nicotine et le cannabis) au cours de l'année écoulée; les estimations pour la méthamphétamine, l'héroïne et le fentanyl ont été supprimées pour raison de fiabilité.

## Différences entre les sous-groupes pour 2023

Les différences dans la consommation de drogues au cours de l'année écoulée selon le sexe\*, l'année d'études et les quatre régions de la province sont présentées dans le rapport.

- En ce qui concerne les drogues étudiées lors du sondage de 2023, les filles étaient nettement plus susceptibles que les garçons de prendre quatre drogues, tel qu'indiqué dans le tableau ci-dessous. Les garçons sont plus susceptibles que les filles de faire usage de tabac sans fumée (tabac à chiquer).

↑ Les garçons sont plus susceptibles de faire usage de :	↑ Les filles sont plus susceptibles de faire usage de :
<ul style="list-style-type: none"> <li>Tabac sans fumée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Alcool</li> <li>Opioides sur ordonnance (NM)</li> <li>Cannabis</li> <li>Cigarettes électroniques (vapeuses)</li> </ul>

NM = usage non médical

- L'usage de plusieurs drogues au cours de l'année écoulée varie considérablement selon l'année d'études, tel qu'indiqué dans le tableau ci-dessous. L'usage de la plupart des drogues augmente selon l'année d'études pour atteindre un sommet en 11<sup>e</sup> ou 12<sup>e</sup> année. La seule exception est l'usage non médical d'antitussifs et d'antirhumes, qui diminue selon l'année d'études.

↑ Hausse de l'usage selon l'année d'études	↓ Baisse de l'usage selon l'année d'études
<ul style="list-style-type: none"> <li>Alcool</li> <li>Cannabis</li> <li>Cigarettes électroniques (vapeuses)</li> <li>Cigarettes de tabac</li> <li>Pipes à eau (narguilés)</li> <li>Tabac sans fumée</li> <li>Champignons/mescaline</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Antitussifs et antirhumes (NM)</li> </ul>

NM = usage non médical

\* sexe à la naissance

- Aux fins du sondage, la province a été divisée en quatre régions : la région du grand Toronto; le Nord de l'Ontario (districts de Parry Sound et de Nipissing et régions plus au nord); l'Ouest de l'Ontario (comté de Dufferin et régions plus à l'ouest); et l'Est de l'Ontario (comté de Simcoe et régions plus à l'est). Les différences régionales dans la consommation de drogues au cours de l'année écoulée sont présentées dans le tableau ci-dessous.

Consommation dans la région <i>inférieure</i> à la moyenne provinciale	Consommation dans la région <i>supérieure</i> à la moyenne provinciale
<b>Région du grand Toronto</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Alcool</li> <li>Cigarettes électroniques (vapeuses)</li> <li>Champignons/mescaline</li> </ul>	
<b>Nord</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Alcool</li> <li>Cigarettes électroniques (vapeuses)</li> <li>Antitussifs et antirhumes (NM)</li> <li>Champignons/mescaline</li> </ul>	
<b>Ouest</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Antitussifs et antirhumes (NM)</li> </ul>	
<b>Est</b>	
aucune différence par rapport à la moyenne	

NM = usage non médical

**Tendances de la consommation de drogues au cours de l'année écoulée**

**Comparaison des résultats de 2023 et de 2021**

Parmi l'échantillon total des élèves, on a relevé une augmentation de la consommation de deux drogues en 2023 depuis le sondage de 2021.

- L'usage non médical d'analgésiques opioïdes sur ordonnance (comme Percocet, Percodan, Tylenol 3, Demerol, Dilaudid, OxyNeo, codéine) a augmenté considérablement, passant de 12,7 % à 21,8 %. Le niveau actuel est aussi nettement plus élevé que celui de 2019 (11 %).
- L'usage non médical d'antitussifs et d'antirhumes en vente libre (utilisés pour « planer ») est passé de 3,6 % à 9,6 %, un niveau semblable à celui affiché en 2019 (7,8 %).

On n'a relevé aucun changement majeur pour les autres drogues parmi l'échantillon total entre ces deux cycles du sondage.

	Usage au cours de l'année écoulée en 2021		Usage au cours de l'année écoulée en 2023
Opioïdes sur ordonnance (NM)	12,7 %	↑	21,8 %
Antitussifs et antirhumes (NM)	3,6 %	↑	9,6 %

NM = usage non médical

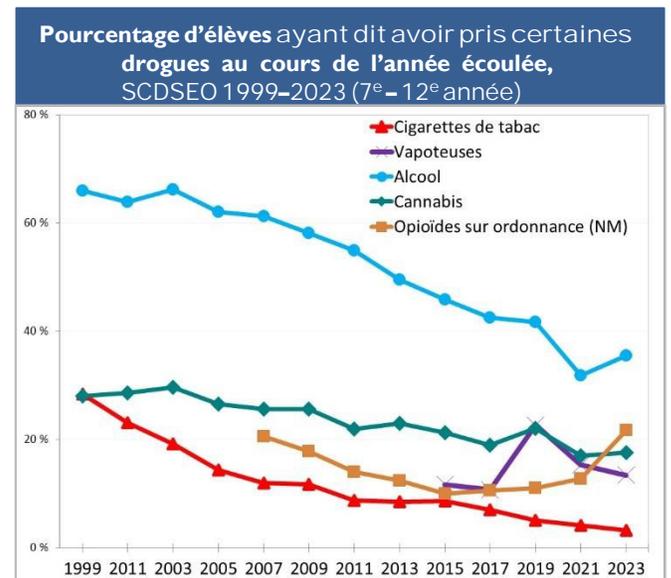
**1999–2023**

L'année 1999 marque un tournant décisif pour le sondage, car c'est à ce moment qu'il a été modifié pour inclure toutes les années d'études de la 7<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année. Dans cette section, nous présentons les changements importants survenus entre 1999 et 2023.

Pour la plupart des drogues consommées au cours de l'année écoulée, on constate une baisse marquée entre 1999 et 2023 :

- alcool : de 66 % à 35,6 %
- cannabis : de 28 % à 17,6 %
- cigarettes de tabac : de 28,4 % à 3,2 %
- pipes à eau : de 9,7 % (2013) à 2,1 %
- tabac sans fumée : de 4,6 % (2011) à 1,7 %
- champignons<sup>†</sup> : de 17,1 % à 3,4 %
- cocaïne<sup>†</sup> : de 5,7 % (2003) à 1 %
- ecstasy (MDMA)<sup>†</sup> : de 7,9 % (2001) à 0,6 %
- LSD<sup>†</sup> : de 8,8 % à 0,9 %
- méthamphétamine : de 6,3 % à < 0,5 %
- héroïne<sup>†</sup> : de 2,1 % à < 0,5 %

- Le nombre d'élèves de la 7<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année qui se sont abstenus de consommer de la drogue (y compris l'alcool, le tabac (nicotine) et le cannabis) a augmenté considérablement de 1999 à 2023, passant de 27,2 % à 42,2 %.



<sup>†</sup> chez les élèves de la 9<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année seulement (la question n'a pas été posée aux élèves de la 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> année)

## POINT NO 6.9 DE L'ORDRE DU JOUR

Tendances de consommation d'autres drogues au cours de l'année écoulée :

- L'usage non médical d'opioïdes sur ordonnance a diminué entre la fin des années 2000 et 2021, puis a augmenté en 2023 pour s'établir au niveau où il était lorsqu'on a commencé à le surveiller en 2007.
- L'usage non médical d'antitussifs et d'antirhumes a diminué entre la fin des années 2000 et 2021, puis a augmenté en 2023 pour s'établir au niveau enregistré il y a une dizaine d'années.
- L'usage de cigarettes électroniques (vapeuses) a augmenté considérablement entre 2015, lorsqu'on a commencé à le surveiller, et 2019 et a diminué depuis.
- Parmi les drogues dont l'usage est demeuré faible et relativement stable et pour lesquelles aucune tendance dominante n'a été relevée depuis qu'on a commencé à les surveiller, citons les médicaments utilisés pour le TDAH (p. ex. Adderall, Ritalin, Concerta) et les tranquillisants ou sédatifs (usage non médical dans les deux cas).

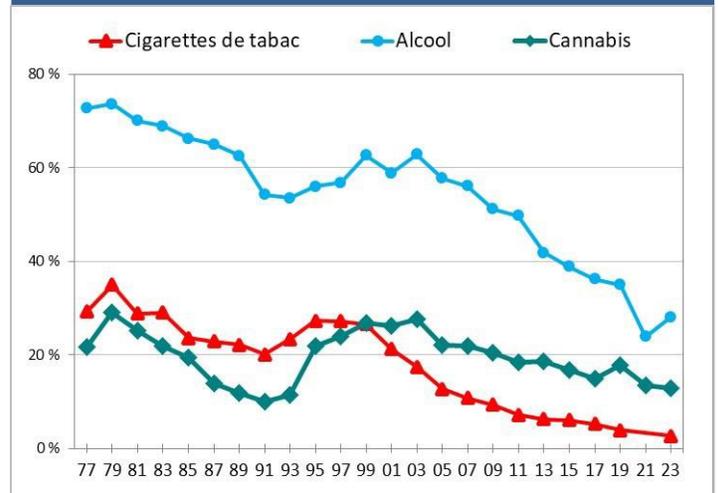
### À propos du SCDSEO de 2021

En raison de la pandémie de COVID-19, l'apprentissage en personne a cessé dans les écoles de l'Ontario au cours de l'année scolaire 2020-2021. Pour cette raison, les données du SCDSEO de 2021 ont été recueillies en ligne. Les élèves pouvaient remplir le questionnaire en dehors des heures de cours plutôt que pendant les heures de cours comme à l'habitude. En raison de ce changement, le taux de réponse des élèves a été nettement inférieur pour ce cycle. Bien que la pondération du sondage ait été redressée afin de minimiser tout biais attribuable à l'absence de réponse, le taux élevé de non-réponse du cycle de 2021 a probablement eu une incidence sur les estimations. Il faut donc faire preuve de prudence, car les estimations de 2021 ne sont pas nécessairement représentatives de la situation à l'échelle provinciale.

### Tendances à long terme : 1977–2023 (7<sup>e</sup>, 9<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> années seulement)

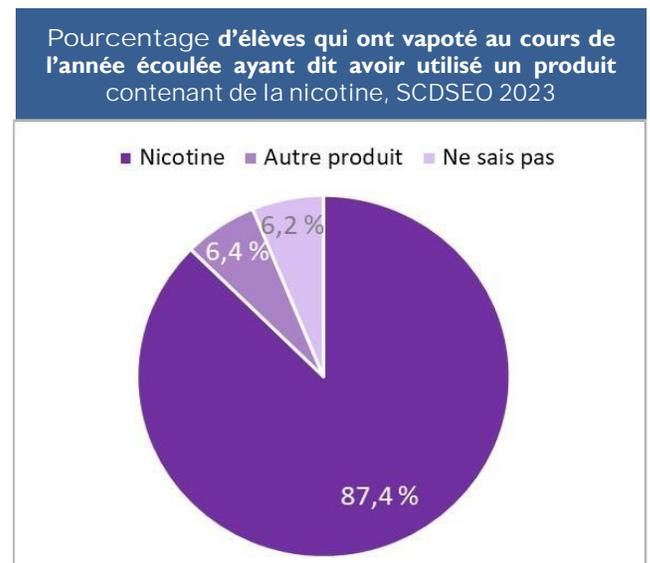
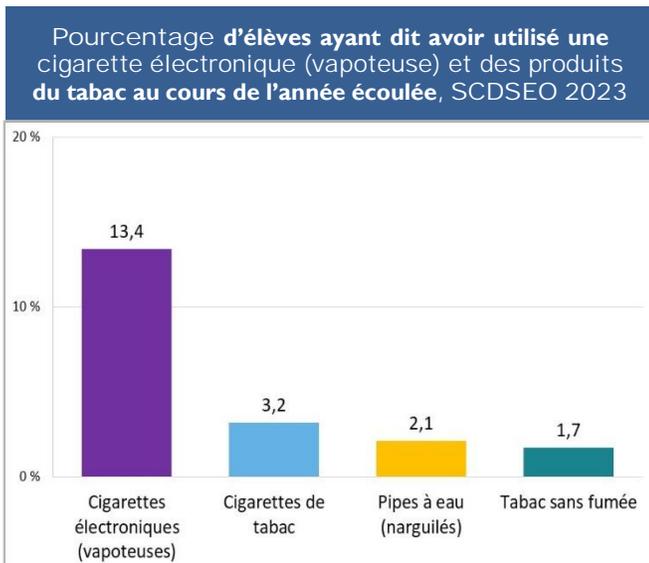
Dans le cadre du SCDSEO, on surveille la consommation de drogues chez les élèves depuis plus de 45 ans. Plusieurs estimations de la consommation, au cours de l'année écoulée, des 11 drogues surveillées depuis 1977 révèlent une même tendance : un sommet à la fin des années 1970, suivi d'une diminution graduelle à la fin des années 1980 ou au début des années 1990 et d'un deuxième sommet à la fin des années 1990 ou au début des années 2000, suivi d'un autre déclin. La consommation d'alcool et l'usage de cigarettes de tabac ont atteint une baisse historique au cours des dernières années.

Pourcentage d'élèves ayant dit avoir pris certaines drogues au cours de l'année écoulée, SCDSEO 1977–2023 (7<sup>e</sup>, 9<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> années seulement)



## Usage du tabac et vapotage

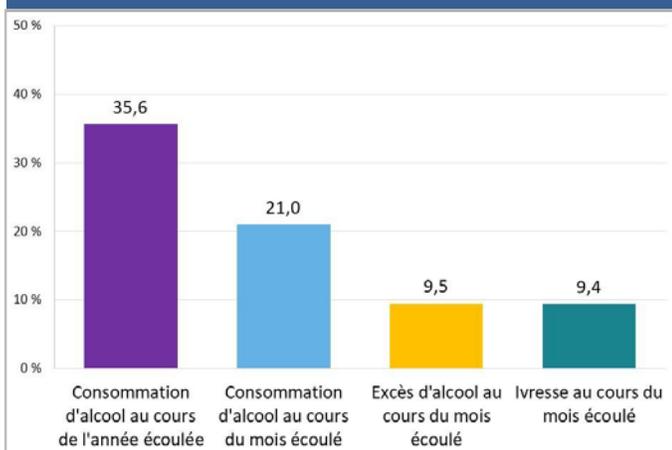
- En 2023, environ 3 % des élèves de la 7<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année ont dit avoir fumé des cigarettes de tabac (plus que quelques bouffées) au cours de l'année écoulée. Moins de 1 % des élèves fument tous les jours. La prévalence de l'usage de la cigarette au cours de l'année écoulée a diminué considérablement au fil des décennies.
- Les garçons (3 %) sont tout aussi susceptibles que les filles (4 %) de fumer des cigarettes de tabac. On observe une augmentation importante de la prévalence de l'usage de la cigarette d'une année d'études à l'autre, qui atteint 7 % chez les élèves de 12<sup>e</sup> année.
- Environ un élève sur huit (13 %) de la 7<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année a indiqué qu'il avait utilisé une cigarette électronique (vapoteuse) au cours de l'année écoulée (plus que quelques bouffées). Le taux de prévalence au cours de l'année écoulée a augmenté entre 2015 (première année de surveillance) et 2019, mais a diminué par la suite.
- Parmi les élèves ayant vapoté en 2023, la plupart (87 %) ont déclaré avoir utilisé un produit contenant de la nicotine.
- Les filles (18 %) sont deux fois plus susceptibles que les garçons (9 %) d'avoir vapoté au cours de l'année écoulée. La prévalence du vapotage s'accroît considérablement selon l'année d'études, passant de 5 % des élèves de 8<sup>e</sup> année à 22 % des élèves de 12<sup>e</sup> année.
- Environ un élève sur neuf (11 %) a dit avoir vapoté au cours du mois écoulé. Plus précisément, 4 % des élèves ont dit avoir vapoté une ou deux fois, 3 % ont dit l'avoir fait entre une et six fois par semaine et 4 % ont dit avoir vapoté tous les jours.
- Environ 2 % des élèves de la 7<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année ont dit avoir fumé plus que quelques bouffées à l'aide d'une pipe à eau (narguilé) au cours de l'année écoulée. L'estimation de 2023 est la plus faible depuis que l'on a commencé à surveiller ce facteur en 2013.
- Environ 2 % des élèves de la 7<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année ont consommé du tabac sans fumée (tabac à chiquer ou à priser). L'estimation de 2023 est la plus faible depuis que l'on a commencé à surveiller ce facteur en 2011.
- La plupart des fumeurs de cigarettes de tabac et des vapoteurs se procurent ces produits auprès d'amis.



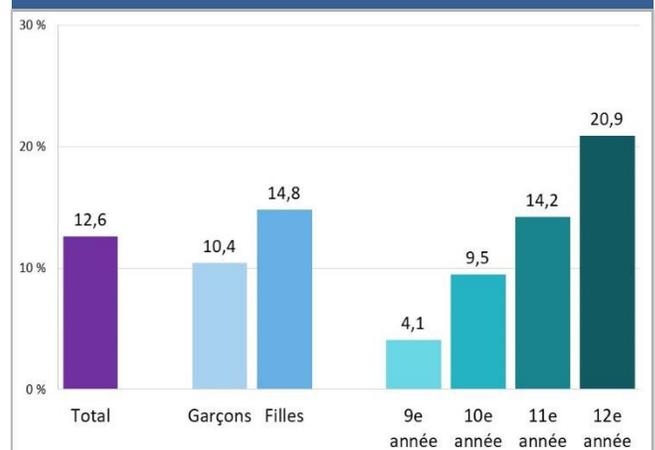
## Alcool

- En 2023, plus du tiers (36 %) des élèves de la 7<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année ont dit avoir bu plus de quelques gorgées d'alcool au cours de l'année écoulée. La prévalence de la consommation d'alcool a diminué au fil des décennies.
- Les filles (39 %) sont beaucoup plus susceptibles que les garçons (33 %) de boire. La consommation au cours de l'année écoulée variait considérablement selon l'année d'études, allant de 7 % des élèves de 7<sup>e</sup> année à 61 % des élèves de 12<sup>e</sup> année.
- Environ un élève sur cinq (21 %) de la 7<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année a déclaré qu'il avait consommé de l'alcool au cours du mois écoulé. Environ 5 % des élèves boivent toutes les semaines.
- Un élève sur dix (10 %) de la 7<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année a déclaré avoir fait un excès d'alcool (cinq verres ou plus en une occasion) au moins une fois durant le mois écoulé. Environ la même proportion d'élèves a déclaré s'être enivrés au moins une fois au cours de cette période. On n'a pas relevé de différence entre les sexes concernant les excès d'alcool et l'enivrement. Environ un élève de 12<sup>e</sup> année sur cinq a dit s'être comporté ainsi.
- Le nombre de signalements d'excès d'alcool et d'enivrement a diminué au fil des décennies.
- Environ un élève du secondaire sur huit (13 %) consomme de l'alcool de façon dangereuse ou nocive selon les critères du questionnaire de dépistage *AUDIT*. Les filles (15 %) sont plus susceptibles que les garçons (10 %) de signaler de telles pratiques, qui varient selon l'année d'études. Leur prévalence passe de 4 % des élèves de 9<sup>e</sup> année à 21 % des élèves de 12<sup>e</sup> année.
- Un élève du secondaire sur sept (14 %) n'était pas en mesure de se souvenir de ce qui s'était passé à au moins une occasion pendant laquelle il avait bu au cours de l'année écoulée.
- La plupart des élèves ayant bu au cours de l'année écoulée se sont procuré de l'alcool auprès d'un membre de leur famille.

Pourcentage d'élèves ayant dit avoir pris de l'alcool, SCDSEO 2023

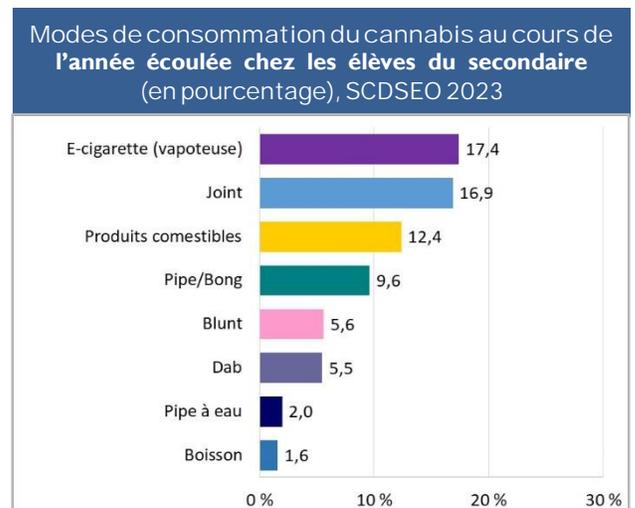
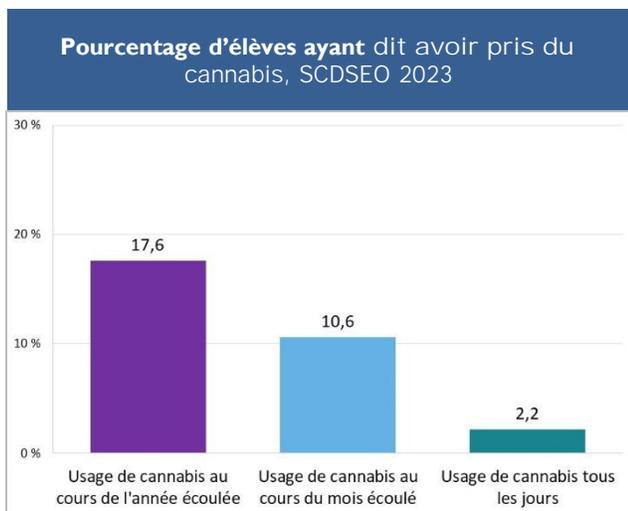


Pourcentage d'élèves du secondaire ayant signalé une consommation d'alcool dangereuse ou nocive, SCDSEO 2023



## Cannabis

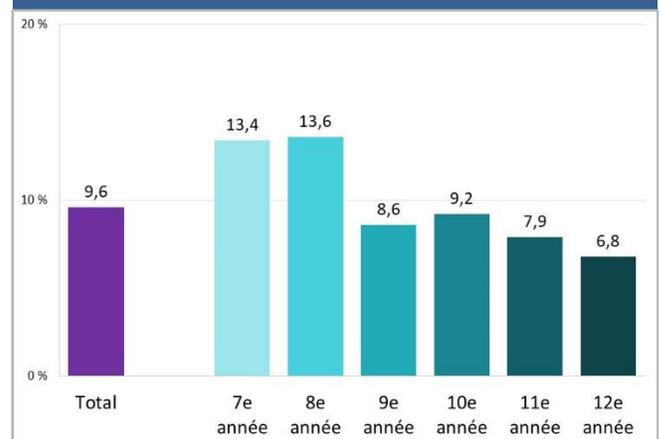
- En 2023, environ un élève sur six de la 7<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année (18 %) a déclaré avoir consommé du cannabis au cours de l'année écoulée. Cette consommation n'a pas beaucoup changé depuis le sondage précédent en 2021 (17 %). Cela dit, la prévalence actuelle est inférieure à celle enregistrée en 2019 et aux estimations d'il y a 20 ans.
- Les filles (21 %) sont nettement plus susceptibles que les garçons (15 %) de signaler l'usage de cannabis au cours de l'année écoulée. La prévalence augmente selon l'année d'études, passant de 5 % des élèves de 8<sup>e</sup> année à 34 % de ceux de 12<sup>e</sup> année.
- Environ 11 % des élèves disent avoir pris du cannabis au cours du mois écoulé et environ 2 % en prenaient tous les jours. Cette estimation atteint 5 % des élèves de 12<sup>e</sup> année.
- Environ 11 % des élèves ont consommé de l'alcool et du cannabis pendant la même occasion au moins une fois au cours de l'année écoulée. Cette estimation atteint 24 % chez les élèves de 12<sup>e</sup> année.
- Parmi les élèves de la 9<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année, les façons les plus courantes de consommer du cannabis sont de le vapoter (17 %), de le fumer dans un joint (17 %) et de manger des produits alimentaires qui en contiennent comme des brownies ou des friandises (12 %).
- Il n'y a pas eu de changement majeur quant aux modes de consommation du cannabis évalués chez les élèves du secondaire depuis le cycle de 2021. Le vapotage de cannabis a augmenté considérablement depuis 2017, passant de 7 % à 17 %. La consommation de produits alimentaires contenant du cannabis est relativement stable depuis 2017, année où on a commencé à la surveiller.
- Environ 4 % des élèves du secondaire signalent des symptômes de dépendance au cannabis selon les critères de l'échelle SDS (*Severity of Dependence Scale*, soit « échelle de la gravité de la dépendance »). Cette estimation est relativement stable depuis 2017, année où on a commencé à surveiller ce facteur.
- Environ un élève du secondaire sur neuf (11 %) dit avoir pris du cannabis pour composer avec un problème de santé mentale au moins une fois au cours de l'année écoulée. Les filles (15 %) sont nettement plus susceptibles que les garçons (7 %) d'avoir signalé ce comportement.
- La plupart des élèves ayant consommé du cannabis au cours de l'année écoulée se le sont procuré auprès d'amis.



### Usage de médicaments sur ordonnance et en vente libre à des fins non médicales

- Environ un élève sur cinq (22 %) de la 7<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année a déclaré avoir pris un analgésique opioïde qui ne lui avait pas été prescrit (p. ex. Percocet, Percodan, Tylenol 3, Demerol, Dilaudid, OxyNeo, codéine) au cours de l'année écoulée. Les filles (26 %) sont nettement plus susceptibles que les garçons (18 %) de prendre ces médicaments à des fins non médicales. La prise d'un opioïde à des fins non médicales au cours de l'année écoulée a augmenté considérablement entre 2021 (13 %) et 2023 (22 %) et est retournée au niveau élevé enregistré lorsqu'on a commencé à la surveiller en 2007.
- Environ 2 % des élèves de la 7<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année ont déclaré avoir pris sans ordonnance un médicament prescrit pour traiter le trouble déficitaire de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH) chez les enfants (p. ex. Adderall, Ritalin, Concerta ou Dexedrine) au cours de l'année écoulée. Les garçons sont tout aussi susceptibles que les filles de prendre ces médicaments à des fins non médicales. La prise d'un médicament pour le TDAH à des fins non médicales fluctue depuis 2007, année où on a commencé à la surveiller, et aucune tendance dominante ne se dessine à cet égard.
- Environ 2 % des élèves de la 9<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année ont déclaré avoir pris un sédatif ou un tranquillisant sans ordonnance au cours de l'année écoulée. Les garçons sont tout aussi susceptibles que les filles de prendre ces médicaments à des fins non médicales. L'usage non médical de ces médicaments demeure faible et est relativement stable depuis des dizaines d'années.
- Un élève sur dix (10 %) de la 7<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année a déclaré avoir pris un antitussif ou un antirhume pour « planer » au cours de l'année écoulée. Les garçons sont aussi susceptibles que les filles d'agir ainsi. L'usage non médical de ces médicaments diminue considérablement selon l'année d'études. Il a nettement augmenté entre 2021 (4 %) et 2023 (10 %) et est actuellement plus élevé qu'en 2009, année où on a commencé à le surveiller.

Pourcentage d'élèves ayant dit prendre des antitussifs ou des antirhumes à des fins non médicales (pour « planer ») au cours de l'année écoulée, SCDSEO 2023



### Répercussions de la consommation d'alcool et d'autres drogues

#### Conduite de véhicules

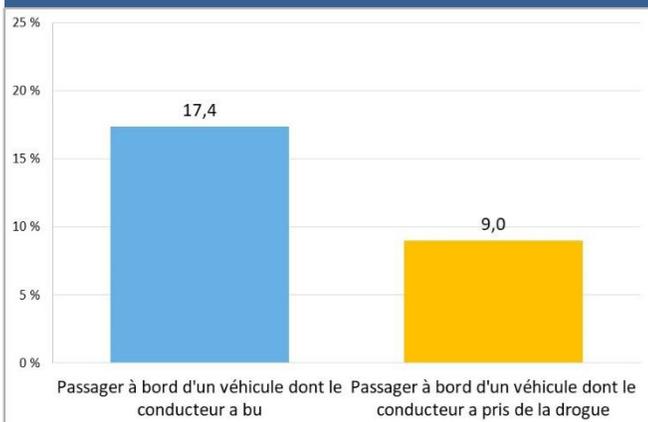
- Un élève sur six (17 %) de la 7<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année a déclaré avoir été dans un véhicule conduit par une personne qui avait bu de l'alcool et un élève sur onze (9 %) a déclaré avoir été dans un véhicule conduit par une personne qui avait consommé de la drogue au moins une fois au cours de l'année écoulée. Le pourcentage d'élèves ayant signalé ces comportements a diminué considérablement au cours des 20 dernières années.
- Environ 6 % des élèves de la 10<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année qui sont titulaires d'un permis de conduire de catégorie G ont déclaré avoir, au moins une fois au cours de l'année écoulée, pris le volant une heure ou moins après avoir bu deux verres d'alcool ou plus. Le taux de conduite chez les adolescents qui ont bu est stable depuis 2013 et se situe entre 4 % et 7 %. Toutefois, l'estimation actuelle est nettement inférieure aux estimations faites en 1999 et dans les années 2000 (qui se situaient entre 12 % et 14 %), et aux estimations de la fin des années 1970 et du début des années 1980 (pendant cette période, près de la moitié des élèves de 11<sup>e</sup> année ont déclaré avoir conduit après avoir bu).

- Un pourcentage semblable (6 %) d'élèves de la 10<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année a déclaré avoir pris le volant une heure ou moins après avoir consommé du cannabis au moins une fois au cours de l'année écoulée. Le pourcentage d'élèves ayant agi ainsi a diminué considérablement depuis 2001, année où on a commencé à le surveiller, lorsqu'il était d'environ 20 %, et est demeuré relativement stable depuis 2017.

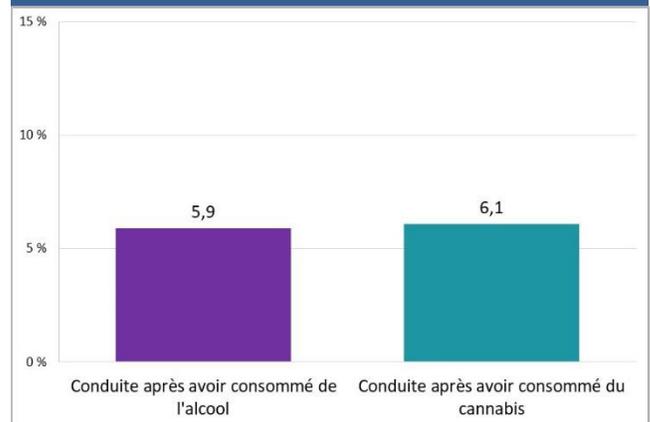
#### Problème lié à la consommation de drogue

- Un élève du secondaire sur sept (14 %) a déclaré avoir éprouvé des symptômes d'un problème lié à l'usage de drogues, selon les critères du questionnaire de dépistage *CRAFFT*. Ce résultat pourrait nécessiter une évaluation plus approfondie. Ce pourcentage est stable depuis quelques années et inférieur aux estimations faites il y a 20 ans, qui étaient d'environ 22 %.
- Un très faible pourcentage des élèves du secondaire (1 %) a déclaré avoir suivi un programme de traitement de la dépendance à l'alcool ou aux drogues au cours de l'année écoulée.

Pourcentage d'élèves qui ont dit avoir été dans un véhicule conduit par une personne ayant pris de l'alcool ou des drogues (année écoulée), SCDSEO 2023



Pourcentage de conducteurs de la 10<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année ayant signalé des comportements risqués au volant au cours de l'année écoulée, SCDSEO 2023



### Autres faits saillants

#### Abstinence

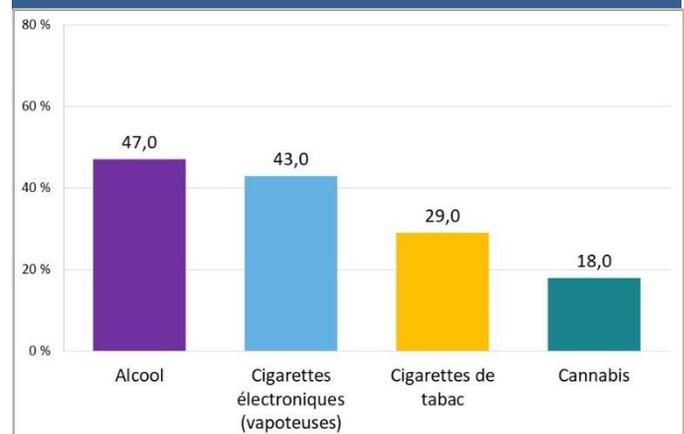
- Environ 42 % des élèves de la 7<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année ont déclaré n'avoir pris aucune drogue au cours de l'année écoulée (l'alcool, la cigarette et les autres dispositifs utilisés pour fumer étaient inclus). Les garçons sont plus susceptibles que les filles de s'être abstenus de prendre des drogues. Les taux d'abstinence au cours de l'année écoulée diminuaient de façon importante avec l'année d'études, passant de moins des deux tiers des élèves de 7<sup>e</sup> année au quart des élèves de 12<sup>e</sup> année. On a relevé une hausse marquée de l'abstinence au fil des décennies.

#### Initiation précoce

- Environ 43 % des élèves du secondaire ayant vapoté au cours de l'année écoulée ont déclaré l'avoir fait pour la première fois avant la 9<sup>e</sup> année.
- Plus du quart (29 %) des élèves du secondaire ayant fumé des cigarettes de tabac au cours de l'année écoulée ont déclaré l'avoir fait pour la première fois avant la 9<sup>e</sup> année.
- Près de la moitié (47 %) des élèves du secondaire ayant consommé de l'alcool au cours de l'année écoulée ont déclaré avoir commencé à en prendre avant la 9<sup>e</sup> année.
- Environ 18 % des élèves du secondaire ayant fait usage de cannabis au cours de l'année écoulée ont déclaré en avoir pris pour la première fois avant la 9<sup>e</sup> année.

- En 2023, l'âge moyen auquel les élèves de 12<sup>e</sup> année qui ont vapoté au cours de l'année écoulée ont déclaré s'être livrés à cette activité pour la première fois était de 14,3 ans. L'âge moyen auquel les élèves de 12<sup>e</sup> année qui ont fumé des cigarettes de tabac au cours de l'année écoulée ont déclaré avoir commencé à fumer était de 15,4 ans. L'âge moyen auquel les élèves de 12<sup>e</sup> année qui ont consommé de l'alcool au cours de l'année écoulée ont déclaré avoir bu pour la première fois était de 14,5 ans. Enfin, l'âge moyen auquel les élèves de 12<sup>e</sup> année qui ont pris du cannabis au cours de l'année écoulée ont déclaré avoir commencé à en faire usage était de 15,7 ans.
- L'âge où les élèves consomment une substance intoxicante pour la première fois est plus élevé de nos jours. En effet, l'âge moyen où les élèves ont fumé leur première cigarette de tabac, ont bu leur première boisson alcoolique et ont pris du cannabis pour la première fois a augmenté au fil des décennies.

Pourcentage d'élèves du secondaire ayant pris de la drogue au cours de l'année écoulée qui ont déclaré l'avoir fait pour la première fois avant la 9<sup>e</sup> année, SCDSEO 2023



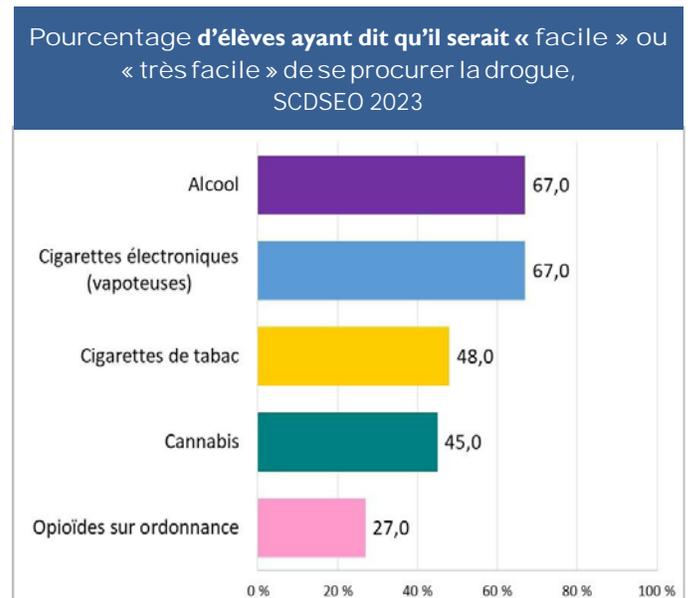
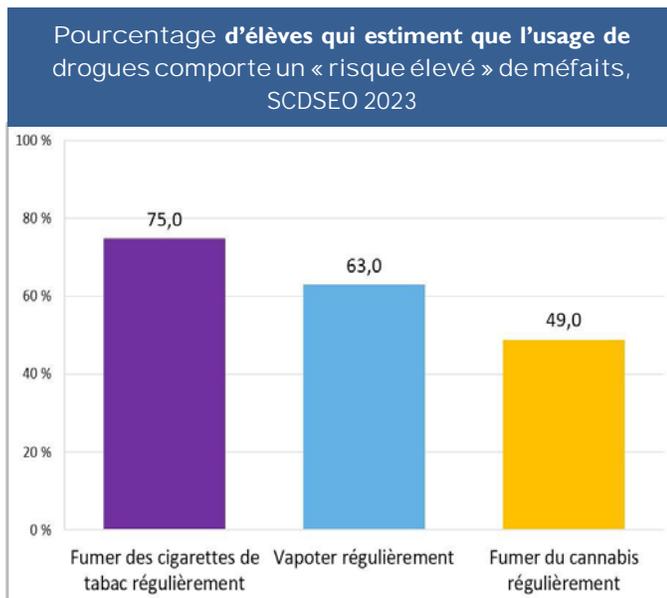
## POINT NO 6.9 DE L'ORDRE DU JOUR

### Perception du risque associé à l'usage de drogues

- On a demandé aux élèves de 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> année quel était selon eux le risque pour la santé de vapoter régulièrement et de fumer régulièrement des cigarettes de tabac et du cannabis. Les élèves ont déclaré que le risque le plus élevé était de fumer régulièrement (75 %), de vapoter régulièrement (63 %) et de fumer du cannabis régulièrement (49 %).
- Le pourcentage d'élèves qui estiment que l'usage régulier du cannabis est dangereux pour la santé était stable entre 1999 et 2011, a diminué jusqu'en 2019 puis a augmenté pour atteindre un niveau semblable à celui enregistré il y a 20 ans. La perception du risque pour la santé du vapotage régulier a nettement diminué depuis 2015, année où on a commencé à surveiller ce facteur.

### Perception de la facilité d'accès aux drogues

- Parmi les drogues étudiées, les élèves estiment que l'alcool et les produits de vapotage sont celles qui sont les plus faciles d'accès (67 % des élèves ont déclaré qu'il serait « assez facile » ou « très facile » de s'en procurer), suivies des cigarettes de tabac (48 %), du cannabis (45 %) et des opioïdes qui ne leur ont pas été prescrits (27 %).
- La perception de la facilité d'accès aux vapeuses et aux opioïdes sur ordonnance a augmenté considérablement depuis le sondage de 2021. Bien que la perception de la facilité d'accès à l'alcool ait augmenté ces dernières années, actuellement elle est semblable à ce qu'elle était il y a 20 ans. La perception de la facilité d'accès au cannabis est stable depuis quelques années, mais est actuellement inférieure aux estimations d'il y a 20 ans. Enfin, la perception de la facilité d'accès aux cigarettes de tabac a diminué au cours des deux dernières décennies.



### Méthodologie

Réalisé par le Centre de toxicomanie et de santé mentale, le Sondage sur la consommation de drogues et la santé des élèves de l'Ontario (SCDSEO) est un sondage sur la santé réalisé à la grandeur de l'Ontario auprès d'élèves de 7<sup>e</sup> et de 8<sup>e</sup> année, ainsi qu'auprès d'élèves de la 9<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année. Ce sondage transversal est réalisé tous les deux ans depuis sa création en 1977.

Le sondage du cycle de 2023, qui a fait appel à un plan d'échantillonnage en grappes stratifié (région par école) à deux degrés (école et classe), a été rempli par 10 145 élèves de la 7<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année répartis dans 848 classes, dans 235 écoles faisant partie de 46 conseils scolaires publics et catholiques anglophones et francophones. Étaient exclues de l'échantillonnage les écoles se trouvant dans les réserves des Premières Nations, les bases militaires, les hôpitaux et les autres établissements, ainsi que les écoles privées. Ont également été exclues les classes pour l'enfance en difficulté et les classes d'anglais langue seconde.

Des procédures actives ont été mises en œuvre pour obtenir le consentement des parents. Des membres du personnel de l'Institut de recherche sociale de l'Université York ont remis les questionnaires aux groupes d'élèves, qui les ont remplis à l'aide d'un crayon ou de façon électronique. Cette façon de faire favorise l'anonymat. Les questionnaires ont été remplis en classe entre novembre 2022 et juin 2023 pendant les heures normales de cours. Les données de l'échantillon de 10 145 élèves ont été pondérées et sont représentatives d'un peu moins d'un million d'élèves de la 7<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année inscrits dans les écoles publiques de l'Ontario.

Les rapports, les infographies et la FAQ du SCDSEO figurent sur la page

[www.camh.ca/osduhs](http://www.camh.ca/osduhs)

# RÉSUMÉ DU RAPPORT 2023 DU SCDSEO

## POINT NO 4.9 DE L'ORDRE DU JOUR

# SUR LA SANTÉ MENTALE ET LE BIEN-ÊTRE

### À propos du présent rapport

Réalisé tous les deux ans, depuis 1977, pour le Centre de toxicomanie et de santé mentale, le *Sondage sur la consommation de drogues et la santé des élèves* de l'Ontario (SCDSEO) est le plus ancien sondage canadien mené en milieu scolaire auprès d'adolescents et l'un des plus anciens au monde. Le présent rapport examine les indicateurs de santé physique et mentale et divers comportements à risque, dont l'intimidation, les jeux de hasard et d'argent, la fréquentation des réseaux sociaux et la pratique des jeux vidéo, ainsi que les problèmes associés chez les élèves ontariens en 2023. Il indique aussi les changements survenus depuis 1991, là où les données existent. Précisons que bien que le premier SCDSEO date de 1977, la plupart des indicateurs de santé mentale et physique ont été introduits au début des années 1990. Parmi les nouveaux indicateurs figurant dans le présent rapport, citons le recours aux services de soutien en santé mentale à l'école ou par l'intermédiaire de l'école, les obstacles à l'obtention d'un tel soutien, les problèmes liés à la fréquentation des réseaux sociaux et la perception d'une discrimination liée à l'identité.

### SCDSEO 2023

Au total, 10 145 élèves de la 7<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année, répartis dans 848 classes, 235 écoles et 46 conseils scolaires de l'Ontario, ont participé au cycle 2023 du SCDSEO. Les données proviennent de déclarations faites via des questionnaires anonymes. Le sondage a été effectué en classe entre novembre 2022 et juin 2023.

### Vie familiale et vie scolaire

- Près de la moitié (46 %) des élèves ont déclaré qu'ils ne parlaient que rarement à leurs parents, voire jamais, de leurs problèmes ou de ce qu'ils ressentent.
- Près d'un tiers (30 %) des élèves ont déclaré aimer beaucoup ou assez l'école. Environ 41 % aiment l'école dans une certaine mesure, et 29 % disent ne pas aimer l'école.
- La plupart des élèves se sentent proches des personnes qu'ils côtoient à l'école (77 %), 76 % ont un sentiment d'appartenance à leur école et 87 % s'y sentent en sécurité.
- Les pourcentages d'élèves ayant déclaré : aimer beaucoup ou assez l'école; avoir un sentiment d'appartenance envers leur école; se sentir proches des personnes qu'ils côtoient à l'école et s'y sentir en sécurité ont diminué de manière significative au cours des dernières années.
- Plus d'un quart (28 %) des élèves ont déclaré avoir un faible statut social subjectif à l'école (c'est-à-dire qu'ils ont le sentiment de ne pas être respectés par les autres élèves et d'être tenus à l'écart).
- Neuf pour cent (9 %, soit un onzième) des élèves ont déclaré se sentir parfois ou souvent victimes de discrimination à l'école en raison de leur race ou de leur origine ethnique. Environ 7 % ont déclaré se sentir victimes de discrimination à l'école en raison de leur religion ou de leurs croyances religieuses, et environ 7 % ont déclaré se sentir victimes de discrimination à l'école en raison d'un handicap. Un pourcentage similaire d'élèves du secondaire se sentent victimes de discrimination à l'école en raison de leur identité de genre ou de leur orientation sexuelle.

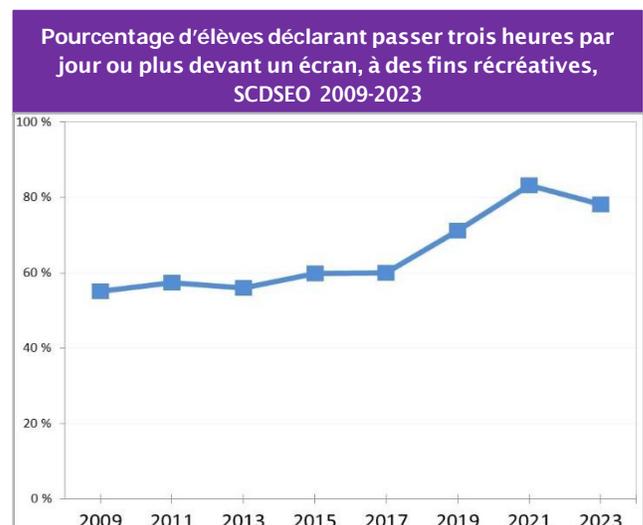
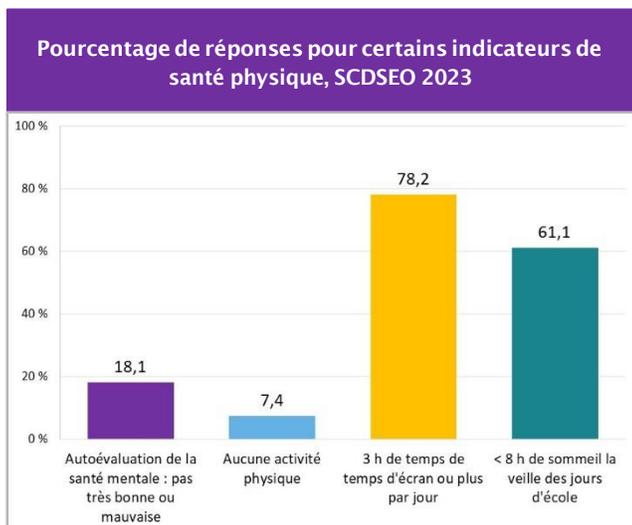
## Santé physique

### Santé physique autoévaluée et problèmes de santé

- La moitié (50 %) des élèves estiment que leur santé physique est excellente ou très bonne, mais environ 8 % (1 sur 6) ont déclaré que leur état de santé n'était pas très bon ou qu'il était franchement mauvais.
- Le nombre des déclarations indiquant un état de santé pas très bon ou mauvais s'est significativement accru ces dernières années et l'estimation pour 2023 figure parmi les plus élevées enregistrées depuis l'introduction de la question, il y a plusieurs dizaines d'années.
- Parmi les problèmes de santé le plus fréquemment évoqués dans les réponses au sondage, les principaux sont les problèmes de santé mentale, dont la dépression et l'anxiété (21 %), le trouble déficitaire de l'attention avec ou sans hyperactivité (12 %) et les troubles de la vue (9 %).

### Activité physique, temps d'écran et sommeil

- Un quart (26 %) des élèves ont satisfait aux recommandations en matière d'activité physique quotidienne (définie comme un total d'au moins 60 minutes d'activité modérée à vigoureuse par jour) au cours des sept derniers jours. En revanche, environ 7 % des élèves ont été physiquement inactifs au cours de chacun des sept derniers jours.
- Plus de trois quarts (78 %) des élèves ont un comportement sédentaire associé au temps d'écran, passant trois heures par jour devant un écran électronique ou plus durant leurs moments de loisir, ce qui est plus élevé que la durée préconisée dans les *Directives canadiennes de mouvement sur 24 heures pour les enfants et les jeunes*.
- Bien que le pourcentage d'élèves déclarant passer trois heures ou plus par jour devant un écran à des fins récréatives ait significativement diminué entre 2021 (83 %) et 2023 (78 %), il n'en demeure pas moins parmi les plus élevés depuis l'introduction de la question, en 2009.
- Plus d'un tiers (39 %) des élèves ont déclaré dormir habituellement huit heures ou plus la veille des jours d'école, en moyenne. La majorité des élèves (61 %) dorment donc moins de huit heures par nuit.



## POINT NO 6.9 DE L'ORDRE DU JOUR

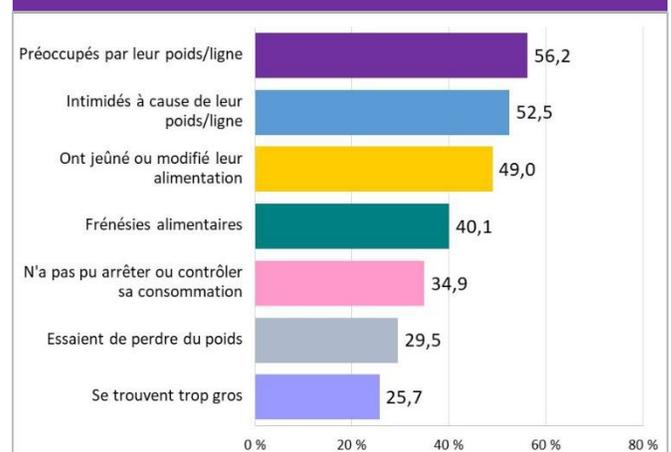
### Troubles de l'alimentation et de l'image corporelle

- Plus de la moitié (56 %) des élèves sont insatisfaits de leur ligne, de leur poids ou de leur manque de musculature, une préoccupation constante ou qui revient plus ou moins souvent.
- Environ un tiers (35 %) des élèves ont déclaré avoir été incapables de s'arrêter de manger au moins une fois au cours du mois écoulé.
- Environ 40 % des élèves ont déclaré s'être gavés de nourriture au moins une fois au cours du mois écoulé.
- Environ la moitié (49 %) des élèves ont déclaré s'être abstenus de manger ou avoir mangé de manière à modifier leur poids, leur ligne ou leur musculature au moins une fois au cours du mois écoulé.
- Plus de la moitié (58 %) des élèves sont satisfaits de leur poids. Un quart d'entre eux (26 %) se trouvent trop gros et 17 % se trouvent trop maigres.
- Le nombre d'élèves qui se trouvent trop gros est resté stable au cours de la dernière décennie. Cependant, il y a eu une augmentation significative (de 19 % à 26 %) depuis 2001, année où la question a été introduite.
- Un tiers (34 %) des élèves n'essaient pas de modifier leur poids. Environ 30 % essaient de perdre du poids, 19 % veulent éviter de prendre du poids et 17 % veulent en prendre.
- Plus de la moitié (53 %) des élèves ont déclaré avoir été victimes d'intimidation en raison de leur poids ou de leur silhouette au moins une fois au cours de l'année écoulée (c'est-à-dire qu'ils ont été taquinés ou harcelés à propos de leur poids ou de leur ligne).
- Le pourcentage d'élèves déclarant avoir été victimes d'intimidation en raison de leur poids ou de leur ligne au moins une fois au cours de l'année écoulée a augmenté de manière significative entre 2021 (année d'introduction de la question) et 2023, passant de 40 % à 53 %.

### Traumatismes crâniens et comportements à risque au volant

- Plus d'un tiers (40 %) des élèves ont déclaré avoir subi un traumatisme crânien au cours de leur vie. Treize pour cent (13 %, soit environ un huitième) d'entre eux ont déclaré avoir subi un traumatisme crânien au cours de l'année écoulée.
- Le pourcentage d'élèves déclarant avoir subi un traumatisme crânien au cours de l'année écoulée a augmenté de façon significative entre 2021 et 2023, passant de 9 % à 13 % et revenant ainsi au niveau observé lorsque la question a été introduite, en 2017.
- Plus d'un tiers (39 %) des élèves de la 10<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année qui conduisent ont déclaré avoir texté au volant au moins une fois au cours de l'année écoulée.
- Le pourcentage d'adolescents qui conduisent et qui ont déclaré texter au volant a augmenté de manière significative entre 2019 et 2023, passant de 29 % à 39 %. Cependant, les chiffres actuels sont comparables aux chiffres enregistrés il y a dix ans, lorsque la question a été introduite.

Pourcentage de réponses pour certains indicateurs de troubles de l'alimentation et de l'image corporelle, SCDSEO 2023



## Santé mentale

### Autoévaluation de la santé mentale

- Un peu plus d'un tiers (36 %) des élèves estiment que leur santé mentale est excellente ou très bonne, tandis qu'un pourcentage comparable (38 %) des élèves estiment qu'elle n'est pas très bonne ou qu'elle est franchement mauvaise.
- Le pourcentage d'élèves qui estiment que leur santé mentale n'est pas très bonne ou mauvaise a augmenté de façon significative depuis 2007 (année d'introduction de la question), passant de 11 % à 38 %.

### Faible estime de soi et solitude

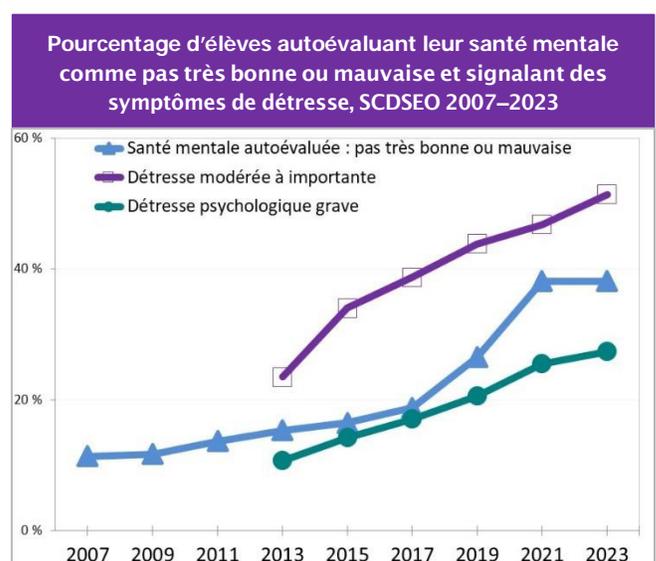
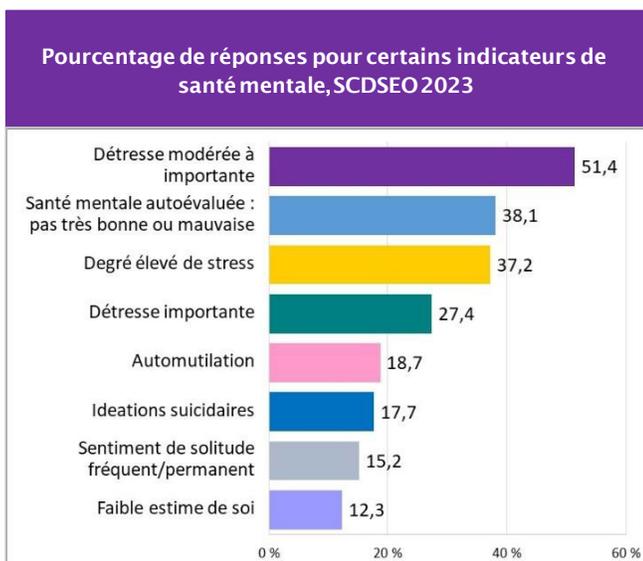
- Douze pour cent (12 %, soit environ un huitième) des élèves ont déclaré avoir une faible estime d'eux-mêmes (sentent qu'ils n'ont pas satisfait à leurs attentes envers eux-mêmes).
- Le pourcentage d'élèves ayant une faible estime d'eux-mêmes a augmenté de manière significative depuis 2015 (année d'introduction de la question), passant de 7 % à 12 %.
- Quinze pour cent (15 %, soit un septième) des élèves ont déclaré se sentir souvent ou toujours seuls.

### Degré élevé de stress

- Plus d'un tiers (37 %) des élèves ont déclaré éprouver un degré élevé de stress.
- Le pourcentage d'élèves déclarant éprouver un degré élevé de stress a augmenté de manière significative depuis 2015 (année d'introduction de la question), passant de 29 % à 37 %.

### Détresse psychologique

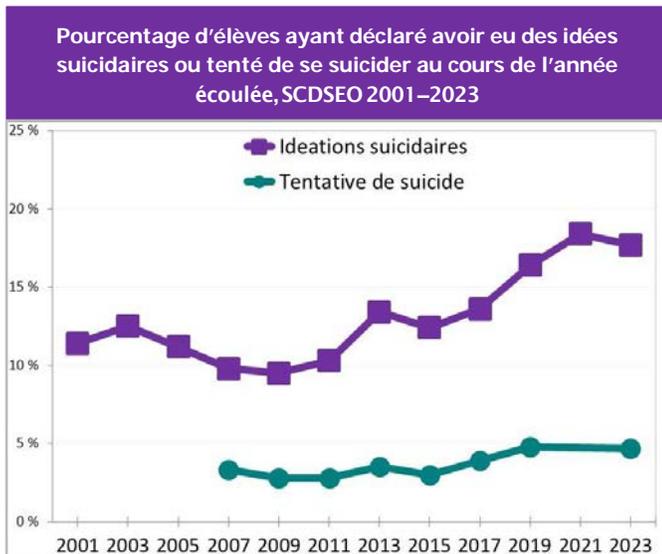
- La moitié (51 %) des élèves ont déclaré éprouver un sentiment de détresse (symptômes d'anxiété et de dépression) modéré ou important.
- Plus d'un quart (27 %) des élèves ont indiqué éprouver un grand sentiment de détresse.
- Les deux indicateurs de détresse sont restés stables entre 2021 et 2023, mais ils ont augmenté de manière significative depuis l'introduction de la question, il y a dix ans. La détresse modérée est passée de 24 % en 2013 à 51 % en 2023, et la détresse grave est passée de 11 % en 2013 à 27 % en 2023.



## POINT NO 6.9 DE L'ORDRE DU JOUR

### Automutilation et suicide

- Dix-neuf pour cent (19 %, soit près d'un cinquième) des élèves ont déclaré s'être volontairement infligé des blessures au cours de l'année écoulée.
- Le pourcentage d'élèves déclarant s'être infligé des blessures au cours de l'année écoulée a augmenté de manière significative entre 2019 (année d'introduction de la question) et 2023, passant de 15 % à 19 %.
- Dix-huit pour cent (18 %, soit un sixième) des élèves ont eu des idéations suicidaires intenses au cours de l'année écoulée, et 5 % ont déclaré avoir fait une tentative de suicide au cours de l'année.
- Le pourcentage d'élèves déclarant avoir eu des idéations suicidaires au cours de l'année écoulée a augmenté de façon significative depuis 2001, année d'introduction de la question, passant de 11 % à 18 %.
- Le pourcentage d'élèves déclarant avoir fait une tentative de suicide au cours de l'année écoulée est resté relativement stable depuis 2007 (année d'introduction de la question), fluctuant entre 3 % et 5 %.

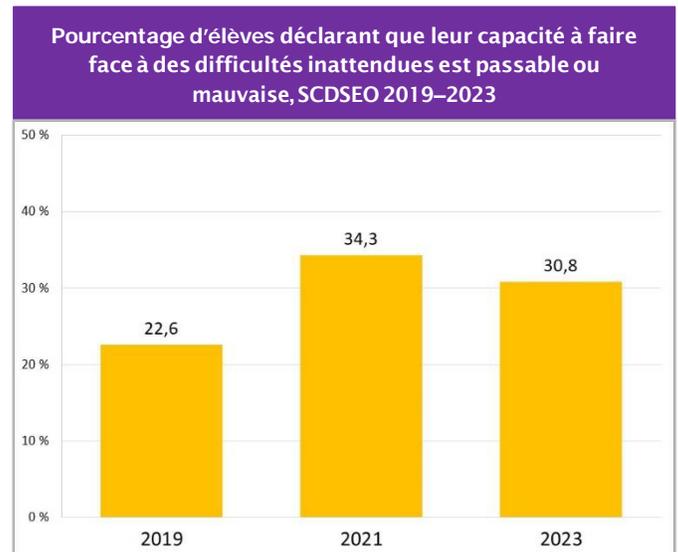


### Anxiété liée aux changements climatiques

- Dix-huit pour cent (18 %, un sixième) des élèves sont très inquiets ou extrêmement inquiets au sujet des changements climatiques.
- Un peu moins de la moitié (45 %) des élèves ont déclaré être déprimés par les conséquences des changements climatiques sur l'avenir.

### Capacité à faire face aux difficultés

- Plus d'un tiers (35 %) des élèves estiment que leur capacité à faire face à des difficultés inattendues est excellente ou très bonne. Un pourcentage comparable (31%) d'élèves estiment que leur capacité à faire face est passable ou insuffisante.
- Le pourcentage d'élèves déclarant être incapables de faire face à des difficultés inattendues a augmenté de façon significative entre 2019 (année d'introduction de la question) et 2023, passant de 23 % à 31 %.



## POINT NO 6.9 DE L'ORDRE DU JOUR

### Prescription de médicaments psychiatriques

- Environ 5 % des élèves ont pris des médicaments prescrits pour le trouble déficitaire de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH) (Adderall, Ritalin, Concerta, etc.) au cours de l'année écoulée.
- Le pourcentage d'élèves ayant déclaré avoir pris des médicaments pour le TDAH est resté stable au cours des dernières années, mais il a augmenté de façon significative depuis l'introduction de la question en 2007, passant de 2 % à 5 %.
- Environ un dixième des élèves du secondaire (10 %) ont déclaré avoir reçu une ordonnance pour le traitement de l'anxiété, de la dépression ou des deux au cours de l'année écoulée.
- Le pourcentage d'élèves du secondaire ayant déclaré avoir reçu une ordonnance pour le traitement de l'anxiété, de la dépression ou des deux a augmenté de façon significative depuis 2001 (année d'introduction de la question), passant de 3 % à 10 %.

### Soutien en santé mentale

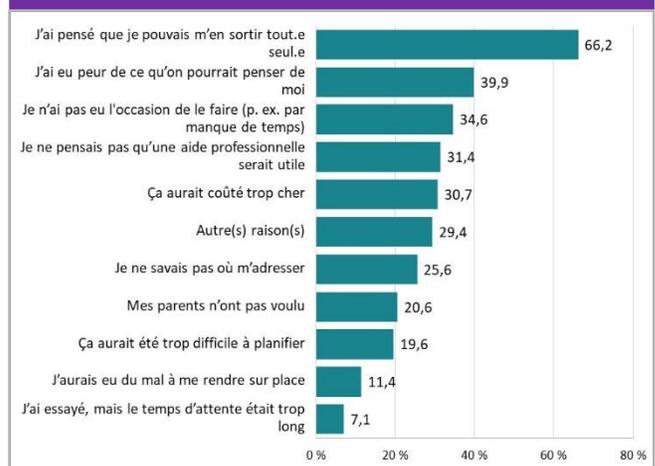
- Plus de la moitié (57 %) des élèves ont déclaré savoir comment obtenir des services de santé mentale en milieu scolaire. Vingt-deux pour cent (22 %, soit environ un cinquième) des élèves ont déclaré ne pas savoir comment faire et un pourcentage comparable (21 %) des élèves ont indiqué une incertitude à ce sujet.
- Quatorze pour cent (14 %, soit environ un septième) des élèves ont déclaré avoir eu recours à des services de santé mentale à l'école au cours de l'année scolaire.
- Plus d'un tiers (36 %) des élèves ont déclaré avoir consulté un·e professionnel·le en santé mentale (y compris à l'école) au moins une fois au cours de l'année écoulée.

- Environ 6 % des élèves ont déclaré avoir cherché des conseils soit en appelant une ligne d'assistance téléphonique, soit en faisant des recherches sur Internet (ou les deux) au moins une fois au cours de l'année écoulée.
- Le pourcentage d'élèves ayant déclaré avoir cherché des conseils en appelant une ligne d'assistance téléphonique ou en faisant des recherches sur Internet a considérablement augmenté depuis 2011 (année d'introduction de la question), passant de 2 % à 6 %.

### Obstacles à la recherche d'un soutien en santé mentale

- Un tiers (33 %) des élèves ont déclaré qu'ils auraient pu bénéficier d'un soutien professionnel en santé mentale au cours de l'année, mais qu'ils n'en avaient pas cherché.
- Parmi les élèves ayant déclaré avoir eu besoin d'un soutien professionnel en santé mentale mais ne pas en avoir cherché, les raisons le plus couramment invoquées étaient les suivantes : ils pensaient pouvoir se débrouiller seuls, ils avaient peur de ce qu'on penserait d'eux, ils étaient trop occupés.

Pourcentage d'élèves ayant déclaré les raisons de ne pas avoir cherché à obtenir un soutien en santé mentale parmi ceux qui ont déclaré avoir eu besoin de soutien, SCDSEO 2023



## Intimidation

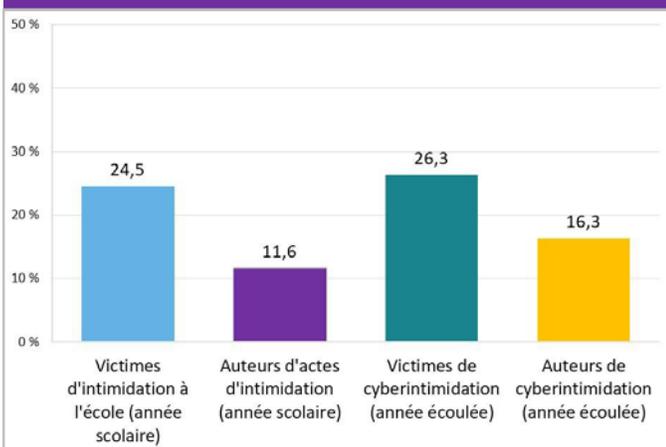
### Intimidation à l'école

- Un quart (25 %) des élèves ont déclaré avoir été intimidés à l'école depuis le début de l'année scolaire. La forme d'intimidation la plus répandue à l'école est l'intimidation verbale (20 %); 3 % des élèves ont déclaré avoir été principalement victimes d'agression physique et 2 % ont dit avoir été victimes de vol ou de vandalisme.
- Douze pour cent (12 %, soit un huitième) des élèves ont déclaré avoir intimidé d'autres élèves à l'école depuis septembre. La forme la plus répandue d'intimidation à l'école est l'intimidation verbale (9 %), suivie de l'agression physique (2 %) et du vol ou vandalisme (moins de 1 %).
- Le pourcentage d'élèves ayant déclaré avoir été victimes d'intimidation à l'école est resté stable au cours des dix dernières années (depuis 2013), mais a diminué de façon sensible depuis 2003, année d'introduction de la question, passant de 33 % à 25 %.
- Le pourcentage d'élèves ayant déclaré en avoir intimidé d'autres a également diminué depuis 2003, passant de 30 % à 12 %.

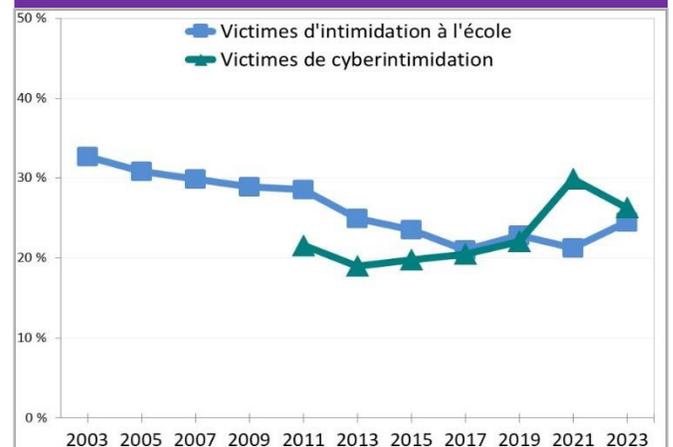
### Cyberintimidation

- Un quart (26 %) des élèves ont déclaré avoir été victimes d'intimidation sur Internet au cours de l'année écoulée.
- Seize pour cent (16 %, soit un sixième) des élèves ont déclaré avoir pratiqué l'intimidation sur Internet au cours de l'année écoulée.
- Le pourcentage d'élèves ayant déclaré avoir été victimes d'intimidation sur Internet au cours de l'année écoulée a augmenté de manière significative depuis 2011, année d'introduction de la question, passant de 22 % à 26 %.
- Le pourcentage d'élèves ayant déclaré avoir pratiqué l'intimidation sur Internet a augmenté de manière significative depuis 2017, année d'introduction de la question, passant de 10 % à 16 %.

**Pourcentage d'élèves ayant déclaré avoir été victimes ou auteurs d'intimidation à l'école et de cyberintimidation (année écoulée), SCDSEO 2023**



**Pourcentage d'élèves ayant déclaré avoir été victimes d'intimidation à l'école et de cyberintimidation (année écoulée), SCDSEO 2003-2023**



### Jeux de hasard et d'argent, jeux vidéo et fréquentation des réseaux sociaux

#### Jeux de hasard et d'argent

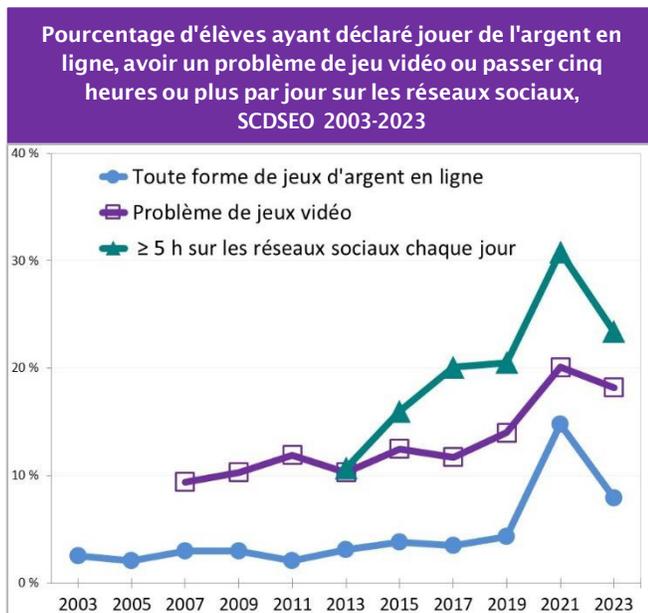
- Environ 8 % des élèves déclarent avoir parié de l'argent dans le cadre de jeux en ligne (casinos virtuels, paris sportifs, etc.) au moins une fois au cours de l'année écoulée.
  - Environ un quart (24 %) des élèves ont déclaré avoir dépensé de l'argent dans des jeux vidéo au cours de l'année (pour acheter des lots aléatoires, des clés ou de la monnaie de jeu, ou jouer en bourse d'objets virtuels).
  - Environ 16 % des élèves déclarent avoir joué de l'argent dans le cadre d'autres activités : jeux de cartes, dés, loteries, cartes à gratter, etc., au cours de l'année écoulée.
- Le pourcentage d'élèves ayant déclaré avoir joué de l'argent en ligne au cours de l'année écoulée a considérablement diminué entre 2021 et 2023, passant de 15 % à 8 %. Toutefois, malgré cette baisse récente, l'estimation actuelle reste plus élevée que celle de 2003 (2 %), année d'introduction de la question.

#### Jeux vidéo

- Plus d'un quart (28 %) des élèves jouent quotidiennement ou presque à des jeux vidéo. Environ 12 % (soit un huitième) jouent à des jeux vidéo pendant cinq heures ou plus par jour.
  - Dix-huit pour cent des élèves (18 %, soit un sixième) ont signalé des symptômes d'un problème lié aux jeux vidéo (tels que préoccupation, tolérance, perte de contrôle, repli sur soi, comportement d'évasion, indifférence aux conséquences, perturbation de la vie familiale ou de la vie scolaire).
- Le pourcentage d'élèves ayant signalé des symptômes d'un problème lié aux jeux vidéo a considérablement augmenté depuis 2007, date d'introduction de la question, passant de 9 % à 18 %.

#### Fréquentation des réseaux sociaux

- Une très large majorité (94 %) d'élèves fréquentent quotidiennement les réseaux sociaux et environ un quart (23 %) y consacrent cinq heures par jour ou plus.
- Le pourcentage d'élèves qui ont déclaré passer cinq heures par jour ou plus sur les réseaux sociaux a considérablement diminué entre 2021 (31 %) et 2023 (23 %). Cependant, l'estimation actuelle reste plus élevée qu'en 2013 (11 %), date d'introduction de la question.- Environ 9 % des élèves (soit un onzième) ont signalé des symptômes d'usage problématique des réseaux sociaux (tels que préoccupation, tolérance, perte de contrôle, repli sur soi, comportement d'évasion, conflits avec la famille).



## POINT NO 6.9 DE L'ORDRE DU JOUR

### Variations selon le sexe\*

↑ Les garçons ont été plus nombreux à déclarer :	↑ Les filles ont été plus nombreuses à déclarer :
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ ne parler que rarement de leurs problèmes à leurs parents, voire jamais</li> <li>▪ aimer l'école et juger positif le climat scolaire</li> <li>▪ être physiquement actifs au quotidien</li> <li>▪ se percevoir comme trop maigres</li> <li>▪ dormir au moins huit heures la veille des jours d'école</li> <li>▪ intimider des élèves à l'école</li> <li>▪ pratiquer la cyberintimidation</li> <li>▪ jouer de l'argent, en ligne ou d'une autre façon</li> <li>▪ passer cinq heures par jour ou plus à des jeux vidéo</li> <li>▪ faire un usage problématique des jeux vidéo</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ avoir une santé physique pas très bonne ou mauvaise</li> <li>▪ passer trois heures ou plus par jour devant un écran durant leurs loisirs</li> <li>▪ avoir des symptômes de troubles de l'alimentation</li> <li>▪ se percevoir comme trop grosses</li> <li>▪ avoir été victimes d'intimidation à cause de leur poids ou de leur ligne</li> <li>▪ avoir une santé mentale pas très bonne ou mauvaise</li> <li>▪ avoir une faible estime d'elles-mêmes</li> <li>▪ éprouver beaucoup de stress</li> <li>▪ se sentir souvent ou toujours seules</li> <li>▪ ressentir une détresse modérée ou grave</li> <li>▪ s'être automutilées</li> <li>▪ avoir eu des idéations suicidaires et avoir tenté de se suicider</li> <li>▪ être inquiètes au sujet des changements climatiques</li> <li>▪ se sentir déprimées face à l'avenir en raison des changements climatiques</li> <li>▪ avoir une capacité à faire face aux problèmes passable ou insuffisante</li> <li>▪ prendre des médicaments d'ordonnance pour l'anxiété ou la dépression</li> <li>▪ recourir aux services de santé mentale offerts par leur école</li> <li>▪ avoir consulté un-e professionnel-le de la santé mentale</li> <li>▪ avoir cherché des conseils en appelant une ligne d'assistance ou en faisant des recherches sur Internet</li> <li>▪ avoir besoin d'un soutien en santé mentale, sans avoir fait de démarches en ce sens</li> <li>▪ être victimes d'intimidation</li> <li>▪ passer quotidiennement cinq heures par jour sur les réseaux sociaux ou plus</li> <li>▪ faire un usage problématique des réseaux sociaux</li> </ul>

### Variations selon l'année d'études

↑ Le nombre d'élèves ayant déclaré ce qui suit augmente avec les années d'études	↓ Le nombre d'élèves ayant déclaré ce qui suit diminue avec les années d'études
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ ne parler que rarement de leurs problèmes à leurs parents, voire jamais</li> <li>▪ passer trois heures ou plus par jour devant un écran</li> <li>▪ texter au volant</li> <li>▪ avoir une santé physique pas très bonne ou mauvaise (autoévaluée)</li> <li>▪ avoir une faible estime d'eux-mêmes</li> <li>▪ éprouver beaucoup de stress</li> <li>▪ se sentir souvent ou toujours seuls</li> <li>▪ éprouver un sentiment de détresse modéré ou important</li> <li>▪ avoir des idéations suicidaires</li> <li>▪ avoir besoin d'un soutien en santé mentale, sans avoir fait de démarches en ce sens</li> <li>▪ être inquiets au sujet des changements climatiques</li> <li>▪ recourir aux services de santé mentale offerts par leur école</li> <li>▪ jouer de l'argent en ligne</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ aimer l'école et juger positif le climat scolaire</li> <li>▪ être physiquement actifs au quotidien</li> <li>▪ dormir au moins huit heures la veille des jours d'école</li> <li>▪ avoir subi un traumatisme crânien au cours de l'année</li> <li>▪ avoir été intimidés à l'école</li> <li>▪ avoir été victimes de cyberintimidation</li> <li>▪ faire un usage problématique des réseaux sociaux</li> </ul>

\* désigne le sexe assigné à la naissance

## Différences régionales

Aux fins du sondage, la province a été divisée en quatre régions : la région du grand Toronto (Toronto et régions de Durham, York, Peel et Halton), le nord de l'Ontario (districts de Parry Sound et de Nipissing, et régions situées plus au nord), l'ouest de l'Ontario (comté de Dufferin et régions situées plus à l'ouest) et est de l'Ontario (comté de Simcoe et régions situées plus à l'est). Le tableau ci-dessous indique les différences régionales statistiquement significatives.

 Au-dessus de la moyenne provinciale
<b>Région du Grand Toronto (RGT)</b>
▪ aiment l'école
▪ trois heures de temps d'écran par jour ou plus
<b>Nord de l'Ontario</b>
▪ activité physique quotidienne

 En dessous de la moyenne provinciale
<b>Région du grand Toronto (RGT)</b>
▪ activité physique quotidienne
▪ traumatisme crânien
<b>Nord de l'Ontario</b>
▪ trois heures de temps d'écran par jour ou plus
<b>Est de l'Ontario</b>
▪ santé autoévaluée comme pas très bonne ou mauvaise
▪ cinq heures par jour ou plus passées à jouer à des jeux vidéo

## Tendances récentes

Le tableau suivant résume les changements significatifs intervenus entre 2021 et 2023 pour l'ensemble des élèves ayant participé au sondage.

	2019	2021		2023
Aiment beaucoup ou assez l'école	36 %	42 %		30 %
Trois heures de temps d'écran ou plus par jour	71 %	83 %		78 %
Ont été victimes d'intimidation à cause de leur poids ou de leur ligne (année écoulée)	s/o	40 %		53 %
Huit heures de sommeil ou plus la veille des jours d'école	37 %	49 %		39 %
Traumatisme crânien (année écoulée)	15 %	9 %		13 %
Usage médical d'opioïdes (année écoulée)	20 %	15 %		25 %
Jeux d'argent en ligne (année écoulée)	4 %	15 %		8 %
Passent cinq heures par jour ou plus sur les réseaux sociaux	21 %	31 %		23 %

Remarque : les estimations pour 2019 sont indiquées à titre de référence.

## POINT NO 6.9 DE L'ORDRE DU JOUR

### Survol des tendances

Tendances pour certains indicateurs liés à la santé mentale et au bien-être (total des réponses)

Indicateurs	Années scolaires	Périodes	Changements	
Autoévaluation de la santé physique : pas très bonne ou mauvaise	7 <sup>e</sup> , 9 <sup>e</sup> , 11 <sup>e</sup>	1991–2023	↑	Augmentation : de 6 % à 18 %
Activité physique quotidienne (60 minutes par jour)	7 <sup>e</sup> -12 <sup>e</sup>	2009–2023	↑	Augmentation : de 21 % à 26 %
Trois heures ou plus de temps d'écran récréatif par jour	7 <sup>e</sup> -12 <sup>e</sup>	2009–2023	↑	Augmentation : de 55 % à 78 %
Se trouvent trop gros	7 <sup>e</sup> -12 <sup>e</sup>	2001–2023	↑	Augmentation : de 19 % à 26 %
Usage médical d'opioïdes (année écoulée)	7 <sup>e</sup> -12 <sup>e</sup>	2007–2023	↓	Diminution : de 41 % à 25 %
Autoévaluation de la santé mentale : pas très bonne ou mauvaise	7 <sup>e</sup> -12 <sup>e</sup>	2007–2023	↑	Augmentation : de 11 % to 38 %
Faible estime de soi	7 <sup>e</sup> -12 <sup>e</sup>	2015–2023	↑	Augmentation : de 7 % à 12 %
Degré élevé de stress (mois écoulé)	7 <sup>e</sup> -12 <sup>e</sup>	2015–2023	↑	Augmentation : de 29 % à 37 %
Sentiment de détresse modéré ou important (mois écoulé)	7 <sup>e</sup> -12 <sup>e</sup>	2013–2023	↑	Augmentation : de 24 % à 51 %
Détresse grave (mois écoulé)	7 <sup>e</sup> -12 <sup>e</sup>	2013–2023	↑	Augmentation : de 11 % à 27 %
Automutilation (année écoulée)	7 <sup>e</sup> -12 <sup>e</sup>	2019–2023	↑	Augmentation : de 15 % à 19 %
Idéations suicidaires (année écoulée)	7 <sup>e</sup> -12 <sup>e</sup>	2001–2023	↑	Augmentation : de 11 % à 18 %
Tentative de suicide (année écoulée)	7 <sup>e</sup> -12 <sup>e</sup>	2007–2023	■	Pas de changement
Capacité à faire face à des difficultés inattendues passable ou insuffisante	7 <sup>e</sup> -12 <sup>e</sup>	2019–2023	↑	Augmentation : de 23 % à 31 %
Prise de médicaments pour le TDAH (année écoulée)	7 <sup>e</sup> -12 <sup>e</sup>	2007–2023	↑	Augmentation : de 2 % à 5 %
Prise de médicaments pour l'anxiété, la dépression ou des deux affections (année écoulée)	9 –12 <sup>e</sup>	2001–2023	↑	Augmentation : de 3 % à 10 %
Recherche de conseils en appelant une ligne d'assistance téléphonique ou en faisant des recherches sur Internet	7 <sup>e</sup> -12 <sup>e</sup>	2011–2023	↑	Augmentation : de 2 % à 6 %
Victimes d'intimidation à l'école (durant l'année scolaire)	7 <sup>e</sup> -12 <sup>e</sup>	2003–2023	↓	Diminution : de 33 % à 25 %
Victimes de cyberintimidation (année écoulée)	7 <sup>e</sup> -12 <sup>e</sup>	2011–2023	↑	Augmentation : de 22 % à 26 %
Jeux d'argent en ligne (année écoulée)	7 <sup>e</sup> -12 <sup>e</sup>	2003–2023	↑	Augmentation : de 3 % à 8 %
Problème lié aux jeux vidéo (année écoulée)	7 <sup>e</sup> -12 <sup>e</sup>	2007–2023	↑	Augmentation : de 9 % à 18 %
Cinq heures par jour ou plus passées sur les réseaux sociaux	7 <sup>e</sup> -12 <sup>e</sup>	2013–2023	↑	Augmentation : de 11 % à 23 %

## POINT NO 6.9 DE L'ORDRE DU JOUR

Pourcentages relatifs à certains indicateurs liés à la santé mentale et au bien-être des élèves de l'Ontario, ventilés par sexe – SCDSEO 2023 (7<sup>e</sup> à 12<sup>e</sup> année)

Indicateur	% total	Garçons	Filles	
<b>Climat scolaire</b>				
aiment beaucoup ou assez l'école	<b>30,4</b>	32,6	28,1	*
se sentent proches des personnes qu'ils côtoient à l'école	<b>77,4</b>	82,1	72,4	*
ont un sentiment d'appartenance à leur école	<b>76,0</b>	78,4	73,5	*
se sentent en sécurité à l'école	<b>87,0</b>	89,2	84,6	*
<b>Santé physique</b>				
jugent leur santé physique pas très bonne ou mauvaise	<b>18,1</b>	13,8	22,6	*
ont une activité physique quotidienne (60 minutes par jour, semaine écoulée)	<b>25,5</b>	32,6	18,1	*
passent trois heures par jour devant un écran électronique ou plus durant leurs moments de loisir	<b>78,2</b>	75,2	81,3	*
sont préoccupés par leur poids, leur ligne, leur manque de musculature	<b>56,2</b>	42,9	70,1	*
se trouvent trop gros	<b>25,7</b>	18,9	33,1	*
ont été victimes de vexations à propos de leur poids ou de leur ligne (année écoulée)	<b>52,5</b>	49,5	55,7	*
dorment huit heures ou plus la veille des jours d'école	<b>38,9</b>	44,4	33,1	*
ont subi un traumatisme crânien (année écoulée)	<b>13,3</b>	13,8	12,8	
ont texté au volant (10 <sup>e</sup> -12 <sup>e</sup> année, élèves avec permis, année écoulée)	<b>38,7</b>	41,1	35,7	
<b>Santé mentale</b>				
jugent leur santé mentale pas très bonne ou mauvaise	<b>38,1</b>	22,4	53,9	*
ont une faible estime d'eux-mêmes	<b>12,3</b>	9,1	15,4	*
éprouvent un degré élevé de stress	<b>37,2</b>	23,0	51,5	*
se sentent souvent ou toujours seuls	<b>15,2</b>	10,1	20,2	*
éprouvent un sentiment de détresse modéré ou important (mois écoulé)	<b>51,4</b>	35,7	67,8	*
éprouvent une détresse grave (mois écoulé)	<b>27,4</b>	14,8	40,5	*
se sont automutilés (année écoulée)	<b>18,7</b>	10,0	27,6	*
ont eu des idéations suicidaires (année écoulée)	<b>17,7</b>	10,7	24,6	*
ont fait une tentative de suicide (année écoulée)	<b>4,7</b>	2,9	6,5	*
sont très inquiets ou extrêmement inquiets au sujet des changements climatiques	<b>17,5</b>	13,2	21,7	*
sont déprimés par les conséquences des changements climatiques sur l'avenir	<b>44,5</b>	38,4	50,5	*
ont une capacité à faire face à des difficultés inattendues passable ou insuffisante	<b>30,8</b>	22,1	39,4	*
ont pris des médicaments pour le TDAH (année écoulée)	<b>5,4</b>	5,9	4,9	
ont pris des médicaments pour l'anxiété, la dépression ou les deux <sup>††</sup>	<b>9,7</b>	5,3	14,0	*
savent comment obtenir des services de santé mentale en milieu scolaire	<b>56,8</b>	56,1	57,5	
ont eu recours à des services de santé mentale à l'école (année scolaire)	<b>14,3</b>	10,0	18,6	*
ont consulté un-e professionnel-le en santé mentale (y compris à l'école)	<b>35,6</b>	28,5	42,6	*
ont cherché des conseils en appelant une ligne d'assistance ou en faisant des recherches sur Internet	<b>5,5</b>	3,1	8,0	*
ont eu besoin d'un soutien professionnel en santé mentale mais n'en ont pas cherché	<b>33,0</b>	18,3	47,8	*
<b>Intimidation</b>				
ont été victimes d'intimidation à l'école au cours de l'année scolaire	<b>24,5</b>	23,5	25,4	
ont intimidé d'autres élèves à l'école au cours de l'année scolaire	<b>11,6</b>	13,2	9,9	*
ont été victimes de cyberintimidation (année écoulée)	<b>26,3</b>	22,8	29,9	*
ont pratiqué la cyberintimidation (année écoulée)	<b>16,3</b>	19,3	13,2	*
<b>Jeux d'argent, jeux vidéo, fréquentation des réseaux sociaux</b>				
ont joué en ligne (année écoulée)	<b>7,9</b>	12,4	3,0	*
ont dépensé de l'argent dans des jeux vidéo (année écoulée)	<b>23,6</b>	34,5	11,8	*
ont joué de l'argent dans le cadre d'autres activités (année écoulée)	<b>15,5</b>	19,0	11,6	*
ont un problème lié aux jeux vidéo (année écoulée)	<b>18,2</b>	24,5	11,5	*
passent cinq heures ou plus par jour ou plus sur les réseaux sociaux	<b>23,4</b>	15,9	31,2	*
ont un problème lié à la fréquentation des réseaux sociaux (année écoulée)	<b>8,8</b>	5,5	12,1	*

Remarque : la taille totale de l'échantillon est de 10 145 élèves; certaines estimations sont basées sur un demi-échantillon aléatoire; la lettre « s » indique que l'estimation a été supprimée en raison du manque de fiabilité; l'astérisque \* indique une différence significative entre les sexes ( $p < 0,05$ ) indépendamment des autres facteurs; †† s'applique exclusivement aux élèves de la 9<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année; la prise de médicaments à des fins médicales indique que les médicaments ont été prescrits aux élèves.

## POINT NO 6.9 DE L'ORDRE DU JOUR

Pourcentages relatifs à certains indicateurs liés à la santé mentale et au bien-être des élèves de l'Ontario, ventilés par année scolaire – SCDSEO 2023 (7<sup>e</sup> à 12<sup>e</sup> année)

Indicateur	7 <sup>e</sup>	8 <sup>e</sup>	9 <sup>e</sup>	10 <sup>e</sup>	11 <sup>e</sup>	12 <sup>e</sup>
<b>Climat scolaire</b>						
aiment beaucoup ou assez l'école	35,4	32,8	28,9	25,2	31,1	30,7 *
se sentent proches des personnes qu'ils côtoient à l'école	84,2	81,7	77,4	77,9	74,1	72,4 *
ont un sentiment d'appartenance à leur école	80,5	81,6	74,2	75,7	72,4	74,1 *
se sentent en sécurité à l'école	87,9	88,0	86,1	85,2	86,8	88,0
<b>Santé physique</b>						
jugent leur santé physique pas très bonne ou mauvaise	15,4	17,9	19,0	18,1	19,7	17,8
ont une activité physique quotidienne (60 minutes par jour, semaine écoulée)	36,7	33,9	24,9	23,8	20,0	18,9 *
passent trois heures par jour devant un écran électronique ou plus durant leurs moments de loisir	66,3	73,9	83,8	80,7	78,1	82,2 *
sont préoccupés par leur poids, leur ligne, leur manque de musculature	56,4	55,2	54,5	56,8	57,4	56,7
se trouvent trop gros	20,2	27,4	23,5	29,1	28,7	24,3
ont été victimes de vexations à propos de leur poids ou de leur ligne (année écoulée)	54,7	53,5	51,0	52,1	55,9	49,2
dorment huit heures ou plus la veille des jours d'école	67,5	56,5	40,8	32,4	26,1	22,3 *
ont subi des traumatismes crâniens (année écoulée)	17,0	16,2	12,4	13,4	11,3	11,1 *
ont texté au volant (10 <sup>e</sup> -12 <sup>e</sup> année, avec permis, année écoulée)	--	--	--	14,7	28,1	51,0 *
<b>Santé mentale</b>						
jugent leur santé mentale pas très bonne ou mauvaise	29,5	32,7	33,1	40,2	44,2	45,1 *
ont une faible estime d'eux-mêmes	9,5	10,0	9,2	13,6	16,4	13,9 *
éprouvent un degré élevé de stress	20,6	29,0	32,4	39,9	44,9	49,7 *
se sentent souvent ou toujours seuls	10,4	10,3	14,2	15,9	19,9	18,3 *
éprouvent un sentiment de détresse modéré ou important (mois écoulé)	40,9	41,5	50,0	52,8	58,7	59,0 *
éprouvent une détresse grave (mois écoulé)	21,3	21,9	25,6	30,3	31,8	30,5 *
se sont automutilés (année écoulée)	16,5	19,3	19,1	19,3	19,2	18,6
ont eu des idéations suicidaires (année écoulée)	13,9	11,5	17,1	17,7	21,9	21,6 *
ont fait une tentative de suicide (année écoulée)	s	4,5	5,1	4,9	5,7	3,7
sont très inquiets ou extrêmement inquiets au sujet des changements climatiques	14,1	12,6	16,6	20,6	20,2	19,3 *
sont déprimés par les conséquences des changements climatiques sur l'avenir	48,8	41,8	43,4	43,6	43,0	46,4
ont une capacité à faire face à des difficultés inattendues passable ou insuffisante	31,4	28,3	30,5	27,0	36,2	31,1
ont pris des médicaments pour le TDAH (année écoulée)	5,6	5,5	7,0	6,2	4,7	4,0
ont pris des médicaments pour l'anxiété, la dépression ou les deux <sup>++</sup>	--	--	7,7	9,2	11,1	10,6
savent comment obtenir des services de santé mentale en milieu scolaire	46,1	50,4	60,3	59,1	62,1	59,1 *
ont eu recours à des services de santé mentale à l'école (année scolaire)	10,7	12,4	10,2	15,9	18,2	17,1 *
ont consulté un-e professionnel-le en santé mentale (y compris à l'école)	31,2	33,4	32,2	38,9	40,5	36,4
ont cherché des conseils en appelant une ligne d'assistance ou en faisant des recherches sur Internet	s	5,3	5,0	6,8	7,2	5,5
ont eu besoin d'un soutien professionnel en santé mentale mais n'en ont pas cherché	21,4	27,6	27,2	35,4	39,5	42,1 *
<b>Intimidation</b>						
ont été victimes d'intimidation à l'école au cours de l'année scolaire	37,3	30,7	21,7	23,8	21,9	16,7 *
ont intimidé d'autres élèves à l'école au cours de l'année scolaire	12,3	14,4	8,7	14,6	10,9	9,5
ont été victimes de cyberintimidation (année écoulée)	32,0	30,9	25,0	29,1	24,8	19,3 *
ont pratiqué la cyberintimidation (année écoulée)	18,5	20,6	15,9	18,4	15,9	10,6 *
<b>Jeux d'argent, jeux vidéo, fréquentation des réseaux sociaux</b>						
ont joué en ligne (année écoulée)	5,0	4,6	7,6	7,8	8,2	12,0 *
ont dépensé de l'argent dans des jeux vidéo (année écoulée)	24,1	29,8	23,0	22,4	21,5	22,8
ont joué de l'argent dans le cadre d'autres activités (année écoulée)	12,8	13,2	14,4	15,8	15,2	19,7
ont un problème lié aux jeux vidéo (année écoulée)	17,4	14,6	16,9	19,1	20,0	19,9
passent cinq heures ou plus par jour ou plus sur les réseaux sociaux	22,5	23,0	28,1	22,8	23,1	21,0 *
ont un problème lié à la fréquentation des réseaux sociaux (année écoulée)	9,8	12,2	10,2	8,4	8,4	5,5 *

Remarques : l'astérisque \* indique une différence significative entre les classes ( $p < 0,05$ ) indépendamment des autres facteurs; la lettre « s » indique que l'estimation a été supprimée en raison du manque de fiabilité; <sup>++</sup> s'applique exclusivement aux élèves de la 9<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année ; la prise de médicaments à des fins médicales indique que les médicaments ont été prescrits aux élèves.

## POINT NO 6.9 DE L'ORDRE DU JOUR

Pourcentages relatifs à certains indicateurs liés à la santé mentale et au bien-être des élèves de l'Ontario, ventilés par région – SCDSEO 2023 (7<sup>e</sup> à 12<sup>e</sup> année)

Indicateur	RGT	Nord	Ouest	Est
<b>Climat scolaire</b>				
aiment beaucoup ou assez l'école	33,5	26,0	28,8	26,5 *
se sentent proches des personnes qu'ils côtoient à l'école	78,6	78,8	75,4	76,9
ont un sentiment d'appartenance à leur école	76,5	75,4	74,3	77,3
se sentent en sécurité à l'école	86,4	87,4	86,4	89,0
<b>Santé physique</b>				
Jugent leur santé physique pas très bonne ou mauvaise	18,4	20,6	20,1	13,9 *
ont une activité physique quotidienne (60 minutes par jour, semaine écoulée)	23,5	31,7	27,5	26,2 *
passent trois heures par jour devant un écran électronique ou plus durant leurs moments de loisir	80,3	72,5	74,9	78,8 *
sont préoccupés par leur poids, leur ligne, leur manque de musculature	55,8	53,5	59,5	53,3
se trouvent trop gros	23,6	28,9	31,6	21,9
ont été victimes de vexations à propos de leur poids ou de leur ligne (année écoulée)	52,6	54,9	55,9	47,3 *
dorment huit heures ou plus la veille des jours d'école	37,5	41,5	37,1	44,1
ont subi des traumatismes crâniens (année écoulée)	11,7	14,0	14,2	15,6 *
ont texté au volant (10 <sup>e</sup> -12 <sup>e</sup> année, avec permis, année écoulée)	32,2	48,8	44,4	41,7
<b>Santé mentale</b>				
jugent leur santé mentale pas très bonne ou mauvaise	37,4	39,3	40,6	36,1
ont une faible estime d'eux-mêmes	11,4	17,1	13,4	11,6
éprouvent un degré élevé de stress	37,8	38,4	38,0	34,6
se sentent souvent ou toujours seuls	14,9	18,8	16,8	12,9
éprouvent un sentiment de détresse modéré ou important (mois écoulé)	52,4	47,5	52,6	48,4
éprouvent une détresse grave (mois écoulé)	26,9	29,3	30,3	24,2
se sont automutilés (année écoulée)	18,9	17,5	20,1	16,7
ont eu des idéations suicidaires (année écoulée)	18,0	23,8	17,2	16,1
ont fait une tentative de suicide (année écoulée)	4,2	s	5,2	4,6
sont très inquiets ou extrêmement inquiets au sujet des changements climatiques	18,1	12,8	16,8	18,2
sont déprimés par les conséquences des changements climatiques sur l'avenir	44,2	42,2	41,5	49,3
ont une capacité à faire face à des difficultés inattendues passable ou insuffisante	32,5	31,5	29,2	28,5
ont pris des médicaments pour le TDAH (année écoulée)	4,8	s	6,4	5,8
ont pris des médicaments pour l'anxiété, la dépression ou les deux <sup>++</sup>	7,8	12,9	11,0	11,9
savent comment obtenir des services de santé mentale en milieu scolaire	57,1	59,8	60,0	51,0
ont eu recours à des services de santé mentale à l'école (année scolaire)	13,8	18,0	13,9	15,2
ont consulté un-e professionnel-le en santé mentale (y compris à l'école)	34,7	42,5	36,0	35,7
ont cherché des conseils en appelant une ligne d'assistance ou en faisant des recherches sur Internet	5,9	s	6,8	3,4
ont eu besoin d'un soutien professionnel en santé mentale mais n'en ont pas cherché	33,0	34,4	33,8	31,7
<b>Intimidation</b>				
ont été victimes d'intimidation à l'école au cours de l'année scolaire	22,9	26,8	27,0	24,1
ont intimidé d'autres élèves à l'école au cours de l'année scolaire	10,3	9,9	14,4	11,2
ont été victimes de cyberintimidation (année écoulée)	24,1	30,4	30,3	25,1
ont pratiqué la cyberintimidation (année écoulée)	15,7	14,7	19,2	14,0
<b>Jeux d'argent, jeux vidéo, fréquentation des réseaux sociaux</b>				
ont joué en ligne (année écoulée)	8,9	11,2	6,6	6,6
ont dépensé de l'argent dans des jeux vidéo (année écoulée)	22,6	23,8	27,6	20,8
ont joué de l'argent dans le cadre d'autres activités (année écoulée)	14,1	14,8	18,8	14,4
ont un problème lié aux jeux vidéo (année écoulée)	18,9	14,5	21,1	13,8
passent cinq heures ou plus par jour ou plus sur les réseaux sociaux	24,4	23,2	25,1	18,6 *
ont un problème lié à la fréquentation des réseaux sociaux (année écoulée)	10,0	8,5	7,8	7,7

Remarques : RGT = Région du Grand Toronto; l'astérisque \* indique une différence significative entre régions ( $p < 0,05$ ) indépendamment des autres facteurs; la lettre « s » indique que l'estimation a été supprimée en raison du manque de fiabilité; \*\* s'applique exclusivement aux élèves de la 9<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année; la prise de médicaments à des fins médicales indique que les médicaments ont été prescrits aux élèves.

### Méthodologie

Le Sondage sur la consommation de drogues et la santé des élèves de l'Ontario (SCDSEO) du Centre de toxicomanie et de santé mentale est une enquête sur la santé menée à l'échelle de l'Ontario auprès des élèves du primaire des 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> années et des élèves du secondaire de la 9<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année, et ce, tous les deux ans depuis sa création en 1977.

Reposant sur un plan d'échantillonnage stratifié (par région et par niveau de scolarité), à deux degrés (par école et par classe) et en grappes, le sondage de 2023 a été mené auprès de 10 145 élèves de la 7<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année répartis dans 848 classes, 235 écoles et 46 conseils scolaires publics, catholiques et de langue anglaise et française. Étaient exclus de l'échantillonnage les écoles des Premières Nations, des bases militaires, des hôpitaux et autres établissements et les écoles privées, ainsi que les classes pour l'enfance en difficulté et les classes d'anglais langue seconde.

Avant la tenue du sondage, il a été demandé aux parents de remplir des formulaires de consentement éclairé. Des questionnaires électroniques anonymes ou papier-crayon ont été administrés en classe pendant les heures de cours normales par des membres du personnel de l'Institute for Social Research de l'Université York, entre novembre 2022 et juin 2023. Les données de l'échantillon de 10 145 élèves ont été pondérées pour représenter un peu moins d'un million d'élèves de la 7<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année inscrits dans les écoles publiques de l'Ontario.

### Remarque à propos du rapport 2021 du SCDSEO

En raison de la pandémie de COVID-19, les écoles de l'Ontario ont été fermées à l'apprentissage en personne durant l'année scolaire 2020-2021 et les données du SCDSEO ont donc été recueillies en ligne et non en classe, pendant les heures de classe, comme c'est habituellement le cas. Cela a entraîné une baisse considérable du taux de réponse des élèves pour ce cycle. Bien que les réponses au sondage aient été pondérées pour minimiser tout biais potentiel dû à l'abstention d'une bonne partie des élèves, ce facteur ne doit pas être négligé. Il faut donc faire preuve de prudence au sujet de la représentativité des estimations de 2021 à l'échelle provinciale.

Rendez-vous à la page Web du SCDSEO  
(en anglais) pour consulter les rapports  
et la rubrique FAQ :

[www.camh.ca/osduhs](http://www.camh.ca/osduhs)



Cannabis use

Obesity

Mental health

Physical activity

Alcohol use

Smoking

Sedentary behaviour

Conseil scolaire Viamonde

2023-24



**Merci de participer au sondage COMPASS 2023-2024.**

Voici le profil personnalisé de la santé dans vos écoles pour votre commission scolaire.

Ce rapport présente les résultats du sondage COMPASS 2023-2024 des élèves participants inscrits dans les écoles de votre commission scolaire. Parmi les écoles participantes, 74% de élèves ont participé à COMPASS cette année. Dans certains cas, la somme des résultats peut ne pas atteindre 100 % en raison de l'arrondissement effectué.

Des exemples d'actions et de ressources recommandées se trouvent dans la section « Recommandations et ressources » au bas de chaque page. Ces recommandations et ressources s'adressent à des écoles individuelles; cependant, les politiques et ressources pour les commissions scolaires sont également incluses. Vous pouvez accéder à une liste plus détaillée des ressources pour la promotion de la santé sur le site [Web de COMPASS](#).

Si vous avez des questions sur les données qui ne sont pas présentées dans ce profil, veuillez communiquer avec le responsable du projet de recherche COMPASS (voir ci-dessous).

**Pour plus de renseignements sur ce profil, sur les ressources additionnelles ou sur le projet COMPASS en général, visitez le [www.uwaterloo.ca/compass-system/about](http://www.uwaterloo.ca/compass-system/about) ou communiquez avec :**

**Julianne Vermeer**  
Chef de projet COMPASS  
Université de Waterloo  
[jvermeer@uwaterloo.ca](mailto:jvermeer@uwaterloo.ca)

**Dr. Scott Leatherdale**  
Cochercheur principal du  
projet COMPASS  
Université de Waterloo  
[sleatherdale@uwaterloo.ca](mailto:sleatherdale@uwaterloo.ca)

**Dr. Karen Patte**  
Cochercheuse principale du  
projet COMPASS  
Université Brock  
[kpatte@brocku.ca](mailto:kpatte@brocku.ca)

## Résultats en matière d'alimentation saine

### Conseil scolaire Viamonde

Parmi les élèves  
de vos écoles :



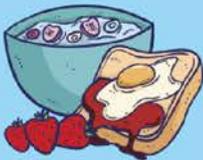
**83%** boivent  
de l'eau pure  
chaque jour de la  
semaine



**52%** mangent  
des fruits et **53%**  
mangent  
des légumes  
chaque jour de la  
semaine



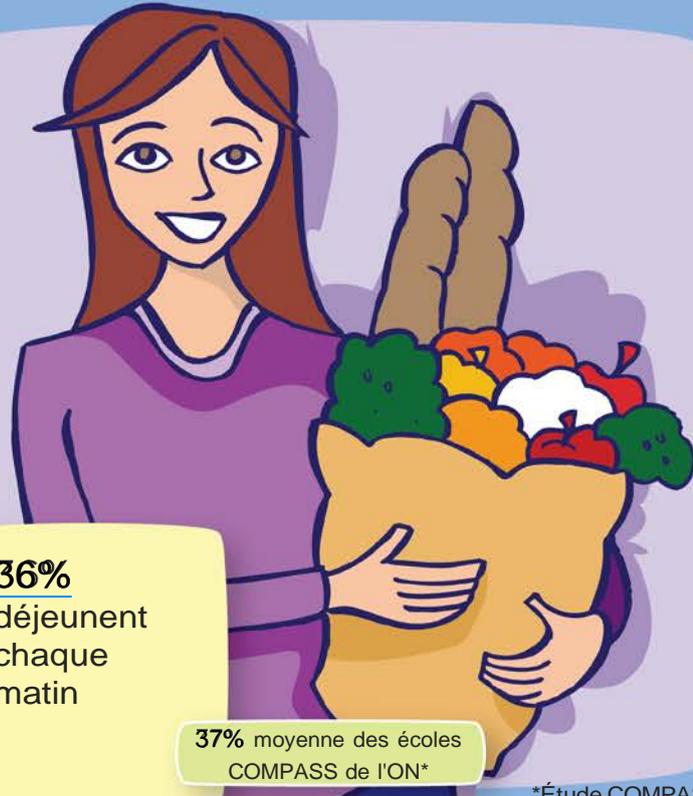
**6%** se couchent  
parfois le ventre  
vide par manque  
d'argent pour  
acheter de la  
nourriture



**26%** ont pris un  
déjeuner fourni  
dans le cadre d'un  
programme de  
déjeuners scolaire  
au moins une fois  
par semaine



**16%** ont mangé  
un dîner fourni  
dans le cadre d'un  
programme de  
dîners scolaire au  
moins une fois  
par semaine



**36%**  
déjeunent  
chaque  
matin

**37%** moyenne des écoles  
COMPASS de l'ON\*

\*Étude COMPASS 2023-24

#### EN QUOI CELA EST-IL IMPORTANT?

Une alimentation saine est importante pour la croissance et le développement et aide les jeunes à apprendre et à réussir à l'école. Une alimentation saine est un moyen important pour les jeunes d'atteindre et de maintenir une bonne santé et de réduire le risque de nombreuses maladies chroniques telles que les maladies cardiaques, les accidents vasculaires cérébraux, le diabète de type 2, l'obésité et certains cancers.

#### RECOMMANDATIONS ET RESSOURCES

- Inciter les élèves à boire de l'eau tout le long de la journée en rendant celle-ci plus accessible (p. ex. installer des stations de remplissage de bouteilles d'eau et autoriser les bouteilles d'eau sur le pupitre).
- Fournir et promouvoir activement des programmes de nutrition pour les étudiants, tels que des programmes de petit-déjeuner, qui sont disponibles gratuitement pour les étudiants, tous les jours, et idéalement, tout au long de la journée (pas seulement avant les cours du matin).
- Éviter d'utiliser des aliments à faible densité nutritionnelle en guise de récompense ou dans le cadre d'initiatives de collecte de fonds.
- Compte tenu des risques liés à la consommation excessive de caféine chez les jeunes, il convient d'envisager la mise en œuvre d'une politique visant à interdire les boissons énergisantes sur le terrain de l'école.
- Envisager de former un comité de nutrition en milieu scolaire qui pourrait inclure des élèves, des membres du personnel enseignant, des parents et des membres de la communauté, comme des diététistes. Les jeunes expriment souvent le désir d'avoir accès à des options saines à l'école et de participer au choix des aliments qui y sont vendus.
- Inciter les élèves à dîner à l'école en offrant des espaces repas plus conviviaux et moins achalandés. Penser à des façons de réduire la congestion dans la cafétéria.
- Inciter les élèves à faire des choix alimentaires sains conformes au [Guide alimentaire canadien](#). Favoriser la sensibilisation à l'aide des leçons pour enseigner le Guide alimentaire canadien en salle de classe.

## Résultats en matière de poids santé Conseil scolaire Viamonde

Parmi les élèves de vos écoles :

**58%** considèrent avoir un poids adéquat

**51%** essaient de perdre ou de gagner du poids

54% moyenne des écoles  
COMPASS de l'ON\*

\*Étude COMPASS 2022-23

Au cours des 12 derniers mois :

**48%** avait une peur bleue de prendre du poids ou d'être en surpoids

**49%** essayé d'atteindre une forme corporelle idéale en suivant un régime ou un programme d'exercices promu par les médias sociaux

**56%** comparé leur apparence ou son corps à celui d'autres personnes sur les médias sociaux



### EN QUOI CELA EST-IL IMPORTANT?

Un poids corporel sain est influencé par de nombreux facteurs, dont beaucoup échappent au contrôle des adolescents, notamment la biologie, la santé mentale et les facteurs sociaux/environnementaux (par exemple, le lieu de résidence, les revenus, les relations sociales). L'excès de graisse corporelle expose les jeunes au risque de développer une série de problèmes de santé évitables, notamment le diabète de type 2, les maladies cardiovasculaires, le cancer et les problèmes articulaires. Cependant, l'accent mis sur l'obésité et la perte de poids peut avoir des effets néfastes involontaires, notamment des brimades fondées sur le poids, une mauvaise image corporelle et des comportements malsains en matière de contrôle du poids. Les recherches menées dans le cadre de COMPASS et ailleurs montrent que l'insatisfaction à l'égard du poids et la perception d'être en surpoids sont des facteurs prédictifs d'un engagement moindre dans des comportements de santé et d'une mauvaise santé mentale, quelle que soit la taille réelle du corps. Les adolescents se trouvent dans une période où l'apparence et l'acceptation par les pairs revêtent une importance accrue, ce qui peut entraîner l'apparition de comportements à risque en matière de régime. Pendant cette période, il est important de se concentrer sur des domaines autres que le poids et l'apparence.

### RECOMMANDATIONS ET RESSOURCES

- Envisagez d'adopter un programme fondé sur les forces et éviter les régimes basés sur le poids. Consulter le site de la [National Eating Disorders Association](#) pour obtenir des trousseaux et des conseils sur la façon d'aborder les préoccupations en matière d'image corporelle, d'alimentation, de forme physique et de poids.
- Le [Body Activism Activity Guide \(Pdf\)](#) propose des activités guidées inspirées par [The Body Project](#) dans le but de promouvoir l'acceptation du corps et de prévenir l'apparition de troubles de l'alimentation.
- Le [National Eating Disorder Information Centre \(NEDIC\)\\*](#) fournit des renseignements, des ressources, des recommandations et du soutien. Il offre gratuitement des présentations et des ateliers en ligne pour aider à prévenir l'aggravation de préoccupations en matière d'alimentation et d'image corporelle.
- Éviter les messages axés sur le poids et les calories lorsqu'on se concentre sur la santé dans le programme scolaire.
- Modéliser des comportements sains et éviter de discuter de poids et de surpoids en présence d'élèves. Voir une ressource sur la [Santé mentale et préjugés liés au poids à l'école](#) pour plus d'informations sur la façon dont les éducateurs peuvent soutenir un environnement scolaire inclusif sur le plan du poids.

## Résultats en matière d'activité physique

### Conseil scolaire Viamonde



Parmi les élèves de vos écoles :



**70%** suivent la directive nationale de 60 minutes d'activité physique par jour

**77%** moyenne des écoles COMPASS de l'ON\*

\*Étude COMPASS 2022-23



**51%** ont déclaré s'adonner à des séances d'entraînement musculaire au moins trois jours par semaine



**42%** ont indiqué participer à des sports intramuros ou faire partie d'un club sportif non compétitif



**40%** ont affirmé faire partie d'une équipe sportive scolaire



**44%** ont précisé pratiquer des sports à l'extérieur de l'école



#### EN QUOI CELA EST-IL IMPORTANT?

L'activité physique est un moyen efficace d'améliorer et de maintenir sa santé physique et mentale, de réduire les risques de maladies chroniques (p. ex. maladies du cœur, accident vasculaire cérébral, diabète de type 2 et certains cancers), de soutenir la croissance et le développement, ainsi que d'aider les jeunes à se concentrer, à apprendre et à réussir à l'école. Malheureusement, l'activité physique a tendance à diminuer à l'adolescence, plus particulièrement chez les adolescentes. Les adolescentes et adolescents citent l'intensification de la compétition, le sentiment de ne pas être à la hauteur et le manque de temps occasionné par des exigences scolaires croissantes comme raisons pour abandonner le sport et l'activité physique.

#### RECOMMANDATIONS ET RESSOURCES

- Faire découvrir aux élèves des ressources sur des exercices sans équipement, comme celles d'[ACTIVE Kids](#) et d'[Éducation physique et santé Canada \(EPS Canada\)](#), pour leur donner des idées d'activités physiques amusantes à faire en classe, aux pauses ou à la maison.
- Offrir aux élèves la possibilité de diriger des activités physiques entre pairs (p. ex. sports intramuros, clubs non compétitifs, activités physiques générales) ou de superviser les séances libres de conditionnement physique.
- Installer des cabines ou des rideaux d'intimité dans les vestiaires afin d'accroître la participation aux activités sportives intramuros et interuniversitaires à l'école
- Penser à créer une salle ou un club de yoga ou à établir des heures réservées aux filles dans les salles d'exercice et de musculation pour accroître leur taux de participation.
- Promouvoir le respect des [Directives Canadiennes en matière de mouvement sur 24 heures](#), qui incitent les jeunes à faire 60 minutes d'activité physique d'intensité moyenne à élevée par jour, en plus d'une activité physique de faible intensité durant la journée.
- Faciliter les espaces d'activité physique incluant le poids en interdisant les commentaires liés au poids et à l'apparence, en utilisant une imagerie corporelle diversifiée et inclusive dans les espaces d'activité physique. Veiller à ce que l'équipement et les uniformes soient disponibles dans de nombreuses tailles
- Promouvoir l'activité physique comme un moyen de promouvoir la santé et le bien-être, en mettant l'accent sur la fonctionnalité du corps. Éviter de promouvoir l'activité physique comme un outil de manipulation du poids et de l'apparence

## Résultats en matière de temps d'écran Conseil scolaire Viamonde

Parmi les élèves  
de vos écoles :

**4%** respectent la directive nationale d'au plus  
deux heures de loisir devant un écran par jour

3% moyenne des écoles  
COMPASS de l'ON\*

\*Étude COMPASS 2022-23



Temps moyen  
passé à naviguer  
sur Internet: **1.2**  
heures par jour



Temps moyen  
passé à envoyer  
des textes, des  
messages et des  
courriels ou à y  
répondre: **1.0**  
heures par jour



Temps moyen  
passé à naviguer  
sur les réseaux  
sociaux: **1.8**  
heures par jour



Temps moyen  
passé à regarder  
des films ou des  
émissions  
télévisées: **1.5**  
heures par jour



Temps moyen  
passé à jouer à des  
jeux vidéo ou  
d'ordinateur: **1.3**  
heures par jour



Temps moyen  
passé à faire des  
appels vidéo (p. ex.  
Facetime, Skype,  
Zoom): **0.8**  
heures par jour

Temps moyen consacré  
aux travaux scolaires  
sur les écrans:  
**1.4** heures par jour



### EN QUOI CELA EST-IL IMPORTANT?

Les jeunes passent beaucoup de temps assis durant une journée d'école, souvent devant des écrans ou à utiliser divers appareils. Les études suggèrent que les heures de sédentarité augmentent les risques pour la santé physique et mentale, peu importe le nombre d'heures d'activité physique.

### RECOMMANDATIONS ET RESSOURCES

- Envisager de créer des espaces « sans écran » à votre école pour inciter les élèves à bouger sans leur téléphone.
- Créer un défi de réduction du temps d'écran à votre école afin d'inciter les élèves à se fixer des objectifs quotidiens à cet égard.
- Le personnel enseignant et les parents peuvent accéder à des renseignements et à des outils sur la page [Habilo Médias](#) afin d'aider les jeunes à développer la pensée critique nécessaire pour interagir avec les médias et d'aborder les préoccupations en matière de sécurité sur Internet de manière positive.
- Des organismes comme [ParticipAction](#) offrent des ressources pour promouvoir les modes de vie sains et réduire les comportements sédentaires
- Consulter les [directives relatives aux comportements sédentaires à l'école](#) récemment publiées par le Sedentary Behavior Research Network pour connaître les recommandations relatives au temps d'écran et les suggestions visant à réduire les comportements sédentaires pendant la journée d'école.

## Résultats en matière de sommeil Conseil scolaire Viamonde

Parmi les élèves de vos écoles :

**61%** suivent la directive nationale de huit à dix heures de sommeil par nuit

51% moyenne des écoles  
COMPASS de l'ON\*

\*Étude COMPASS 2022-23

En moyenne, les élèves ont déclaré dormir **8,0** heures par nuit la semaine

En moyenne, les élèves ont déclaré dormir **9,2** heures par nuit la fin de semaine

**75%** ont qualifié leur sommeil au cours de la dernière semaine de bon



### EN QUOI CELA EST-IL IMPORTANT?

Un sommeil de courte durée à l'adolescence est associé à une humeur dépressive, à une baisse de motivation, à une diminution des résultats scolaires et à des problèmes de santé physique et comportementale. Il est prouvé qu'un sommeil adéquat, tant sur le plan de la qualité que de la durée, améliore le fonctionnement cognitif, la vigilance et l'énergie des adolescentes et adolescents tout le long de la journée. Le changement dans les rythmes circadiens qui survient naturellement à l'âge de la puberté retarde le moment où les adolescentes et adolescents ressentent la fatigue et s'endorment, ce qui entre en conflit avec l'heure matinale du début des cours. Par conséquent, la durée du sommeil diminue habituellement au cours du secondaire.

### RECOMMANDATIONS ET RESSOURCES

- Promouvoir le respect des [directives canadiennes en matière de mouvement sur 24 heures](#), qui recommandent de huit à dix heures de sommeil sans interruption à l'adolescence, avec des heures de coucher et de lever régulières.
- Selon le programme d'études en santé et d'éducation physique de votre école, promouvoir une bonne hygiène du sommeil, y compris des comportements visant à atténuer les sources de stress (p. ex. faire ses devoirs avant le souper plutôt que tard le soir, et éviter d'utiliser le téléphone au lit).
- S'assurer que les élèves bougent tout le long de la journée d'école et veiller à leur exposition à la lumière du jour naturelle pour améliorer la qualité et la durée de leur sommeil.
- Envisager de retarder l'heure de début des cours. [COMPASS research](#) a montré que même un modeste retard de 10 minutes dans l'heure de début des cours était associé à une augmentation du sommeil chez les élèves. Des retards encore plus importants se traduisent par des améliorations plus importantes du sommeil.
- Promouvoir l'évitement de l'utilisation d'écrans 1 à 2 heures avant le coucher.

## Résultats en matière de tabagisme et de vapotage

### Conseil scolaire Viamonde

Parmi les élèves de vos écoles :

**32%** des personnes n'ayant jamais fumé\* sont susceptibles de commencer à fumer à l'avenir



**3%** ont fumé une cigarette dans les 30 derniers jours

7% moyenne des écoles  
COMPASS de l'ON\*

**5%** ont fait usage d'une vapoteuse (cigarette électronique) dans les 30 derniers jours

19% moyenne des écoles  
COMPASS de l'ON\*

\*Étude COMPASS 2022-23

Parmi les élèves qui ont déclaré avoir vapoté dans les 30 derniers jours :

**43%** ont fait usage d'une vapoteuse (cigarette électronique) pour se détendre ou atténuer des symptômes de stress ou d'anxiété

**54%** ont utilisé une vapoteuse (cigarette électronique) par curiosité ou pour essayer quelque chose de nouveau

**14%** ont fait usage d'une vapoteuse (cigarette électronique) pour les aider à cesser de fumer la cigarette

#### EN QUOI CELA EST-IL IMPORTANT?

Les cigarettes et la plupart des vapoteuses renferment de la nicotine, qui, en plus de créer une forte dépendance, peut endommager le cerveau en développement à l'adolescence et augmenter le risque de dépendance à d'autres drogues dans l'avenir. La recherche indique que les personnes qui vapotent fument également, ce qui soulève des inquiétudes quant à l'augmentation de la prévalence du vapotage chez les jeunes adolescentes et adolescents. Étant donné que les jeunes perçoivent la consommation de nicotine comme peu dangereuse et ne présentant qu'un faible risque de dépendance, celle-ci doit faire l'objet d'efforts de sensibilisation et de prévention importants sur le plan de la santé publique.

#### RECOMMANDATIONS ET RESSOURCES

- Maintenir, appliquer et **communiquer clairement** (par exemple, dans le manuel de l'élève ou l'agenda de l'école) une politique globale d'école sans fumée et sans tabac. Cette politique devrait également interdire l'utilisation de l'e-cigarette et tout usage du tabac (y compris les cigarettes, les cigarillos ou les petits cigares, et le tabac sans fumée) dans l'enceinte de l'école
- Sensibiliser les élèves aux risques que présentent les produits de vapotage et du tabac. Des ressources à l'intention du personnel enseignant et des jeux interactifs sont accessibles sur les sites [Pas Une Expérience](#) et [CATCH My Breath](#).
- Poursuivre la conversation avec les élèves concernant les risques du vapotage à l'aide de la tournée virtuelle de sensibilisation [Considère les conséquences du vapotage, de Santé Canada](#), et du programme d'abandon du tabagisme [J'arrête pour moi](#), à l'intention des jeunes.
- Présenter l'[application mobile QUASH](#), conçue par la Fondation santé pulmonaire, pour aider les jeunes à cesser de fumer ou de vapoter. Accès à la [formation d'animateur Quash](#) pour les éducateurs afin qu'ils puissent mettre en œuvre le programme à l'école

## Résultats en matière de consommation d'alcool Conseil scolaire Viamonde

Parmi les élèves de vos écoles :

**6%** ont déclaré avoir consommé cinq verres d'alcool ou plus en une seule occasion (*la biture express*) dans les 30 derniers jours

20% moyenne des écoles  
COMPASS de l'ON\*

\*Étude COMPASS 2022-23

**10%** ont affirmé avoir consommé de l'alcool dans les 30 derniers jours

Chez les élèves qui ont affirmé avoir consommé de l'alcool dans les 30 derniers jours, **34%** ont déclaré l'avoir fait alors qu'elles et ils étaient seuls

Parmi les personnes ayant déjà consommé de l'alcool\*, **15%** ont déclaré avoir pris place dans un véhicule dont le conducteur avait consommé de l'alcool au cours des 30 derniers jours



### EN QUOI CELA EST-IL IMPORTANT?

L'alcool est la drogue la plus souvent consommée par les élèves du secondaire. Les recherches révèlent qu'il est essentiel de retarder le début de la consommation d'alcool pour assurer le développement sain du cerveau et une bonne santé mentale. La consommation d'alcool chez les jeunes augmente drastiquement de la 9e à la 12e année. Des données recueillies dans le cadre de l'étude COMPASS montrent un lien évident entre le début de la consommation d'alcool et une baisse des résultats scolaires. L'alcool nuit à la capacité de prendre des décisions et est une cause majeure de mortalité précoce chez les jeunes en raison d'accidents et d'automutilations. La consommation précoce d'alcool constitue un grave facteur de risque d'apparition de problèmes qui perdurent à l'âge adulte, y compris la dépendance et les maladies chroniques.

### RECOMMANDATIONS ET RESSOURCES

- Intégrer au programme d'études les [Directives de consommation d'alcool à faible risque](#) pour les jeunes et les jeunes adultes, telles que recommandées par le Centre canadien sur les dépendances et l'usage de substances (CCDUS).
- Envisager de fournir aux entraîneuses et entraîneurs d'équipes sportives des renseignements sur les dangers et les idées fausses concernant la consommation excessive d'alcool ou la consommation d'alcool en combinaison avec des boissons énergisantes. Ceci est d'autant plus important qu'il a été démontré que les étudiants sportifs sont de grands consommateurs d'alcool.
- Recourir à des campagnes de sensibilisation, Comme [MADD jeunesse](#), pour cibler les idées fausses à propos des normes de consommation chez les élèves, puisque ceux-ci ont tendance à surestimer la consommation d'alcool chez leurs pairs.
- Envisager de présenter l'[application Saying When](#), un programme créé par le Centre de toxicomanie et de santé mentale (CAMH) qui fournit des indications aux jeunes pour prendre en main leur consommation d'alcool.
- Les jeunes conducteurs et les conducteurs novices ont tendance à prendre plus de risques et à être moins prudents que les conducteurs plus âgés, ce qui signifie que même en l'absence d'alcool, ils courent un plus grand risque d'accident que les conducteurs plus âgés et plus expérimentés. La consommation d'alcool augmente considérablement ce risque. Envisagez de mettre en place des programmes scolaires tels que [MADD Canada](#) pour éduquer les jeunes sur les réalités et les dangers de la conduite en état d'ébriété..

## Résultats en matière de consommation de cannabis Conseil scolaire Viamonde



Parmi les élèves de vos écoles :

**5%** ont déclaré avoir consommé du cannabis dans les 30 derniers jours

17% moyenne des écoles  
COMPASS de l'ON\*

Chez les élèves qui ont affirmé avoir consommé du cannabis dans les 30 derniers jours, **66%** ont déclaré l'avoir fait alors qu'elles et ils étaient seuls

**3%** ont déclaré avoir consommé des aliments au cannabis au cours de l'année écoulée

7% moyenne des écoles  
COMPASS de l'ON\*

Parmi les personnes ayant déjà consommé du cannabis\*, **31%** ont déclaré avoir pris place dans un véhicule dont le conducteur avait consommé du cannabis au cours des 30 derniers jours.

\*Étude COMPASS 2022-23

### EN QUOI CELA EST-IL IMPORTANT?

Le cannabis est l'une des drogues les plus consommées chez les jeunes. Des données recueillies dans le cadre de l'étude COMPASS, entre autres, révèlent que les élèves qui consomment du cannabis sont plus susceptibles de déclarer faire également usage d'autres substances, déclarent avoir des symptômes d'anxiété et de dépression plus importants et pourraient voir leurs résultats scolaires diminuer au fil du temps. Une consommation de cannabis à haut risque (p. ex. consommation fréquente, produits très puissants) chez les jeunes est un enjeu important auquel il faut s'attaquer, puisqu'il est prouvé qu'une telle consommation nuit à la perception, à la mémoire, au jugement, au raisonnement, à la motivation et au rendement scolaire des adolescentes et adolescents, en plus de les amener à adopter des comportements à risque.

### RECOMMANDATIONS ET RESSOURCES

- Élaborer, mettre en œuvre et faire respecter une politique scolaire concernant la consommation de cannabis sur le terrain de l'école et l'intoxication par le cannabis à l'école ; faire participer les élèves à l'élaboration et à la mise en œuvre de cette politique. N'oubliez pas que les mesures disciplinaires strictes associées au non-respect des politiques en matière de cannabis peuvent ne pas être efficaces. Créez un espace de dialogue constructif et non moralisateur avec vos élèves.
- Utiliser les [Recommandations pour l'usage du cannabis à moindre risque à l'intention des jeunes \(RCUCMR\)](#) formulées par le CAMH.
- Proposez ou facilitez des programmes éducatifs significatifs, idéalement en petits groupes ou individuellement, pour aider les élèves à se familiariser avec les risques associés à la consommation de cannabis d'une manière sûre, pragmatique et non stigmatisante. [CAMH](#) et [Étudiant es Canadien nes pour les Politiques Éclairées Sur les Substances Psychoactives](#) mettent à la disposition des éducateurs des trousse d'outils pour les aider à mettre en place ces programmes.
- Les éducateurs peuvent utiliser un [Guide de Discussion sur L'éducation au Cannabis](#) créé par Ophea pour lancer la discussion sur le cannabis avec les élèves du secondaire.
- Le cannabis a un impact négatif sur la conduite en réduisant la concentration et l'attention, en ralentissant le temps de réaction et en altérant la perception du temps et des distances. Envisagez de mettre en œuvre un programme tel que [Weed Out the Risk](#) pour éduquer les jeunes sur les risques liés à la consommation de cannabis et à la conduite.

## Résultats en matière d'intimidation Conseil scolaire Viamonde

Au cours des 30 derniers jours, parmi les élèves de vos écoles :

**26%** ont été victimes d'intimidation

21% moyenne des écoles  
COMPASS de l'ON\*

**12%** ont intimidé des élèves

\*Étude COMPASS 2022-23

### Type d'intimidation



**19%** ont été attaqués verbalement

**5%** ont été victimes d'harcèlement sexuel



**6%** ont été victimes de cyberattaques

**9%** ont subi de l'intimidation sociale (p. ex. exclusion intentionnelle d'un groupe)



**7%** ont été attaqués physiquement

### Raisons derrière l'intimidation:



**5%** ont subi de l'intimidation en raison de leur race, ethnicité ou culture

**4%** ont subi de l'intimidation en raison d'un problème physique, émotionnel ou d'apprentissage



**2%** ont subi de l'intimidation parce que leur famille n'est pas aussi riche que les autres

**3%** ont subi de l'intimidation en raison de leur orientation sexuelle



**3%** ont subi de l'intimidation en raison de leur identité de genre

**6%** ont subi de l'intimidation en raison de leur poids

**8%** ont subi de l'intimidation en raison d'un autre aspect de leur image ou apparence

### EN QUOI CELA EST-IL IMPORTANT?

Les adolescentes et adolescents qui subissent de l'intimidation sont plus susceptibles de faire l'objet de retenues et de suspensions, de subir des échecs scolaires, de porter des armes et de manquer des cours. Le poids a tendance à être la cause d'intimidation la plus fréquente. Les élèves qui sont victimes d'intimidation sont aussi plus susceptibles de faire de l'intimidation à leur tour. L'intimidation peut avoir des répercussions permanentes sur la santé mentale et les relations futures.

### RECOMMANDATIONS ET RESSOURCES

- Sensibiliser les enseignants, les élèves et les parents à la cyberintimidation et définir les procédures à suivre en cas de cyberintimidation. L'éducation doit être mise en œuvre dans le cadre du programme scolaire normal, plutôt que dans le cadre d'ateliers ponctuels. Consultez les ressources de [Habilo Médias](#), [PREVNet](#), et [Common Sense](#) pour trouver des idées à intégrer dans votre programme scolaire.
- Envisagez de mettre en place [un programme de médiation par les pairs](#). Outre le fait qu'ils permettent aux élèves d'aborder les problèmes d'intimidation, les programmes de médiation par les pairs ont un effet généralement positif sur le climat de l'école.

## Résultats en matière de santé mentale Conseil scolaire Viamonde

Parmi les élèves de vos écoles :

**77%** ont l'impression de contribuer activement au bonheur et au bien-être des autres

**80%** s'estiment compétents dans les activités importantes à leurs yeux

**70%** sentent que leur vie a un but et du sens

**68%** ont évalué leur santé mentale comme étant bonne, très bonne ou excellente

54% moyenne des écoles COMPASS de l'ON\*

**68%** se sentent optimistes quant à leur avenir

**70%** montrent de l'engagement et de l'intérêt par rapport à leurs activités quotidiennes

**73%** ont des relations sociales positives et enrichissantes

**40%** se sentent à l'aise pour parler de leur santé mentale

**52%** estiment qu'ils savent à quel moment ils doivent demander de l'aide pour leur santé mentale

**32%** sentent qu'ils peuvent parler de leurs problèmes avec un adulte bienveillant à l'école.

\*Étude COMPASS 2022-23



**27%** ont déclaré avoir ressenti de la solitude la plupart des jours dans la dernière semaine



**20%** s'être sentis déprimés la plupart des jours dans la dernière semaine



**32%** ont déclaré avoir ressenti de la nervosité, de l'anxiété ou de l'irritabilité la plupart des jours dans les deux dernières semaines

### EN QUOI CELA EST-IL IMPORTANT?

Les jeunes qui ont une bonne santé mentale sont en meilleure position pour apprendre et relever les défis de la vie. Une bonne santé mentale se caractérise par de l'engagement et de la motivation, la conscience de soi, de l'efficacité personnelle, de l'espoir en l'avenir, de même qu'un sentiment d'avoir une raison d'être et un sentiment d'appartenance. Chaque élève gagne à acquérir des compétences d'autorégulation et socioaffectives afin de mieux faire face aux émotions négatives, de réduire les risques d'apparition de certains troubles de santé mentale et d'améliorer la gestion des problèmes de santé mentale existants. Un large éventail de facteurs sociaux, culturels, structurels et systémiques peuvent influencer sur le bien-être et la santé mentale des élèves. Des relations de confiance significatives avec des adultes et un sentiment d'être importante ou important comptent parmi les principaux prédicteurs du bien-être et de la santé mentale des élèves.

### RECOMMANDATIONS ET RESSOURCES

- Utiliser une approche globale d'enseignement des compétences socioaffectives, des pratiques positives en matière de santé mentale et de la littératie en santé mentale qui fait participer les élèves, les parents, le personnel et des partenaires communautaires.
- Contribuez à réduire la stigmatisation associée à la santé mentale en lui donnant la priorité dans l'environnement et les programmes scolaires. Consacrez un espace silencieux et sûr à la relaxation ou organisez une semaine de sensibilisation à la santé mentale.
- Apprendre à repérer les signes de détresse chez les élèves, mais reconnaître aussi que les signes de difficulté ne sont pas toujours évidents. Faire la promotion de politiques de la porte ouverte et munir le personnel d'outils et de ressources de [littératie en santé mentale](#) afin de l'aider à reconnaître les élèves qui ont besoin d'aide.
- Utilisez des approches culturellement appropriées lorsque vous discutez de la santé mentale avec des groupes minoritaires. Parmi les ressources utiles, citons [trousse d'action pour la santé mentale des élèves](#) et la [campagne We Matter](#).
- Un personnel scolaire en bonne santé mentale est important pour des élèves en bonne santé mentale. Voir [Enseignez la Résilience](#) pour des ressources conçues pour les enseignants par les enseignants afin de promouvoir des espaces sains pour les élèves et les éducateurs.

## Résultats en matière de sentiment d'appartenance à l'école et de rendement scolaire Conseil scolaire Viamonde

Parmi les élèves de vos écoles :

**77%** sentent faire partie de leur école

69% moyenne des écoles  
COMPASS de l'ON\*

\*Étude COMPASS 2022-23

**81%** se sentent en sécurité à leur école

**77%** estiment que le personnel enseignant les traite équitablement

**79%** se sentent proches des gens à l'école



**65%** aiment être à leur école



**61%** aimeraient poursuivre des études postsecondaires

**89%** pensent qu'il est important d'obtenir de bonnes notes

### EN QUOI CELA EST-IL IMPORTANT?

Le sentiment d'appartenance à l'école est un facteur de protection important et modifiable pour de multiples résultats pour la santé chez les jeunes. Le sentiment d'appartenance à l'école est défini comme un sentiment de faire partie de la communauté scolaire et de se sentir en sécurité à l'école, ainsi que des relations positives avec les autres élèves et le personnel enseignant. Les jeunes qui ont un plus grand sentiment d'appartenance à leur école présentent un taux moins élevé de dépression, de consommation abusive de substances et de violence déclarées. L'étude COMPASS a déterminé que le sentiment d'appartenance à l'école est l'un des plus grands facteurs de prévention de l'anxiété et de la dépression, en plus d'avoir des effets protecteurs chez les jeunes. Les avantages du sentiment d'appartenance à l'école sont particulièrement importants pour les élèves présentant plus de risques de mauvais résultats pour la santé, y compris les groupes racisés, de diverses identités de genre et au statut socioéconomique inférieur; par contre, ces jeunes déclarent avoir une perception moins favorable de leur milieu scolaire.

### RECOMMANDATIONS ET RESSOURCES

- Le [Consortium conjoint pancanadien pour les écoles en santé](#) fournit des ressources pour aider les écoles à créer un milieu scolaire sain.
- Le [Guide d'action – Sentiment d'appartenance à l'école](#) de la Colombie-Britannique et la [trousse à l'intention des écoles secondaires](#) conçue par le Bureau de santé de Middlesex-London sont des ressources qui peuvent aider les écoles à créer des cultures scolaires sécuritaires et positives.
- Encourager le sentiment d'appartenance à l'école par un engagement significatif des élèves dans l'élaboration des politiques et des programmes de l'école, notamment en proposant des cours attrayants et réalistes avec une représentation diversifiée, en encourageant la participation à des activités extrascolaires et en utilisant des approches disciplinaires équitables et réparatrices.

## Résultats en matière d'équité et d'inclusion Conseil scolaire Viamonde

Parmi les élèves de vos écoles :

**54%** déclarent s'être déjà sentis malvenus ou mal à l'aise à l'école pour les raisons suivantes:

**10%** leur race

**8%** leur religion

**5%** leur orientation sexuelle

**5%** leur identité de genre

**26%** leur image ou apparence

**14%** leurs notes scolaires

**4%** un problème physique

**7%** un problème d'apprentissage

**12%** un problème émotionnel

**3%** leur statut social (leur famille n'est pas aussi riche ou aisée que les autres)

**19%** autres raisons



### EN QUOI CELA EST-IL IMPORTANT?

Lorsque les élèves se sentent bienvenus et acceptés dans leur école, elles et ils sont plus susceptibles de réussir dans leurs études. Le sentiment d'être bienvenu à l'école a tendance à varier selon la race, l'ethnicité, la religion, la sexualité et le statut socioéconomique. Ces variations peuvent contribuer à des inégalités en matière de réussite scolaire, de bien-être psychologique et de santé physique entre les différents groupes d'élèves. La formation du personnel et les initiatives en milieu scolaire peuvent contribuer à réduire ces inégalités et à améliorer le sentiment d'appartenance de tous les élèves. Le personnel enseignant devrait créer des ressources (p. ex. affiches) et milieux scolaires inclusifs où tous les élèves se voient représentés dans le programme et dans les activités parascolaires. Aider les élèves à se sentir valorisés, appréciés et respectés à l'école peut favoriser la réussite scolaire et le bien-être global des élèves, en plus de promouvoir la participation aux activités scolaires qui stimulent des comportements sains.

### RECOMMANDATIONS ET RESSOURCES

- Reconnaître l'importance d'un milieu scolaire accueillant et sécuritaire où des adultes bienveillants font preuve de sollicitude et de respect pour tous les élèves. Veiller à ce que chaque élève connaisse un adulte bienveillant à l'école.
- Transmettre le [rapport sur l'équité, la diversité et l'inclusion \(PDF\)](#) au personnel enseignant pour lui donner des stratégies d'intégration de ces concepts à leur enseignement.
- Garder les élèves, y compris celles et ceux de groupes diversifiés, au cœur des préoccupations. Favoriser les initiatives, activités et programmes menés par les élèves qui font la promotion de l'inclusion et d'une culture scolaire positive. Les initiatives menées par les élèves ont tendance à être plus efficaces que celles menées par des adultes (c.-à-d. personnel scolaire, parents ou partenaires communautaires).

## Résultats en matière de changements climatiques et éco-anxiété Conseil scolaire Viamonde

Parmi les élèves de vos écoles :



**5%** ont déclaré que le fait de penser aux changements climatiques les empêche souvent ou presque toujours de dormir

**4%** ont indiqué que le fait de penser aux changements climatiques nuit souvent ou presque toujours à leur capacité de faire leurs devoirs ou d'accomplir d'autres tâches

**19%** ont affirmé tenter souvent ou presque toujours de réduire les comportements qui contribuent aux changements climatiques

**16%** ont mentionné croire souvent ou presque toujours pouvoir faire quelque chose pour s'attaquer à l'enjeu des changements climatiques

14% moyenne des écoles  
COMPASS de l'ON\*

\*Étude COMPASS 2022-23

### EN QUOI CELA EST-IL IMPORTANT?

L'éco-anxiété est un problème auquel font face un nombre croissant d'adolescentes et adolescents au fur et à mesure de la progression des changements climatiques. Souvent définie comme une anxiété liée aux effets des changements climatiques sur les générations futures et sur l'environnement, l'éco-anxiété touche plus souvent les enfants et les jeunes que les adultes. L'anxiété liée aux changements climatiques est associée à une moins bonne santé mentale, notamment un moral bas, un sentiment d'impuissance et une humeur dépressive. En dotant les jeunes des compétences nécessaires pour faire face à ces inquiétudes, on peut avoir un effet positif sur leur santé mentale et leur capacité à contribuer positivement à la lutte contre les changements climatiques.

### RECOMMANDATIONS ET RESSOURCES

- Élargir les connaissances sur le thème de l'éco-anxiété et les moyens d'y faire face grâce à des ressources telles que les informations du Royal College of Psychiatrists destinées aux [parents, aux soignants](#) et [aux jeunes](#).
- [Eco-Anxious Stories](#) présente des ressources, des histoires et des ateliers pour aider les gens à gérer leur éco-anxiété et à entrer en contact avec d'autres personnes qui en ressentent. Envisager de distribuer la ressource [Quick Tips for Eco-Anxiety](#), qui comprend des trucs et astuces pour accepter ses émotions par rapport aux changements climatiques.
- Envisager de passer du temps en nature avec les élèves et les jeunes avant, pendant ou après l'école pour les aider à gérer leurs symptômes d'éco-anxiété.

## Comparaison entre les genres à Conseil scolaire Viamonde

Parmi les filles de vos écoles :

Parmi les garçons de vos écoles :



Remarque: Afin de préserver la confidentialité des élèves en raison de la petite taille de l'échantillon, les réponses autres que « garçon » ou « fille » ne sont pas incluses et les conclusions sont présentées ici pour les garçons et les filles seulement.

## Comparaison entre les années à Conseil scolaire Viamonde

Parmi les élèves de vos écoles :

french_transl	7	8	9	10	11	12
Déjeunent chaque matin	43%	36%	32%	37%	34%	28%
Considèrent avoir un poids adéquat	59%	60%	58%	53%	56%	55%
Suivent la directive nationale de 60 minutes d'activité physique par jour	70%	73%	73%	71%	67%	55%
Respectent la directive nationale d'au plus deux heures de loisir devant un écran par jour	7%	5%	3%	2%	1%	1%
Suivent la directive nationale de huit à dix heures de sommeil par nuit	73%	70%	57%	54%	48%	46%
Ont fumé une cigarette dans les 30 derniers jours	2%	2%	2%	2%	3%	8%
Ont fait usage d'une vapoteuse (cigarette électronique) dans les 30 derniers jours	2%	2%	4%	5%	8%	16%
Ont déclaré avoir consommé cinq verres d'alcool ou plus en une seule occasion (binge drinking) dans les 30 derniers jours	4%	3%	4%	5%	13%	14%
Ont déclaré avoir consommé du cannabis dans les 30 derniers jours	2%	2%	4%	5%	10%	15%
Ont été victimes d'intimidation au cours des 30 derniers jours	31%	31%	27%	21%	16%	24%
Ont qualifié leur santé mentale de bonne, très bonne ou excellente	75%	73%	62%	66%	56%	58%
Sentent faire partie de leur école	81%	79%	76%	79%	71%	65%
Ont mentionné croire souvent ou presque toujours pouvoir faire quelque chose pour s'attaquer à l'enjeu des changements climatiques	15%	15%	16%	16%	13%	22%



Note : Afin de préserver la confidentialité des élèves, les résultats contestés par niveau scolaire sont présentés comme « 5% » pour les faibles pourcentages lorsque l'échantillon est de moins de 95. La mention « N/D » est indiquée si l'échantillon est de moins de 30.

## Message des responsables de l'étude

Merci d'avoir participé à l'étude COMPASS. Nous espérons que le présent rapport aura été informatif et utile. En participant à l'étude COMPASS, vos écoles contribueront à façonner la recherche sur la santé des jeunes et les pratiques connexes au Canada et à l'étranger pendant des années. Nous avons aimé travailler avec vos écoles et espérons poursuivre cette collaboration avec vos spécialistes en santé publique et vous afin que vos écoles offrent l'environnement le plus sain possible aux élèves.



**Dr. Scott Leatherdale**  
Cochercheur principal du projet  
COMPASS  
Professor  
School of Public Health Sciences  
Université de Waterloo



**Dr. Karen Patte**  
Cochercheur principal du projet  
COMPASS  
Associate Professor  
Department of Health Sciences  
Université Brock



[www.compass.uwaterloo.ca](http://www.compass.uwaterloo.ca)

Le 20 septembre 2024

**AUX MEMBRES DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE**

**Objet : Rapport N° 1 – Comité de vérification (CV)**

Le comité de vérification s'est réuni le **11 septembre 2024** de 17 h 03 à 17 h 05 et de 17 h 21 à 17 h 49 par vidéoconférence, sous la présidence de Conseiller Fortin.

<b>Membres du Conseil</b>	M. Benoit Fortin, Vice-président du Conseil Président du comité de vérification M <sup>me</sup> Geneviève Oger, Présidente du Conseil M. David Paradis, Conseiller scolaire
<b>Membres externes</b>	M <sup>me</sup> Fatoumata Ba (absente) M <sup>me</sup> Alvyde Ndzana
<b>Membres de l'équipe de vérification</b>	M <sup>me</sup> Joëlle Huneault, Dirigeante principale M <sup>me</sup> Nathalie Ducharme, Vérificatrice interne sénior M <sup>me</sup> Soumaya Lahsaini, Vérificatrice interne sénior M <sup>me</sup> Chantal Laforest, Chef des opérations (absente)
<b>Membres de l'administration du CS Viamonde</b>	M. Michel Laverdière, Directeur de l'éducation par intérim (17 h 10) M. Jason Rodrigue, Surintendant des services corporatifs et trésorier M <sup>me</sup> Corine Céline, Secrétaire de séances

**Voici le lien pour accéder à la documentation de la réunion :**

[https://csviamonde.ca/fileadmin/viamonde/Documentation\\_des\\_Comites/Docs\\_PUB\\_CV\\_-9\\_sept\\_2024.pdf](https://csviamonde.ca/fileadmin/viamonde/Documentation_des_Comites/Docs_PUB_CV_-9_sept_2024.pdf)

Votre comité vous informe :

1. qu'il a adopté le procès-verbal public du 4 juin 2024;
2. qu'il a complété sa revue annuel de la charte du comité de vérification et aucune modification est recommandé. Le Comité recommande que le Conseil approuve la charte sans modification ;
3. qu'il a reçu une mise à jour aux normes internationales d'audit interne publiée en janvier 2024 par l'Équipe provinciale de vérification interne (ÉPVI);
4. qu'il a reçu la nouvelle charte d'audit interne de l'ÉPVI;

**PUBLIC**

5. qu'il a reçu le plan opérationnel pour l'année 2024-2025 de l'Équipe provinciale de vérification interne;
6. qu'il a reçu le rapport annuel du Comité de vérification pour l'année 2023-2024. Une version sommative du rapport sera soumise au Ministère par l'entremise de leur portail en ligne.
7. qu'il a reçu le rapport sur l'état de l'avancement des projets de vérification interne présenté par l'Équipe provinciale de vérification interne.
8. qu'il va remplir l'évaluation annuelle de l'Équipe provinciale de vérification interne. La présidence du Comité de vérification, en collaboration avec les membres du Comité de vérification, remplira l'évaluation et la soumettra à la surintendance des services corporatifs et trésorier avant le 18 octobre 2024.
9. qu'il va compléter l'auto-évaluation annuelle du Comité de vérification. Il est demandé à chaque membre du Comité de vérification de remplir le formulaire d'auto-évaluation et de le soumettre à la surintendance des services corporatifs et trésorier avant le 18 octobre 2024.
10. que les rapports et documents suivants ont été transférés au domaine public, à la suite de la séance huis clos :
  - Rapport sommaire des résultats du mandat de conformité portant sur la NPP 59 - *Administration des tests psychologiques et évaluation des élèves*.
  - Rapport sommaire des suivis de la mise en œuvre des plans d'action de l'administration.
11. que les dates des rencontres du Comité de vérification pour l'année 2024-2025 se tiendront à 17 h comme suit :
  - 11 novembre 2024
  - 3 février 2025
  - 9 juin 2025

**IL EST DONC RECOMMANDÉ :**

**QUE** le rapport en date du 20 septembre 2024 intitulé *Rapport n° 1 – séance publique du comité de vérification* soit reçu.

**QUE** le Conseil approuve la Charte du Comité de vérification comme recommandé par le Comité de vérification.

Le surintendant des services  
corporatifs et trésorier,

**M. Jason Rodrigue**

Le président du comité,

**M. Benoit Fortin**

Le 20 septembre 2024

**AUX MEMBRES DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE****OBJET: Rapport n° 1 - Comité des secteurs**

Le comité a tenu sa rencontre le **12 septembre 2024** de 16 h à 16 h 15 par vidéoconférence, sous la présidence du Conseiller O'Hara.

<b>Membres du Conseil présents :</b>	M. David O'Hara, Conseiller scolaire et Président du Comité
<b>Autres membres suppléants présents :</b>	M <sup>me</sup> Kristine Dandavino, Conseillère scolaire M. Benoit Fortin, Conseiller scolaire, Vice-président du Conseil
<b>Membres du Conseil absents :</b>	M <sup>me</sup> Anna-Karyna Ruszkowski, Conseillère scolaire M. David Paradis, Conseiller scolaire
<b>Membres de l'administration présents :</b>	Mme Tricia Verreault, Surintendante des services corporatifs M. Jason Rodrigue, Surintendant des services corporatifs et trésorier M <sup>me</sup> Corine Céline, Secrétaire de séances

Voici le lien pour accéder à la documentation de la réunion :

[https://csviamonde.ca/fileadmin/viamonde/Documentation\\_des\\_Comites/Doc.\\_Comite\\_de\\_s\\_secteur\\_12\\_sept\\_2024.pdf](https://csviamonde.ca/fileadmin/viamonde/Documentation_des_Comites/Doc._Comite_de_s_secteur_12_sept_2024.pdf)

Votre comité vous informe :

1. que l'adoption du procès-verbal de la réunion n° 3 du 13 juin 2024 a été reportée à la prochaine rencontre du Comité des secteurs au mois de novembre 2024;
2. qu'il a pris connaissance des changements mineurs à la politique n° 5,201 – *Code d'éthique*. La version finale de la politique sera présentée à la prochaine réunion du Conseil aux fins d'approbation, de diffusion et de mise en vigueur;
3. qu'il a pris connaissance des changements mineurs à la politique n° 2,302 – *Utilisation des cartes de crédit professionnelles*. La politique sera présentée à la table du Conseil aux fins d'approbation, de diffusion et de mise en vigueur à sa prochaine rencontre;
4. qu'il a pris connaissance de changements mineurs à la politique n° 2,301 – *Frais de scolarité – élèves ne détenant pas la résidence permanente*. La politique sera présentée à la table du Conseil aux fins d'approbation, de diffusion et de mise en vigueur à sa prochaine rencontre;

5. que la date de la prochaine rencontre du Comité des Secteurs se tiendra à 16 h sur TEAMS : Rencontre n° 2 – 7 novembre 2024.

**IL EST DONC RECOMMANDÉ :**

**QUE** le rapport en date du 20 septembre 2024 intitulé *Rapport n° 1 - du Comité des Secteurs* soit reçu.

Surintendante des services corporatifs,  
**Tricia Verreault**

Président du comité,  
**David O'Hara**

Le 20 septembre 2024

**AUX MEMBRES DU CONSEIL**

**Objet : Politique n° - 2,301 *Frais de scolarité – élèves ne détenant pas la résidence permanente***

---

**PRÉAMBULE**

Conformément au cycle de révision des politiques du Conseil qui a été établi à quatre ans, la Politique n° - 2,301 *Frais de scolarité – élèves ne détenant pas la résidence permanente* a été revue.

**SITUATION ACTUELLE**

Vous trouverez à l'annexe A la version de la Politique n° - 2,301 *Frais de scolarité – élèves ne détenant pas la résidence permanente* revue et recommandée par le Comité des secteurs le 12 septembre 2024.

**II EST RECOMMANDÉ :**

**QUE** le rapport en date du 20 septembre 2024 portant sur la Politique n° - 2,301 *Frais de scolarité – élèves ne détenant pas la résidence permanente*.

**QUE** le Conseil approuve la Politique n° - 2,301 *Frais de scolarité – élèves ne détenant pas la résidence permanente* telle que présentée aux fins de diffusion et de mise en vigueur.

**Préparé par :**

Le surintendant des services corporatifs et trésorier,  
Jason Rodrigue

**Présenté par :**

Le directeur de l'éducation par intérim,  
Michel Laverdière

p. j. (1)

**ADMINISTRATION – FINANCES - CONSEIL**

**FRAIS DE SCOLARITÉ – ÉLÈVES NE DÉTENANT PAS LA RÉSIDENCE PERMANENTE**

**Approuvée le 12 décembre 1998**

**Révisée le 20 septembre 2024**

**Prochaine révision en 2028-2029**

---

---

**ÉNONCÉ DE POLITIQUE**

Selon le paragraphe 49 (6) de la *Loi sur l'éducation*, le Conseil scolaire Viamonde (le Conseil) doit exiger des droits de scolarité à toute personne admise dans une de ses écoles qui détient un statut de résidence temporaire ou un permis d'études.

Certaines exceptions sont permises en vertu de paragraphe 49 (7) de la Loi sur l'éducation, notamment dans les cas où une demande de permis de travail, de résidence permanente, ou de statut de réfugié est en cours de traitement auprès d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada pour l'élève ou l'une des personnes détenant l'autorité parentale. Cette exemption s'applique également pour les élèves dont l'une des personnes détenant l'autorité parentale détient un permis d'étude ou si une telle demande est en cours de traitement auprès d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada.

Pour déterminer l'autorité parentale, une ordonnance d'un tribunal de l'Ontario est normalement requise, sauf dans certains cas où les élèves détiennent la citoyenneté canadienne ou la résidence permanente et satisfont à des exigences précises.

**PRINCIPES DIRECTEURS**

**1.0 Calcul des frais de scolarité (Droits)**

Conformément au règlement annuel sur le calcul des droits exigibles à l'égard des élèves découlant de la *Loi sur l'éducation*, le Conseil doit fixer des droits de scolarité qui ne sont pas inférieurs à ceux stipulés dans le règlement. Ces droits s'appliquent pour les programmes de jour du calendrier scolaire. Des frais additionnels doivent être perçus pour les cours d'été ou en soirée, ainsi que pour les coûts de programme, service ou matériel qui ne sont pas ou sont partiellement financés.

L'administration du Conseil déterminera les frais de scolarité lors de la préparation du budget annuel. Des frais administratifs non remboursables de 500 \$ s'ajouteront aux frais de scolarité annuels.

Pour le programme d'étude Viamonde international, les frais de scolarité doivent être communiqués aux élèves et au personnel de recrutement avant la finalisation du budget annuel et du calcul réglementaire. Ces frais sont établis sur la base du budget révisé de l'année précédant l'inscription et sont majorés de 5 %. Cette majoration permet d'escompter la variabilité du financement. Des frais administratifs non remboursables de 500 \$ sont également exigibles.

**ADMINISTRATION — FINANCES — CONSEIL**

**FRAIS DE SCOLARITÉ — ÉLÈVES NE DÉTENANT PAS LA RÉSIDENCE PERMANENTE**

Page 2 de 2

---

**2.0 Paiements**

Les frais imposés sont payables en totalité au moment de l'inscription à l'école. L'admission des élèves n'est confirmée et le droit de fréquentation scolaire n'est accordé qu'une fois le paiement reçu.

**3.1 Remboursements**

Si Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada refuse la demande d'un permis d'études au Canada, les frais de scolarité sont remboursés en totalité, moins les frais administratifs de 500 \$.

**3.2 Personnes détenant un permis de résidence temporaire ou un permis d'études déjà au Canada**

Un remboursement est accordé quand l'élève se retire de l'école avant la fin de l'année scolaire ou du semestre. Il est uniquement accordé à compter de la plus tardive des dates suivantes : la date de réception par la direction de l'école, d'un avis écrit de l'élève adulte ou de la personne détenant l'autorité parentale et la date du retrait de l'élève.

Le montant remboursé sera calculé au prorata du nombre de mois complets de non-fréquentation. Le Conseil ne rembourse pas les mois déjà amorcés ni les frais administratifs de 500 \$.

**3.3 Élève du programme d'études Viamonde international**

Les élèves du programme d'études Viamonde international qui ne suivent pas les politiques, directives, procédures et consignes du Conseil ou de l'organisme qui s'occupe de leur hébergement et qui font l'objet d'un renvoi, de même que les élèves qui débutent leurs cours et décident de cesser de fréquenter une école du Conseil feront l'objet des pénalités financières suivantes :

- Le non-remboursement des frais de scolarité pour les mois complets ou les fractions de mois pour lesquels l'élève était inscrit dans une école du Conseil ;
- Le non-remboursement des frais encourus pour les programmes, services ou matériaux non financés ;
- Le non-remboursement des frais administratifs de 500 \$ ;
- Une pénalité représentant les frais payés par le Conseil à l'agence de recrutement (s'il a lieu).

Le 20 septembre 2024

**AUX MEMBRES DU CONSEIL**

**Objet : Politique n° 2,302 *Utilisation des cartes de crédit professionnelles***

---

**PRÉAMBULE**

Conformément au cycle de révision des politiques du Conseil qui a été établi à quatre ans, la Politique n° 2,302 *Utilisation des cartes de crédit professionnelles* a été revue.

**SITUATION ACTUELLE**

Vous trouverez à l'annexe A la version de la Politique n° 2,302 *Utilisation des cartes de crédit professionnelles* revue et recommandée par le Comité des secteurs le 12 septembre 2024.

Les directives administratives de la Politique n° 2,302 *Utilisation des cartes de crédit professionnelles* sont présentées à l'annexe B à titre d'information.

**II EST RECOMMANDÉ :**

**QUE** le rapport en date du 20 septembre 2024 portant sur la Politique n° 2,302 *Utilisation des cartes de crédit professionnelles*.

**QUE** le Conseil approuve la Politique n° 2,302 *Utilisation des cartes de crédit professionnelles* telle que présentée aux fins de diffusion et de mise en vigueur.

**Préparé par :**

Le surintendant des services corporatifs et trésorier,  
Jason Rodrigue

**Présenté par :**

Le directeur de l'éducation par intérim,  
Michel Laverdière

p. j. (2)

**ADMINISTRATION – FINANCES - CONSEIL**

**UTILISATION DES CARTES DE CRÉDIT  
PROFESSIONNELLES**

**Approuvée le 3 mars 2007**

**Révisée le 20 septembre 2024**

**Prochaine révision en 2028-2029**

**Page 1 de 2**

---

**PRÉAMBULE**

Le Conseil scolaire Viamonde (ci-après « Conseil ») doit s'assurer que les contrôles appropriés soient mis en place pour veiller à la bonne gestion des fonds qui lui sont alloués par le ministère de l'Éducation.

Le Conseil peut assigner une carte de crédit professionnelle selon certaines conditions à des membres du personnel pour leur permettre d'effectuer, dans le contexte de leurs fonctions, certains achats d'articles et de services. Cette carte peut être aussi utilisée pour les dépenses de déplacement.

Ce système d'achat permet aux écoles et aux différents secteurs du Conseil de bénéficier d'un processus simple, rapide et efficace pour les achats de faibles valeurs et pour les déplacements.

**GESTION DU PROGRAMME DE CARTE DE CRÉDIT PROFESSIONNELLE**

1. La surintendance des services corporatifs et trésorière ou trésorier est responsable du programme de carte de crédit professionnelle.
2. Toute demande de carte doit être approuvée par la supervision immédiate et la surintendance des services corporatifs et trésorière ou trésorier ou la personne déléguée.
3. Les limites mensuelles sont établies par la surintendance des services corporatifs et trésorier.
4. Les cartes de crédit professionnelles sont émises par une institution financière déterminée par le Conseil.
5. Les cartes de crédit professionnelles sont émises au nom des membres du personnel qui les détiennent.
6. Les membres du personnel pour qui une carte de crédit professionnelle est émise doivent signer un contrat d'utilisation de carte de crédit professionnelle attestant que les politiques, les directives administratives et les procédures du Conseil seront respectés et que les membres du personnel qui reçoivent une carte de crédit professionnelle en assument la pleine responsabilité.
7. Les membres du personnel qui détiennent une carte de crédit professionnelle sont responsables de maintenir les pièces justificatives pour tout achat effectué avec lesdites cartes pour une période minimal de deux ans.

**ADMINISTRATION – FINANCES - CONSEIL**

**UTILISATION DE LA CARTE DE CRÉDIT  
PROFESSIONNELLE**

Page 2 de 2

---

8. Les cartes de crédit professionnelles ne doivent pas être utilisées pour :
- une avance de fonds;
  - une dépense personnelle; ou
  - un achat contrevenant aux politiques et les directives administratives 2,200 – *Approvisionnement* ou 4,307 - *Remboursement des dépenses encourues par les membres du personnel dans l'exercice de leurs fonctions.*

Directives administratives n° 2,302ADMINISTRATION – FINANCES - CONSEIL  
UTILISATION DE LA CARTE DE CRÉDIT PROFESSIONNELLE

Approuvées le 14 septembre 1998

Révisées le 20 septembre 2024

Prochaine révision en 2028-2029

Page 1 de 3

---

## MODALITÉS

### 1. Responsabilités

Le programme de cartes est administré par le Secteur des affaires.

- 1.1 La direction des services administratifs:
  - 1.1.1 Assume la responsabilité de la mise en œuvre et de l'application de cette politique.
- 1.2 Le service des achats :
  - 1.2.1 Gère l'émission des cartes par l'institution émettrice.
  - 1.2.2 Distribue les cartes et les relevés mensuels de transactions.
  - 1.2.3 Modifie les limites de crédit sur approbation de la surintendance des services corporatifs et trésorier ou la direction des services administratifs.
  - 1.2.4 Aide les titulaires de cartes à résoudre les différends au besoin.
  - 1.2.5 Annule les cartes de crédit professionnelles lors des cessations d'emploi.
  - 1.2.6 Conserve le formulaire *Carte de crédit professionnelle – Contrat* signé par le membre du personnel.
- 1.3 Le membre du personnel détenant une carte de crédit professionnelle :
  - 1.3.1 Assume l'entière responsabilité quant à son utilisation (incluant sa sécurité).
  - 1.3.2 Établit un numéro d'identification personnel (NIP) confidentiel.
  - 1.3.3 S'assure que la carte, le relevé mensuel et tout autre document sur lequel est inscrit le numéro de la carte sont conservés dans un endroit sécuritaire dont l'accès est contrôlé.
  - 1.3.4 Avise immédiatement l'institution émettrice et le service des achats du vol ou de la perte de sa carte.
  - 1.3.5 Informe le service des achats de tout changement de ses renseignements personnels tels que nom, lieu de travail (adresse) et poste en remplissant le formulaire *Carte de crédit professionnelle – Émission ou changement (2031-12)*.
  - 1.3.6 Soumet mensuellement ses dépenses encourues dans un délai de trois mois via le système de réclamation des dépenses d'emploi, incluant une copie du relevé et des pièces justificatives (reçus de caisse, notes de crédit, preuves d'achat, etc.) des achats effectués. Toute transaction sans pièces justificatives devra être remboursée au Conseil.
  - 1.3.7 Joins l'approbation du responsable budgétaire lorsqu'une dépense doit être imputée à un compte budgétaire autre que celle assignée au membre du personnel.
  - 1.3.8 Coupe la carte en deux et la retourne à sa supervision en cas d'annulation ou de cessation d'emploi.
  - 1.3.9 Règle tout différend quant aux transactions effectuées.
  - 1.3.10 S'assure que les livraisons reflètent fidèlement les achats effectués.

**Directives administratives n° 2,302ADMINISTRATION – FINANCES - CONSEIL  
UTILISATION DE LA CARTE DE CRÉDIT PROFESSIONNELLE**

Page 2 de 3

---

1.4 Le service des comptes payables :

- 1.4.1. S'assure de recevoir mensuellement les registres de carte.
- 1.4.2 Valide et comptabilise les transactions effectuées.
- 1.4.3 Vérifie que l'utilisation des cartes respecte les politiques et directives administratives du Conseil.
- 1.4.4 Fait le suivi sur la soumission des rapports de dépenses.
- 1.4.5 Effectue le paiement à l'institution émettrice avant la date d'échéance.

**2. Processus de demande de carte**

2.1 La supervision du membre du personnel :

- 2.1.1 Remplit et approuve le formulaire *Carte de crédit professionnelle – Émission ou changement (2031-12)*.
- 2.1.2 Transmet celui-ci au service des achats.

2.2 Le service des achats :

- 2.2.1 Obtient l'approbation pour l'émission d'une carte.
- 2.2.2 Obtient le formulaire *Carte de crédit professionnelle – Contrat signé* du membre du personnel.
- 2.2.3 Obtient une carte de l'institution émettrice.
- 2.2.4 Remet la carte au membre du personnel.

2.3 Le membre du personnel :

- 2.3.1 Confirme réception de la carte en signant le formulaire *Carte de crédit professionnelle – Confirmation de réception* et le retourne au service des achats.
- 2.3.2 Signe la carte et initialise le NIP selon les instructions de l'institution émettrice.

**3. Achats**

Tout achat doit être justifié avec une pièce justificative, un reçu comprenant le numéro de TVH du fournisseur. Le membre du personnel détenant une carte de crédit professionnelle doit aviser le fournisseur que la livraison de biens ou de services doit être faite à son attention.

Tout achat doit être conforme aux politiques et directives administratives 2,200 – Approvisionnement et ou 4,307 - Remboursement des dépenses encourues par les membres du personnel dans l'exercice de leurs fonctions.

#### 4. Restrictions et limitations

La carte ne doit **PAS** être utilisée pour régler :

- un repas incluant des boissons alcoolisées;
- un produit ou un service lorsqu'un contrat ou une entente existe déjà;
- certains achats pour les écoles apparaissant dans le Tableau de méthode de paiement (2042-42) (Section Demande d'achat – Achat de biens et services – Cyber@dmin);
- des achats personnels;
- du matériel et de l'équipement informatique (à l'exception du personnel des Services informatiques);
- un abonnement ou achat récurrent sans autorisation de sa supervision;
- un produit ou un service lorsqu'une soumission ou une demande de prix est requise conformément à la politique et aux directives administratives 2,200 – Approvisionnement; et,
- une avance de fonds.

#### 5. Annulation ou suspension d'une carte

Une carte peut être annulée en tout temps par la direction d'école, la supervision immédiate, la surintendance ou la direction du secteur, la direction des services administratifs, ou la direction de l'éducation.

La supervision du membre du personnel doit informer le service des achats en cas de cessation d'emploi ou de congé long terme.

#### 6. Changement de lieu de travail principal

En cas de changement de lieu de travail principal, le membre du personnel détenant une carte doit aviser le service des achats qui fera les changements requis auprès de l'institution émettrice.

#### 7. Différends (transactions frauduleuses ou erronées)

Les transactions portées au relevé mensuel qui ne reflètent pas fidèlement les achats effectués (par exemple : produit, coût de la transaction, fraudes) sont réputées constituer un différend. Le membre du personnel doit tenter de résoudre immédiatement tout différend directement en communiquant avec le fournisseur.

Si le problème persiste toujours ou en cas de fraude, le membre du personnel doit aviser l'institution émettrice immédiatement.

Le membre du personnel est responsable de vérifier le relevé de transaction immédiatement après réception afin d'assurer l'exactitude de celle-ci. Si une transaction liée à un différend n'est pas annulée, le membre du personnel détenant la carte sera tenu responsable de la transaction et devra rembourser le Conseil.

Le membre du personnel détenant la carte doit également aviser le service des achats de tout différent.

Le 20 septembre 2024

**AUX MEMBRES DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE**

**OBJET : Politique révisée n° 5,201 *Code d'éthique***

---

**Préambule**

Conformément au cycle de révision des politiques du Conseil qui a été établi à quatre ans, la politique révisée n° 5,201 *Code d'éthique* a été mise à jour. Le Comité permanent des secteurs a passé en revue la politique à sa réunion du 12 septembre 2024.

**Situation actuelle**

Vous trouverez à l'annexe A la version révisée de la Politique n° 5,201 *Code d'éthique* telle que revue par le Comité permanent des secteurs.

**II EST RECOMMANDÉ :**

**QUE** le rapport en date du 20 septembre 2024 portant sur la *Politique révisée n° 5,201 - Code d'éthique* soit reçu.

**QUE** le Conseil approuve la *Politique n° 5,201 Code d'éthique* telle que présentée aux fins de diffusion et de mise en vigueur.

**Préparé par :**

La direction exécutive, Ressources humaines et Rémunération  
Sonia Likibi

La surintendance des services corporatifs,  
Tricia Verreault

**Présenté par :**

La direction de l'éducation par intérim,  
Michel Laverdière

p.j. (1)

**RESSOURCES HUMAINES – MILIEU DE TRAVAIL**

**CODE D'ÉTHIQUE**

**Approuvée le 12 mai 2017**

**Révisée le 20 septembre 2024**

**Prochaine révision en 2028-2029**

**Page 1 de 3**

---

**PRÉAMBULE**

Le Conseil scolaire Viamonde (le Conseil) établit, dans les grandes lignes, les valeurs et les comportements que doivent adopter les membres du personnel dans l'exercice de leurs fonctions professionnelles. En adoptant ces valeurs et en se comportant conformément aux attentes, les membres du personnel renforcent la culture d'éthique et d'intégrité du Conseil, contribuant ainsi à maintenir la confiance du public envers l'organisation.

**ÉNONCÉ DE LA POLITIQUE**

La présente politique définit les principes généraux sur les comportements et attitudes attendus de l'ensemble des membres du personnel du Conseil.

La présente politique ne s'applique pas aux membres élus du Conseil, qui doivent suivre le Code d'éthique des membres du Conseil.

**PRINCIPES DIRECTEURS**

Les principes suivants guident les membres du personnel dans toutes leurs activités. Ils ne peuvent être considérés isolément mais en globalité :

**1. Respect de la personne**

Les relations doivent être empreintes de respect, de dignité et d'équité, de valeurs qui contribuent à un milieu de travail sain et sécuritaire, propice à l'engagement, à l'ouverture et à la transparence.

**2. Intégrité**

L'intégrité est la pierre angulaire de la bonne gouvernance et de la démocratie. En respectant les normes d'éthique les plus rigoureuses, les membres du personnel maintiennent et renforcent la confiance de la communauté scolaire en termes d'honnêteté, d'équité et d'impartialité.

**3. Intendance**

La responsabilité est confiée aux membres du personnel d'utiliser et de gérer judicieusement les ressources du Conseil en tout temps.

**RESSOURCES HUMAINES – MILIEU DE TRAVAIL**

**CODE D'ÉTHIQUE**

**COMPORTEMENT ATTENDU**

1. Respect des personnes

Les membres du personnel doivent respecter la dignité humaine et reconnaître la valeur de chaque personne en adoptant les comportements suivants :

- a. traiter chaque personne avec respect, dignité et équité.
- b. valoriser la diversité en reconnaissant la force générée par l'unicité des personnes, leurs différences et leurs qualités propres.
- c. favoriser l'établissement et le maintien des milieux de travail sécuritaires et sains, exempts d'incivilité, de harcèlement, de racisme, de haine et de discrimination.
- d. travailler ensemble dans un esprit d'ouverture, d'honnêteté et de transparence qui favorise l'engagement, la collaboration et la communication respectueuse.

2. Intégrité

Les membres du personnel doivent demeurer intègres dans l'exécution de leur fonction en adoptant les comportements suivants :

- a. toujours se conduire avec intégrité et d'une manière qui peut résister à l'examen public le plus approfondi. Cette obligation ne se limite pas à la simple observation des lois et politiques en vigueur.
- b. ne jamais utiliser son rôle ou sa position au Conseil en vue d'obtenir, de façon inappropriée, un avantage pour soi-même ou autrui ou en vue de nuire à quelqu'un.
- c. prendre toutes les mesures possibles pour prévenir et résoudre, dans l'intérêt du public, tout conflit d'intérêts réel, apparent ou potentiel entre les responsabilités au Conseil et les affaires personnelles.
- d. agir de manière à préserver la confiance du Conseil.

3. Intendance

Les membres du personnel doivent utiliser les ressources de façon responsable :

- a. veiller à l'utilisation efficace et efficiente des fonds, des biens et des ressources publics sous leur responsabilité.
- b. tenir compte des répercussions, à court et à long terme, de leurs actions sur les personnes et sur l'environnement.
- c. acquérir, conserver et mettre en commun les connaissances et l'information de la façon à répondre aux attentes du Conseil.

**RESSOURCES HUMAINES – MILIEU DE TRAVAIL**

**CODE D'ÉTHIQUE**

Page 3 de 3

---

**CONSÉQUENCES**

La reconnaissance de ces valeurs et des comportements attendus est une condition d'emploi de l'ensemble des membres du personnel du Conseil, peu importe leur poste.

Tout manquement à ces valeurs ou aux comportements attendus peut entraîner des mesures disciplinaires pouvant aller jusqu'au congédiement.

**RÉFÉRENCES**

GOUVERNEMENT DU CANADA. *Code de valeurs et d'éthique du secteur publique, [En ligne]. Code de valeurs et d'éthique du secteur public- Canada.ca. 2017*

Politiques :

*2,106 Accès à l'information et protection de la vie privée*

*2,100 Dénonciation*

*2,203 Code d'éthique pour la gestion de la chaîne d'approvisionnement*

*2,104 Mesures antifraudes*

*3,204 Stratégie pour la sécurité dans les écoles*

*5,203 Harcèlement et discrimination en milieu de travail et d'apprentissage*

*5,103 Conflit d'intérêts lors d'embauche et de dotation*

*5,206 Mesures disciplinaires*

*5,207 Violence au travail.*

Le 20 septembre 2024

**AUX MEMBRES DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE**

**Objet : Politique n° 2,406 - *Utilisation des appareils mobiles personnels***

---

**PRÉAMBULE**

Le 27 juin 2024, le ministère de l'Éducation de l'Ontario a émis une révision de la Note Politique et Programmes n° 128 dans laquelle le Ministère précise, entre autres, des exigences limitant l'utilisation des appareils personnels mobiles dans les écoles de la province.

Entre l'annonce du changement par le ministre Lecce, laquelle a fait amplement les nouvelles, la publication de la NPP n° 128, après la dernière réunion du Conseil, et la fin de l'année scolaire 2023-2024, l'administration s'est empressée pendant la saison estivale d'élaborer sa nouvelle politique de l'utilisation des appareils mobiles personnels.

Confiant que les membres de la communauté de Viamonde étaient en mesure de respecter cette nouvelle pratique dans les écoles de la province pour la rentrée scolaire 2024-2025, il n'avait pas lieu de modifier le processus d'élaboration de révision des politiques du Conseil comme stipulé dans la Politique 1,111 *Gouvernance - Comités du conseil*.

Lors des activités de la rentrée scolaire, les directions d'école ont pu prendre connaissance des attentes et assurer un suivi approprié avec leur personnel, les élèves et les familles.

Le présent rapport fait état de l'avancement dans le processus d'approbation de la nouvelle politique sur l'utilisation des appareils personnels mobiles.

**SITUATION ACTUELLE**

La Politique n° 2,406 - *Utilisation des appareils personnels mobiles* sera présentée au Comité d'éducation, équité, diversité et inclusion le 24 septembre 2024. Ce comité est responsable de fournir des rétroactions sur les politiques découlant de son mandat et de faire des recommandations au Conseil.

**PUBLIC**

Par la suite, la nouvelle politique devra être envoyée en consultation publique aux instances habituelles pour une période plus courte puisque la NPP définit les exigences minimales auxquelles un conseil scolaire doit se conformer. La politique sera affichée sur le site web du Conseil du 25 septembre au 9 octobre, soit deux semaines, avec un formulaire de rétroaction en ligne.

L'approbation finale de la politique n° 2,406 - *Utilisation des appareils mobiles personnels* est prévue à la réunion du 17 octobre 2024.

**IL EST RECOMMANDÉ :**

**QUE** le rapport en date du 20 septembre 2024 intitulé politique n° 2,406 - *Utilisation des appareils mobiles personnels* soit reçu.

**Préparé par :**

La surintendance de l'éducation  
Olivier St-Maurice

**Présenté par :**

La direction de l'éducation par intérim  
Michel Laverdière

2021-2025

# PLAN STRATÉGIQUE 2021-2025

Ce nouveau plan stratégique, réalisé en concertation avec l'ensemble de notre communauté scolaire, a pour ambition d'inspirer une jeunesse francophone fière et prête à contribuer au monde dans lequel elle évolue.

## MISSION

Viamonde, chef de file en éducation, se dédie à offrir des écoles novatrices à taille humaine où les élèves sont citoyennes et citoyens du monde.

## VISION

Engagé vers l'excellence en éducation, Viamonde est reconnu comme un allié indispensable à la réussite et au bien-être collectifs.

## VALEURS

Collaboration, cohérence, communication, respect des différences, leadership



ORIENTATION  
STRATÉGIQUE

1

### Des élèves épanouis et engagés

#### STRATÉGIE 1

Déployer des outils et des approches qui favorisent le plein épanouissement des élèves.

#### STRATÉGIE 2

Former des citoyennes et des citoyens du monde responsables et respectueux de la diversité.

#### STRATÉGIE 3

Rendre l'offre scolaire et parascolaire francophone plus diversifiée et accessible.



ORIENTATION  
STRATÉGIQUE

2

### Une organisation à l'écoute, performante et innovante

#### STRATÉGIE 4

Préconiser une planification concertée axée sur l'efficacité et l'écoresponsabilité

#### STRATÉGIE 5

Accroître la capacité de recruter et de retenir un personnel épanoui, qualifié et compétent.

#### STRATÉGIE 6

Offrir des environnements modernes propices à l'apprentissage et à l'innovation pédagogique.

#### STRATÉGIE 7

Appuyer le personnel des écoles avec des services adaptés aux besoins locaux.



ORIENTATION  
STRATÉGIQUE

3

### Un carrefour francophone accueillant et ouvert sur ses communautés

#### STRATÉGIE 8

Encourager l'engagement et la participation des familles.

#### STRATÉGIE 9

Tisser des liens de collaboration qui soutiennent la vitalité et la visibilité de la communauté francophone.

#### STRATÉGIE 10

Cultiver l'équité et l'inclusion, et valoriser la diversité.



ORIENTATION  
STRATÉGIQUE

4

### Une gouvernance responsable

#### STRATÉGIE 11

S'acquitter de nos responsabilités vis-à-vis de nos communautés et de nos partenaires avec rigueur et diligence.

#### STRATÉGIE 12

Veiller à la transparence, à l'équité, à l'efficacité et à la redevabilité dans le déploiement des ressources humaines, matérielles et financières.

#### STRATÉGIE 13

Promouvoir un climat positif qui soutient le rendement et le bien-être des élèves et du personnel.

## PROMESSE

À la fin de sa 12<sup>e</sup> année, l'élève Viamonde :

1. Sait communiquer
2. Fait preuve d'un esprit critique, créatif et innovateur
3. Vit en équilibre émotionnel
4. Agit de façon proactive
5. Contribue au monde numérique avec intelligence
6. Collabore et exerce du leadership
7. Intervient avec éthique, engagement et écoresponsabilité





**Geneviève Oger**



**Éric Lapointe**



**Benoit Fortin**



**Stefania Sigurdson Forbes**



**Kristine Dandavino**



**Anna-Karyna Ruszkowski**



**Marcel Tikeng Jounda**



**Yvon Rochefort**



**Emmanuelle Richez**



**Pierre Gregory**



**David O'Hara**



**David Paradis**



**Razan Mayeda**



**Juliette Abbat-Fraser**